

Annales publiées par la Faculté des Lettres  
et Sciences humaines de Toulouse

Année XI

1962

Fascicule 4

# Via Domitia

## IX

Décembre 1962

Publié avec une subvention  
du Conseil Général de la Haute-Garonne

TOULOUSE

IMPRIME par le CENTRE REGIONAL  
de DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE

Annales publiées par la Faculté des Lettres  
et Sciences humaines de Toulouse

Année XI

1962

Fascicule 4

# Via Domitia

## IX

**Décembre 1962**

Publié avec une subvention  
du Conseil Général de la Haute-Garonne

TOULOUSE

IMPRIME par le CENTRE REGIONAL  
de DOCUMENTATION PEDAGOGIQUE

## SOMMAIRE

---

**Andrée Tabouret-Keller**

**Observations succinctes sur le caractère  
sociologique de certains faits de bilin-  
guisme. .... 2**

**Charles Joisten**

**Les êtres fantastiques dans le folklore  
de l'Ariège. .... 15**

---



---

---

Le Comité de rédaction des "ANNALES" est sous  
la direction de Monsieur le Doyen de la Faculté.

La 11e année des ANNALES comprendra :

LITTERATURES X

PALLAS XI

TRAVAUX DE L'INSTITUT

D'ART PREHISTORIQUE III

VIA DOMITIA IX

Abonnement à la 11e année : 15 F.

Prix de VIA DOMITIA IX : 3 F.

Prière d'adresser la correspondance, les commandes et les  
demandes d'abonnement à R. LUCOT, 4, rue Albert Laut-  
man, Toulouse ; les versements à Monsieur l'Agent Comp-  
table de la Faculté des Lettres, 34, rue des Lois, Toulouse.

C. C. P. 8000.30 - Toulouse -

---

---



**OBSERVATIONS SUCCINCTES**  
**SUR LE CARACTERE SOCIOLOGIQUE DE**  
**CERTAINS FAITS DE BILINGUISME**

par

**Andrée Tabouret-Keller**

**C.N.R.S.**

**Institut de Psychologie - Strasbourg -**

**OBSERVATIONS SUCCINCTES**

**SUR LE CARACTERE SOCIOLOGIQUE DE**

**CERTAINS FAITS DE BILINGUISME**

Au cours du mois de Juin 1961 j'ai pu, grâce au Centre National de la Recherche Scientifique, mener une mission sur un des problèmes importants de mon travail de recherches : les répercussions de différents types de bilinguismes sur le déroulement de la scolarité primaire.

Parmi les renseignements dont la connaissance me semblait nécessaire a priori, il y avait la question de la répartition géographique, sociologique et démographique des populations bilingues. Rapidement il fallut me rendre à l'évidence : peu ou pas de documents sur ces questions. Les linguistes se sont attelés à l'oeuvre monumentale des Atlas Linguistiques et leur travail porte ses fruits : pour la seule Gascogne plus de 1000 cartes ont déjà paru. Si ces Atlas sont de remarquables instruments de travail par l'inventaire qu'ils établissent de toutes les formes d'une langue telle qu'elle varie sur son territoire, ils ne prétendent cependant pas nous renseigner sur la vitalité des langues qu'ils décrivent et si l'on sait que dans la région de NOÉ «charrue» se dit «arnès», on ignore tout à fait si les enfants de cette région connaissent encore ce terme ou si ce ne sont plus que les grands-pères qui l'utilisent.

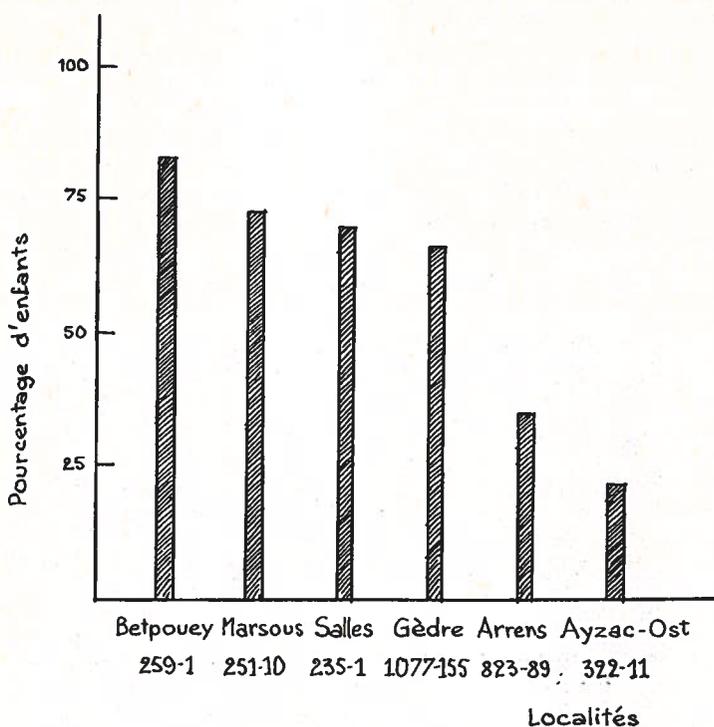
Les documents qui suivent montrent sur l'exemple particulier des usages linguistiques des enfants quelle est la nécessité de poser des questions d'ordre sociologique pour éclairer des faits de langue.

*I. Variations des usages du gascon dans la population scolaire de quelques villages pyrénéens.*

Des enquêtes ont été menées (1) dans six villages du Département des Hautes-Pyrénées dont cinq (Betpouey, Gèdre, Arrens, Marsous, Salles) dans l'arrière-pays d'Argelès-Gazost et un (Ayzac-Ost) en aval d'Argelès, dans la vallée du Gave de Pau. Les enquêtes ont eu lieu dans les écoles primaires de ces agglomérations.

Les enfants ont fait différents exercices oraux et écrits dont il ne sera pas rendu compte dans cet article. Ils ont en outre été interrogés sur les usages linguistiques en vigueur dans leurs familles. Les questions portaient sur la fréquence de l'usage du patois dans le milieu familial : « nous parlons le patois chez nous... toujours, souvent, rarement, etc. » De fait les réponses des enfants sont dénuées d'ambiguïté : « je parle patois chez moi » est la formule qui revient le plus souvent ou, dans le cas contraire, « je ne sais pas parler patois ». Quelques rares cas douteux ont été précisés par les instituteurs qui connaissent bien les usages linguistiques des familles et qui ont toujours vérifié les réponses des enfants. Les données recueillies ne portent cependant que sur une partie des effectifs scolaires, celle des grandes classes correspondant aux Cours Moyens et aux Classes de Fin d'Études. Les élèves de ces classes représentent dans chacune des écoles visitées - il y a une seule école dans chacune des six agglomérations - environ la moitié de l'effectif scolaire total. La moyenne des enfants dans chaque famille étant, pour l'ensemble de la population, supérieure à un, la moitié des enfants d'âge scolaire peut être considérée comme représentative de plus de la moitié de la population.

Sur le graphique 1. le pourcentage des enfants parlant le patois gascon dans leur famille est porté en ordonnée. En abscisse les différentes localités d'enquête ont été délibérément classées selon l'ordre décroissant du pourcentage d'enfants parlant patois dans leur milieu familial. Est-ce qu'il existe des critères objectifs autres que le pourcentage des patoisants qui soient en accord avec la classification ainsi obtenue et quels sont-ils ?



*Graphique 1. Classement en abscisse des localités touchées par l'enquête selon l'ordre décroissant du pourcentage d'enfants parlant patois dans leur milieu familial. Sous chaque localité, le premier chiffre indique le nombre total d'habitants, le deuxième le nombre d'habitants d'origine étrangère.*

La situation d'Ayzac-Ost en fin de courbe avec le pourcentage de patoisants le moins élevé correspond à un fait connu. Dans les vallées pyrénéennes les plus larges et les plus faciles d'accès, l'industrialisation allant de pair avec l'électrification a transformé le mode d'occupation professionnel. Le patois «se perd», c'est-à-dire que la situation linguistique se transforme sur deux plans : le nombre de personnes utilisant le patois dans la vie courante diminue, le patois lui-même s'altère et se transforme en perdant une partie de ses expressions ou tournures propres au profit d'équivalents français. A Ayzac-Ost un cinquième à peine des habitants sont encore occupés à l'exploitation agricole, les autres travaillent en usine et plus particulièrement à l'usine chimique de Pierrefitte en amont d'Argelès. Cette usine est d'implantation récente. Il est difficile a posteriori de savoir quelles sont les

conséquences sociologiques et linguistiques de cette implantation. Il faudrait suivre les transformations pas à pas pendant un certain nombre d'années pour que les hypothèses puissent être précisées et vérifiées. L'interrogatoire des élèves a montré que, contrairement aux autres localités, beaucoup d'entre eux ici hésitaient à dénommer «français» ou «patois» la langue qu'ils parlent chez eux. C'est, nous dit l'institutrice, une langue «de mauvaise qualité» où des éléments du français et du patois sont mêlés. L'enseignement scolaire du français en est rendu difficile car, nous dit-on, les enfants n'ont «aucun sens de la pureté».

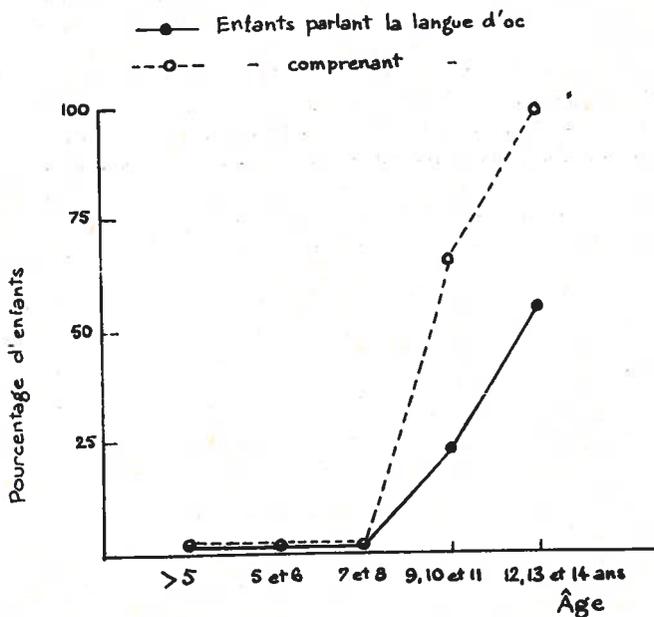
A quatre villages correspondent des pourcentages élevés d'enfants parlant patois dans leurs familles : ils varient de 67% pour Gèdre à 83% pour Betpouey. Les trois premiers villages - Betpouey, Marsous et Salles - ont en commun d'avoir une population peu nombreuse avec une présence presque nulle d'éléments étrangers. De plus ce sont des agglomérations situées à l'écart des grandes voies de circulation et de tourisme de la montagne. Marsous est bien sur une voie de circulation plus importante (voie d'accès au Col de l'Aubisque) mais où rien n'est intervenu pour changer la physionomie du village (implantation d'usine, d'hôtel, de sanatorium...) et le mode de vie des habitants (pompe à essence insignifiante, pas d'auberge attirante, ni d'église intéressante à visiter). Le cas de Gèdre mérite une mention particulière : lors du recensement de 1954 (dont nos données sont reprises) l'usine électrique de Pragnères était en construction : il y avait alors six à sept cents personnes étrangères au village et occupées à la construction. Le recensement signale également la présence de 155 étrangers. Selon le Directeur de l'école, depuis la fin de la construction de l'usine, plus de six cents personnes ont de nouveau quitté la commune de Gèdre : cela nous ramène donc à une population de quatre à cinq cents habitants. Dans la classe terminale de l'école (enfants de 10 à 14 ans) 20 élèves sur 28 sont nés à Gèdre de parents nés à Gèdre : dans ces familles, dont les deux tiers habitent les écarts c.à.d. des fermes isolées ou groupées en dehors de l'agglomération principale, le gascon est en vigueur comme langue courante principale ; les enfants apprennent à parler en gascon. - Comment la situation évoluera-t-elle ces dix prochaines années ? en plus des facteurs locaux de transformation (implantation industrielle, tourisme, etc.) la prolongation de la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans jouera très vraisemblablement en faveur du français, à moins qu'on n'en profite justement pour cultiver les différents patrimoines linguistiques et culturels locaux.

La situation d'Arrens avec 35% seulement de patoisants est inattendue. La présence de 89 étrangers au recensement de 1954, soit un dixième de la population, intervient sans doute : un peu moins d'un septième de la population infantine interrogée est de famille d'origine étrangère. Quelle est l'importance d'un sanatorium et d'une petite usine ? les documents dont je dispose ne permettent pas de répondre. - Le quart de la population vit dans les écarts, par ailleurs les 35% de la population infantine parlant le patois dans leur famille correspondent à peu près au type de répartition de l'habitat : autre hypothèse à vérifier.

## II. Variations des usages du patois languedocien dans la population scolaire de Montgiscard et de Montgeard.

Montgiscard et Montgeard sont deux localités au Sud-Sud-Ouest de Toulouse. Montgiscard est situé en bordure de la route nationale n° 113 à 19 km de Toulouse ; la station SNCF est à 2 km de l'agglomération principale (ligne Toulouse-Carcassonne). Montgeard est à 16 km de Montgiscard vers le Sud et à 11 km de la route nationale 113 que l'on rejoint à un point situé à 34 km de Toulouse ; Montgeard est à mi-chemin, à une distance de 13 km, des lignes Toulouse Carcassonne et Toulouse Foix.

A Montgiscard l'école maternelle et l'école primaire comprennent cinq classes où 130 enfants environ sont répartis (2). L'ensemble des écoliers a été interrogé sur les usages linguistiques en vigueur dans la vie familiale et extra-scolaire. Pour les enfants de moins de sept ans, la compréhension du patois a été vérifiée par un petit interrogatoire où l'on demandait la traduction (de français en patois et inversement) de termes et de tournures courantes. Le graphique suivant rend compte des résultats de cette petite enquête.



Graphique 2. Variations des pourcentages d'enfants parlant ou comprenant seulement le patois languedocien en fonction de leur âge.

Le pourcentage des enfants parlant et celui des enfants comprenant le patois languedocien parlé à Montgiscard augmente d'une façon très significative à partir de l'âge de huit ans. Différents renseignements, apparaissant a priori comme pouvant être utiles à l'enquête, ont été recueillis.

Dans la classe des tout-petits, par exemple, (groupe des moins de cinq ans sur le graphique 2.) ces renseignements concernent : 1. le lieu d'occupation professionnelle du père. Sur les 30 enfants de cette classe, 20 ont des pères qui travaillent à Toulouse ou dans sa banlieue, 8 sont des enfants dont les parents sont occupés dans les exploitations agricoles de Montgiscard, 2 ont des parents artisans ou commerçants.

2. le lieu d'habitat de la famille de l'enfant : 28 élèves habitent l'agglomération elle-même, 2 seulement habitent dans des fermes isolées à l'extérieur du village.

3. l'origine des parents : 5 enfants ont des parents d'origine italienne, les autres ont des parents originaires du village même.

Ces renseignements concordent avec ceux des autres classes de l'école. Les renseignements d'ordre plus général sont les suivants : dans les familles les usages linguistiques sont mêlés : les grands-parents, qui pour la plupart habitent avec leurs enfants et petits-enfants, parlent en dialecte, mais la plupart des mamans parlent français avec leurs enfants surtout lorsqu'ils sont en bas âge. Les adultes ne commencent à parler patois avec les enfants que lorsque ces derniers grandissent et qu'ils s'intègrent peu à peu au mode de vie des adultes : horaires communs des repas en particulier. La minorité de jeunes gens qui restent au village après la fin de la scolarité primaire revient entièrement à l'usage du patois. Une seule corrélation certaine peut être déduite entre ces renseignements et les usages linguistiques des enfants : les enfants habitant les fermes isolées de l'agglomération n'entendent que le patois et, pour deux fermes que l'on dit « très arriérées » dans le pays, ne comprennent pas le français en arrivant à l'école maternelle à l'âge de quatre ans. L'isolement de l'habitat et le maintien de l'usage du patois vont de pair. Les hypothèses suivantes paraissent intéressantes mais devraient être vérifiées : la mécanisation de l'agriculture et l'extension de la zone industrielle de Toulouse ont joué comme deux facteurs concordant pour l'augmentation de l'usage du français dans les familles et un relâchement des usages du patois. Les parents, devant les nouvelles possibilités d'emploi offertes par la proximité de la ville, apprennent à leurs enfants à parler en français. Comment est ce français ? au dire des instituteurs, c'est un français mélangé de termes et de tournures empruntés au patois.

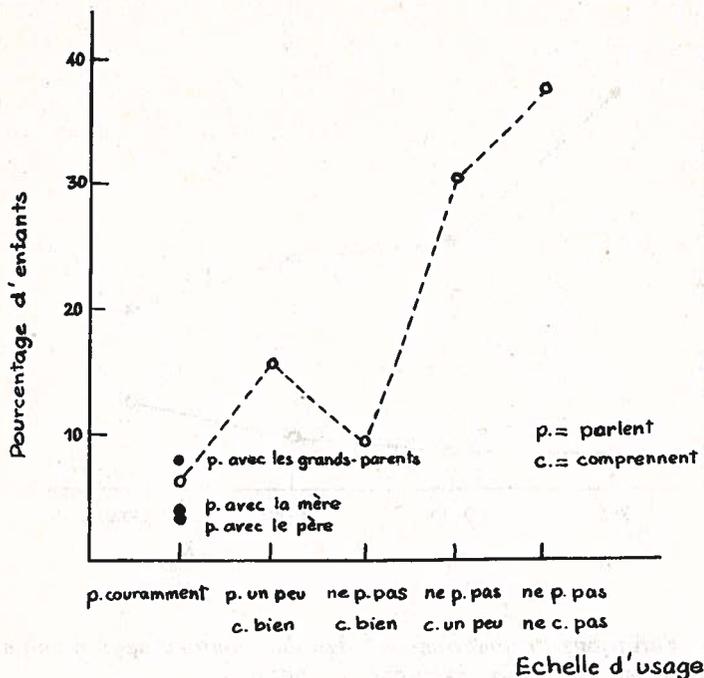
A Montgeard, hameau de 250 habitants, l'école primaire comprend deux classes seulement fréquentées par 39 élèves au total.

Parmi ces élèves 30 comprennent bien le patois, 2 le comprennent un peu seulement et 19 le parlent couramment. Il n'y a pas de corrélation avec l'âge, mais le nombre de 39 est trop faible pour que ce résultat puisse être concluant. Parmi les renseignements généraux concernant Montgeard on peut citer ceux qui suivent : la moitié seulement des habitants habite le village l'autre moitié habite des fermes isolées où seul le patois est en vigueur. 14 enfants ne parlent que le patois chez eux, les autres parlent toujours le patois avec les vieilles générations mais ne le parlent ni de façon permanente ni de façon équivalente avec les deux parents. La proportion de mères parlant le français avec leurs enfants est significative, surtout quand il s'agit des filles ; les pères, par contre, parlent uniquement patois. Le français parlé par les mères de famille est, au dire des instituteurs, émaillé de mots patois : on ne dit jamais, même en français, «attacher» mais on dit «estaca» ; beaucoup de tournures aussi sont calquées du patois : «je le vois à passer», par exemple. La proportion importante de mères patoisantes (il a été vérifié qu'elles sont originaires de Montgeard) faisant l'effort de parler français avec leurs enfants et particulièrement avec leurs filles, induit une hypothèse quant à une liaison entre le sexe et l'usage linguistique. Cette liaison serait-elle explicable par le statut de la femme dans l'exploitation agricole de type familial ? (type courant à Montgeard). L'instituteur, interrogé, pense que le sort des femmes y est tel -«elles travaillent pire que des bêtes de somme» nous a-t-il déclaré - qu'elles doivent souhaiter, surtout pour leurs filles, une existence plus facile que pourrait ouvrir une meilleure connaissance du français : accès à des emplois en ville. L'éloignement de tout centre industriel et des deux grandes voies de communication SNCF joue certainement en faveur du maintien du patois. - Toutes ces hypothèses sont à vérifier.

### *III - Mise au point d'un questionnaire sur les usages linguistiques des enfants d'âge scolaire.*

Les données recueillies au cours du mois de juin et dont il n'est que partiellement rendu compte ici, ont mis en évidence la nécessité de rassembler des données sur la répartition des usages linguistiques dans la population enfantine d'une manière plus systématique.

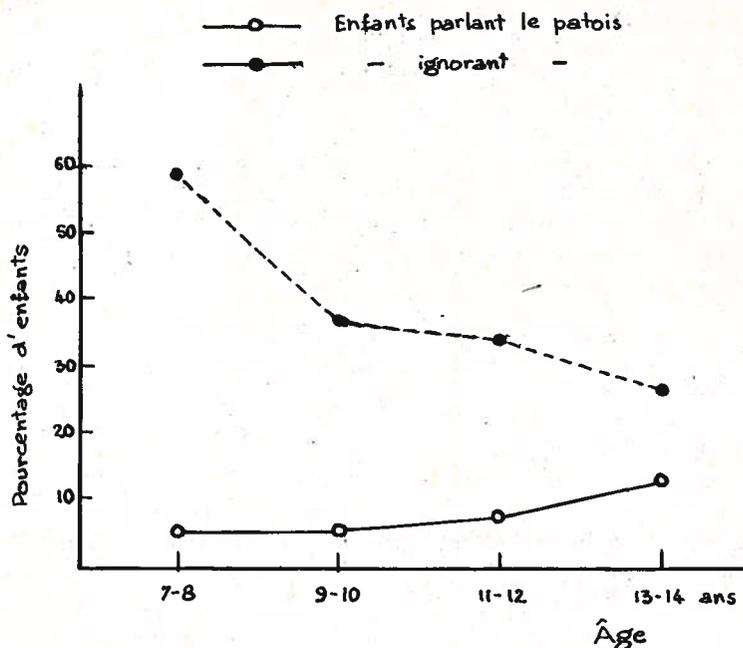
Un premier questionnaire a été appliqué à un peu plus de 200 enfants de 8 classes scolaires réparties dans les six agglomérations suivantes : Noé, Mauzac, Montaut, Longages, Lavernose et Eoux. Hormis Eoux qui se trouve sur le plateau, en Pays de Comminges à une quarantaine de kilomètres au Sud-Ouest de Toulouse, les autres agglomérations sont groupées dans la vallée de la Garonne non loin de la route nationale 626 à 35 km de Toulouse, vers le Sud. Eoux est en territoire gascon, les autres villages sont en territoire languedocien. A Eoux 17 sur 19 élèves interrogés parlent couramment le patois gascon dans leur milieu familial. Sur l'ensemble des 207 élèves interrogés dans les cinq autres villages, 13 seulement ne parlent que patois chez eux. C'est sur les réponses de ces 207 élèves que porte l'analyse qui suit (3).



Graphique 3. Variations du pourcentage d'élèves en fonction des modalités d'usage du patois

Une étude plus détaillée des réponses au questionnaire montre comment se répartissent les élèves sur ce qu'on pourrait appeler une échelle d'usage. Le graphique 3 illustre cette répartition.

La comparaison des réponses des garçons et des filles ne montre aucune différence significative dans leurs usages linguistiques. Les enfants parlent patois aussi souvent avec leur mère qu'avec leur père, par contre ils parlent nettement plus souvent le patois avec leurs grands-parents : variation du simple au double.



Graphique 4. Variations en fonction de l'âge des pourcentages d'enfants parlant patois et de ceux ignorant le patois.

L'hypothèse de corrélation des usages linguistiques avec l'âge des élèves a été contrôlée : le graphique 4 montre une certaine corrélation entre l'âge et l'accroissement du pourcentage d'enfants parlant patois, corrélation confirmée par une corrélation inverse avec le pourcentage des élèves ignorant le patois. Entre 7 et 10 ans la proportion d'enfants parlant couramment le patois ne varie pas et reste très faible (5%) la proportion d'enfants ignorant le patois diminue par contre sensiblement et passe de 59 à 37%. Pendant cette période 20% des enfants sont donc sûrement en contact avec des usagers du patois. Ces contacts sont suffisants pour permettre aux enfants de comprendre (bien ou un peu seulement) le patois et pour certains de le parler un peu (voir graphique 3 et échelle d'usage). Ces contacts sont sûrement extra-scolaires, car à l'école c'est la minorité patoisante qui se plie à l'usage du français : les instituteurs confirment que le patois n'est pas utilisé pour les conversations et les jeux des récréations. Les enfants s'habituent passivement au patois : à 14 ans, 15% le parlent couramment mais 55% le comprennent sans le parler. Il faudrait d'ailleurs vérifier ce que les différents enfants entendent par «compréhension».

L'hypothèse de corrélation des usages linguistiques avec la profession du père a été contrôlée. L'hypothèse la plus proche est celle

du maintien de l'usage du patois dans les familles de cultivateurs sédentaires et relativement fermées à des contacts extérieurs. Pour la population considérée 70 sur 178 pères de famille sont cultivateurs : or pour le groupe des enfants qui parlent couramment le patois avec leurs parents 5 sur 13 pères de famille sont cultivateurs, pour le groupe des enfants qui parlent un peu le patois et le comprennent bien 6 pères de famille sur 29 sont cultivateurs. Ces proportions sont statistiquement non-significatives et montrent que le patois ne se maintient pas de façon privilégiée dans les familles de cultivateurs. Du point de vue professionnel, les pères de famille des 120 autres enfants se répartissent entre les manoeuvres : 17, les ouvriers avec indication de spécialité : 16, les ouvriers sans indication de spécialité : 19, les artisans et les commerçants : 16, le restant comportant essentiellement des petits employés : gendarmes, PTT SNCF, etc. Aucune corrélation significative n'est à enregistrer entre l'un ou plusieurs de ces groupes professionnels et des usages linguistiques déterminés, soit le patois, soit le français. On a en particulier vérifié que l'ignorance du patois n'était elle non plus significativement liée à l'un ou l'autre groupe professionnel. Le questionnaire ne prévoyait pas d'indications sur le lieu de l'exercice professionnel ; on sait cependant qu'une grande partie des ouvriers mentionnés par l'enquête travaillent dans le secteur industriel de Toulouse, en particulier à l'usine de Sud-Aviation. On est en tout cas en présence d'une population de type rural (habitat, importance des agglomérations...) (4) dont un peu moins de la moitié sont cultivateurs et dont le quart a une occupation de type industriel. La présence d'éléments étrangers varie dans une proportion comprise entre un sixième et un cinquième pour les différentes agglomérations, il s'agit d'immigrés italiens ou espagnols qui conservent pour l'usage familial courant la langue de leur patrie ; leurs enfants sont toujours bilingues et souvent trilingues car ils apprennent très facilement le patois (observations notées par les maîtres). Il faudrait leur consacrer une enquête particulière pour savoir quel rôle ils jouent dans l'évolution des usages linguistiques locaux. Il n'a pas été tenu compte pour les pourcentages calculés ci-dessus (échelle d'usage, rôle de l'âge) des enfants d'immigrés.

A Eoux où 17 sur 19 élèves parlent couramment le patois gascon, 14 ont un père cultivateur. Eoux est le type du village relativement isolé, à population relativement stable (nombre d'habitants, mode d'emploi...) tandis que dans la région de Noé, l'accroissement de la population pour l'ensemble des cinq villages est depuis 1945 statistiquement significative, compte tenu de l'augmentation générale due à l'accroissement du taux de naissance. La stabilité de l'usage du patois à Eoux est sans doute liée à la stabilité générale du milieu social ; le mode d'emploi professionnel particulièrement homogène n'est qu'un des aspects de cette situation. Des enquêtes plus étendues, plus approfondies aussi, devraient être entreprises 1° pour vérifier les faits mis en lumière dans ce travail, 2° pour préciser l'importance relative des différents facteurs non-linguistiques dont il a été question.

## CONCLUSIONS.

Les variations relatives des usages linguistiques dans une population bilingue sont soumises au jeu de différents facteurs dont certains sont d'ordre sociologique. L'exposé qui précède montre à partir du cas particulier des usages linguistiques chez des enfants bilingues 1. l'incidence de différents facteurs sociologiques comme le mode d'emploi professionnel des parents ou le type d'habitat, 2. l'incidence de l'âge des enfants. Les données mises en lumière sont complexes, elles ne prétendent pas être explicatives des faits linguistiques mais seulement descriptives de certaines liaisons entre faits sociaux et faits linguistiques.

Annexe : description du questionnaire sur les usages linguistiques des enfants.

Le questionnaire est destiné aux instituteurs. Il concerne :

1. la classe : degrés, nombre d'élèves.
2. les élèves : âge, sexe, usages linguistiques. Les dix questions suivantes sont posées au sujet de ces usages : 1. parle couramment le patois, 2. parle un peu le patois, le comprend bien, 3. comprend bien le patois, ne le parle pas, 4. comprend un peu le patois, 5. ignore le patois, 6. parle couramment le patois avec son père, 7. parle couramment le patois avec sa mère, 8. parle couramment le patois avec ses grands-parents, 9. parle le patois dans la cour de l'école, 10. parle le patois chez les commerçants. Un système de colonne permet de répondre par pointage. Indication des enfants qui parlent italien, espagnol ou une autre langue dans leur milieu familial.
3. la profession du père et le lieu de son emploi.
4. le patois usuel : gascon, provençal, etc.

L'instituteur est, de plus, invité à faire des remarques aussi bien sur les usages linguistiques des enfants de sa classe que sur ceux des adultes de son agglomération.

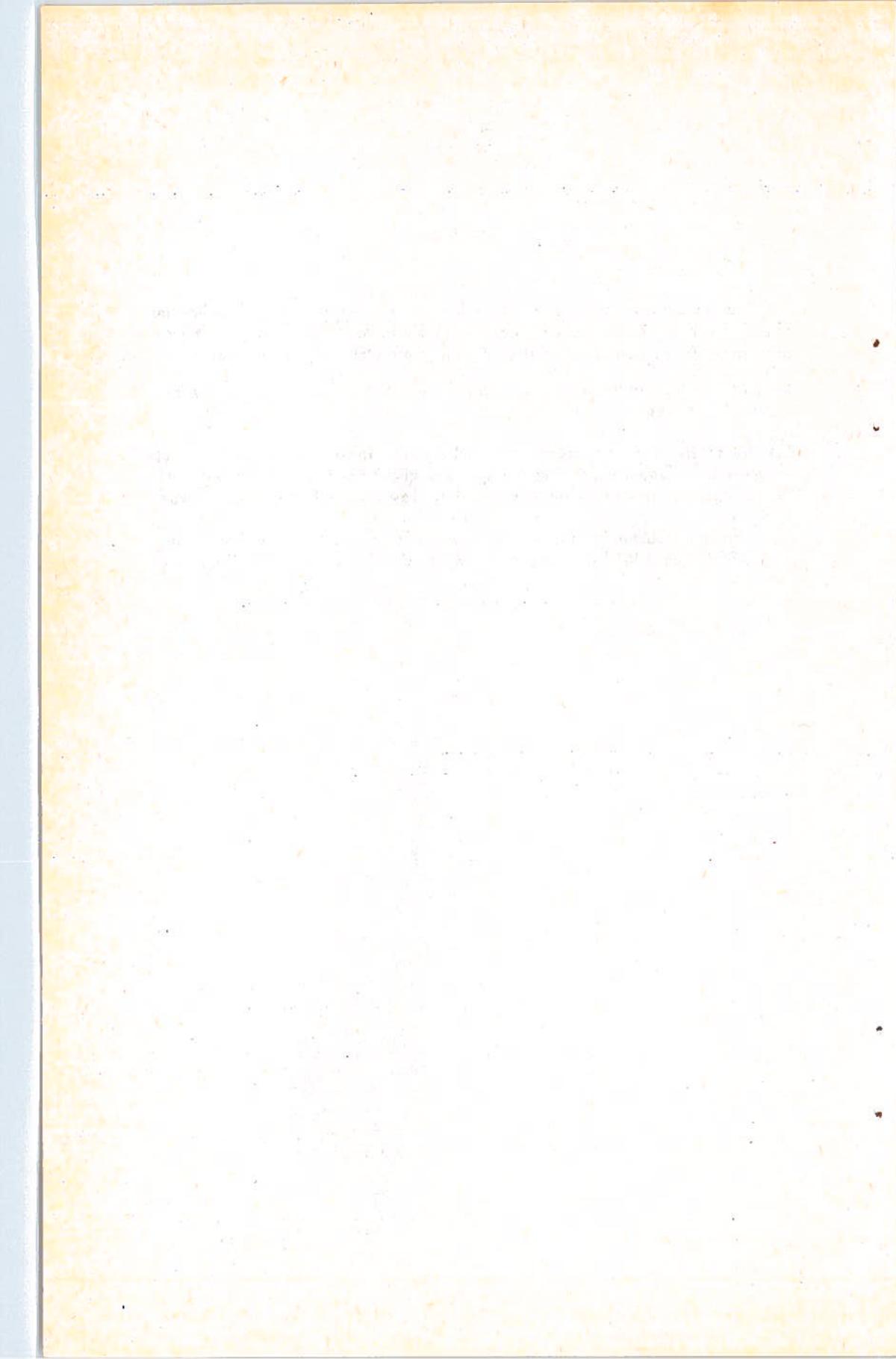
## NOTES

(1) Nous tenons à remercier ici M X.Ravier Assistant de Recherches au CNRS : c'est grâce à sa compétence et à son aide que le peu de temps dont nous disposions pour notre travail a pu être utilisé efficacement.

(2) Les chiffres indiqués sont valables pour les élèves présents au moment de mes enquêtes.

(3) Nous tenons à remercier ici M.A.Lagarde Instituteur à Noé : c'est grâce à sa collaboration dévouée que les questionnaires ont pu être diffusés après notre retour en Alsace dans les six agglomérations citées.

(4) Nombre d'habitants dans les différentes localités de l'enquête : Longages 900, Noé 746, Lavemose 487, Mauzac 378, Montaut 342, Eoux 178.



**LES ETRES FANTASTIQUES**  
**DANS LE FOLKLORE DE L'ARIEGE**

par

**Charles JOISTEN**

## INTRODUCTION

La documentation que l'on s'est efforcé de rassembler ici provient de deux sources : source orale d'abord (enquête directe dans le milieu rural) et source écrite (dépouillement de publications et de manuscrits). Bien qu'il reste sans doute de nouvelles découvertes à faire dans l'une ou l'autre de ces directions, le nombre relativement élevé et la qualité des matériaux recueillis permettent d'obtenir un tableau assez précis et complet des croyances ariégeoises, croyances qui ne manquent pas d'originalité et semblent encore vivantes dans bien des cas.

On remarquera la différence de ton qui existe généralement entre les documents de provenance orale et les documents imprimés. Alors que les premiers énoncent le fait dans sa simplicité, sans toutefois en exclure la poésie, les seconds s'embarrassent d'un style littéraire qui est loin de toujours être du meilleur goût : pour cette raison, et pour ne conserver que les données purement folkloriques, nous avons reproduit sous une forme résumée ceux qui étaient le plus entachés de littérature. Ce travail de dépouillement et de regroupement était pourtant nécessaire : les matériaux qui sont extraits de monographies, d'ouvrages touristiques et, surtout, d'articles de presse locale, offrent presque l'intérêt de l'inédit, car leur existence reste en général ignorée des folkloristes.

Les faits ariégeois s'insèrent dans un vaste ensemble de croyances et de légendes qui, sans tenir compte des frontières locales, régionales ou nationales, atteint bien souvent à des proportions internationales. Mais dans le cadre de cette étude avant tout descriptive, nous avons réduit au maximum les commentaires comparatifs et limité les comparaisons aux provinces du sud et du sud-ouest de la France, tout en les portant parfois en Cerdagne et en Pays Basque espagnols. Exceptionnellement nous établissons quelques parallèles avec d'autres régions.

## I - FEES ET ETRES SIMILAIRES

### DESCRIPTION PHYSIQUE, HABITAT, MOEURS, POUVOIR MAGIQUE

*Argein* - Les fées (*hadàs*) habitaient dans des grottes. La nuit, on les entendait battre leur linge, pan, pan, pan. Lorsqu'elles avaient perdu un de leurs enfants, elles l'appelaient par son nom : «Quinquillou». (Abbé Castet),

*Aulos, Verdun* - Les *encantadas* ou *dragas* allaient la nuit laver leur linge avec un battoir (*bacèl*) en or à la *fon cauda* (fontaine chaude), près de Verdun. Ce linge était d'une extrême blancheur et il ne fallait pas s'aviser de le leur voler (Baptistine Castex).

*Arnave* - Les *dragas* habitaient dans des «cabanes» qui se trouvaient dans les montagnes des environs d'Arnave. Elles étaient très travailleuses et possédaient des battoirs en or. «La mère de ma mère les avait connues». (Onésime Pra). Si elles perdaient pour la troisième fois un battoir, elles n'avaient plus le droit de le reprendre ; il appartenait à celui qui avait la chance de le trouver. (Anonyme); cf. les documents obtenus à Cazenave et à Saint-Paul-de-Jarrat (H. de Langlade).

*Bédeilhac* - Les *encantadas* qui vivaient dans les grottes de Calamès (commune de Bédeilhac) étaient des créatures pourvues d'ailes et vêtues de peaux de bêtes ; elles pêchaient, au temps du Déluge, dans le lac situé sous ces grottes. (A).

*Bélesta* - «A un kilomètre de Bélesta, sur le bord de la route qui conduit à Fougax-et-Barrineuf et à l'Affrau, sourd, au pied d'un immense rocher, la célèbre fontaine intermittente de Fontestorbe. La réputation de ce joyau, véritable curiosité unique en France, a dépassé les frontières et de nombreux savants en ont expliqué le phénomène. Mais la tradition populaire avait fait de cet antre un palais de fées. Dans la grotte il y avait un passage, aujourd'hui obstrué, qui conduisait dans de vastes appartements aménagés dans la roche. Là demeurait un groupe de fées ou *encantadas*. Ces fées armées de battoirs en or, lavaient du linge dans l'eau de la fontaine une grande partie de la nuit; puis, le jour venu, elles se retiraient au fond de leurs appartements». (1) - «Autrefois il y avait des *encantadas*, elles existèrent jusqu'à la fin de la mauvaise loi (2). Elles demeuraient dans les grottes, mais leur palais était celle de *Rieu-fourcant* (3). Là, la reine des enchantées faisait sa demeure, avec ses compagnes. D'autres habitaient dans la grotte de l'Homme mort. Cette caverne a plus d'une lieue et demie de longueur. On y voit des statues, des piliers et deux oreilles de porc plantées à la voûte. Au milieu, il y a

un ruisseau qu'aucun homme n'a jamais pu traverser avant la fin de la mauvaise loi et de la méchante lignée (4) qui existait en ce temps-là. Depuis, on a pu passer au-delà de ce ruisseau et l'on voit, sur le sol, les traces de pieds des enchantées. Toutes les fois que vous les nommerez, il vous faudra faire le signe de la croix. Pour éviter de marcher dans la poussière, ces habiles fileuses avaient fait un pont qui allait depuis la cime du roc de l'*Homme mort* jusqu'au sommet de la montagne de *Plantarel*. Sur le roc de l'*Homme mort*, on voit encore les fondements de ce pont : des quartiers de rochers de sept ou huit quintaux. Au-dessus de la grotte d'où sort *Fontestorbe* (5), il y a une autre grotte avec un trou profond dans la terre, qui ressemble à un puits ; on entend l'eau bruire au fond. C'est là que les enchantées allaient laver la lessive et savonner leurs hardes avec un battoir d'or. Quand les enchantées disparurent tout d'un coup, à l'établissement de la bonne loi, elles laissèrent le battoir au fond de ce lavoir : il y est encore, et personne n'a osé l'aller chercher, parce que, pour pouvoir le saisir et le trouver, il y faut aller seul, à minuit et sans lumière (6) - Quand les habitants de Fougax se rendaient à la foire de Lavelanet ou de Bélesta, ils surprenaient parfois, au bord de la *Fontaine de Fontestorbe*, de belles *encantadas* habillées d'une étoffe inconnue ; sur l'ordre de la «cheffe», elles se cachaient alors la figure derrière leur battoir en or. Si on cherchait à les approcher, elles disparaissaient en un clin d'oeil et on n'entendait plus que le bruit de l'eau. Leur grotte qui se trouve un peu plus haut est fermée par une pierre qui en garde le secret. Voulant percer un tunnel sous le *Plantarel*, elles s'envoyaient les outils d'une montagne à l'autre. On les voyait la nuit danser autour d'un feu. (Raymond Amouroux).

*Bonac-sur-Lez* - Les *hadass* habitaient dans des grottes. On voyait sécher leur linge au soleil (Marie Eichène).

*Bonnac* - Près d'un ruisseau, on montre encore des excavations qui furent habitées par les *Sarrasines*, au temps de Louis Philippe (sic ! ) et dans lesquelles on découvrit «un wagon d'or» lorsque ces petites femmes, pas plus hautes que des nains, en furent chassées.

*Carla-de-Roquesfort* - Les *encantadas* ne sortaient que la nuit.

*Cazenave* - Les *dragas*, qui habitaient les grottes de *Lujat* (com. de Cazenave), allaient laver leur linge avec des battoirs en or à la *fontaine de l'ours*. Un nommé Gali, mort maintenant, avait trouvé un de ces battoirs, ce qui avait assuré la fortune de sa famille. Les *dragas* avaient l'habitude de pénétrer pendant la nuit dans l'église d'Arnavé ; mais elles prenaient soin d'en partir avant le jour pour ne pas se faire voir. Un soir pourtant, on tenta de les surprendre en les enfermant dans l'église. Elles s'enfuirent par le clocher, mais lancèrent, en partant, leur malédiction sur Arnavé : un orage épouvantable éclata et détruisit le village. Les collines ravonnées portent encore la marque de cette catastrophe (Louis Anglade). Selon un autre informateur, elles allaient à la messe tous les dimanches (On ne précise pas s'il s'agit de l'église d'Arnavé) mais elles devaient quitter l'église avant la fin de la messe, sous peine qu'un orage ne survienne (A).

*Celles* - Les *encantadas* étaient des femmes habillées et couronnées de blanc qui disparaissaient en nuée lorsqu'on s'approchait d'elles. Munies de battoirs en or, elles allaient laver au ruisseau *Caudu* (com. de Celles). Une fois, le propriétaire de la ferme de *Caudu* s'empara d'un *batelet* (petit battoir) qu'elles avaient oublié ; le soir même, elles vinrent frapper à sa porte en disant : «Rends-nous le *batelet* d'or». L'homme refusa et pour le punir elles le rendirent «plié en deux comme si sa colonne vertébrale avait été cassée». Son fils, que notre informateur a connu était lui aussi frappé de la même infirmité, toujours à cause du *batelet* volé (A).

*Couserans* (région du) - Les *encantadas* ou *Sarrasines* vivaient dans des grottes souvent situées au bord des ruisseaux. Elles dormaient le jour et travaillaient la nuit. Les «gars de la montagne» entendaient le bruit de leurs battoirs et certains assuraient avoir aperçu des femmes très belles dans le ruisseau ; ils prétendaient aussi avoir vu, le matin, la marque d'une feuille de platane dans le sable. Les vieilles femmes du village leur expliquaient que ces traces étaient les pattes d'oie des *encantadas* et que seule la branche de laurier mouillée d'eau bénite pouvait effacer les terribles empreintes qui feraient mourir tous ceux qui poseraient dessus un pied chrétien. Elles affirmaient que chaque fois qu'il manquait quelque chose dans les mesures, on relevait soit sur la terre battue et poussiéreuse, soit dans le courtil, des traces de volaille (7).

*Durban, Montseron* - Les vieux racontaient qu'autrefois, il y a peut-être cinq cents ans, la grotte de *Malarnaut*, entre Durban et Montseron, servait de refuge à une colonie de fées qui étaient toutes vêtues de robes blanches et qui avaient les pieds palmés comme les canards. Pendant le jour, elles ne sortaient jamais et ne menaient pas le moindre tapage ; mais sitôt la nuit tombée, on entendait un brouhaha de ferraille. En s'approchant doucement, les jeunes gens du pays parvenaient à surprendre des bribes de conversations. Un soir, Jeannot, de Bogue, en entendit une qui disait : «Demain ça ira bien pour semer les haricots». La nouvelle se répandit de hameau en hameau, chacun se mit à labourer et jamais les haricots ne portèrent tant de cosses ; ce fut une année d'abondance. On prétendait également que les fées sortaient la nuit pour laver leurs serviettes (8).

*Foix (hameau de Labarre)* - Les *encantadas* ont disparu depuis qu'on sonne l'angélus. Elles vivaient dans des grottes et faisaient leur lessive en se servant de battoirs en or (A).

*Ilhat (hameau de Rappy)* - Les *encantadas* étaient très riches et lavaient leur linge avant le jour avec de semblables battoirs (A).

*Malléon* - Les *dragas* étaient aussi sauvages que des bêtes. On appelait *dragôts* les hommes, *dragas*, les femmes. Ils avaient les pieds palmés et habitaient dans des grottes. Les *dragas* lavaient la nuit au *Riou de la Coumo* (com. de Malléon) avec des battoirs en or. Une femme du village qui était allée laver à ce ruisseau avant le jour, effrayée

par les *dragas*, posa son linge à terre et rentra précipitamment chez elle. Quand, dans la journée, elle retourna sur les lieux, elle trouva sa lessive entièrement faite. Un dimanche, le grand-père maternel de l'informatrice attrapa une *draga* ; mais pendant que les gens étaient à la messe, le *dragôt* vint délivrer sa compagne (Mathilde Lavigne). Leur disparition date du jour où l'on commença à sonner l'angélus (A).

*Le Mas-d'Azil*. - Les *encantadas* qui hantaient la grotte du Mas-d'Azil sont signalées par Mistral dans le *Trésor du Félibrige* (t.I, p. 889). La célèbre grotte, que l'on nomme également *grotte des encantadas* fut habitée pendant plusieurs siècles par des fées qui prédisaient la victoire ou la défaite en temps de guerre. En temps de paix, elles enseignaient au peuple l'art d'exploiter les mines et de fondre le bronze (9).

*Montferrier*. - Cinq *encantadas* vivaient dans une grotte, non loin d'une ferme isolée, aujourd'hui démolie, située en face des *Pigailous*, à une portée de fusil de la forêt de Moulzonne (Le lieu-dit où était construite la ferme porte toujours le nom d'*Encantat* sur les cartes d'état-major). Ces fées s'en allaient chaque soir au ruisseau faire la lessive avec des battoirs en or et ne rentraient chez elles qu'au matin. On peut voir encore, au bord du ruisseau, inclinées dans l'eau, les cinq pierres plates dont se servaient ces lavandières (10).

*Montseron*. - Voir : Durban

*Moyenne-Ariège*. - Les *enchantées* « s'établissaient proche des villages, et, quand les paysans étaient aux champs, elles entraient dans les cours et les maisons pour y voler de tout : poules, lapins, pigeons, pain saucissons, jambon, et même elles essayaient de voler les tout-petits dans leurs berceaux (11). Tous disaient qu'elles étaient sorcières et jetaient des sorts sur le bétail et sur les gens » (12).

*Nalzen*. - Les *encantadas* vivaient dans des grottes, lavaient leur lessive, le soir, avec un battoir en or, dansaient au milieu des bois. Elles disparaurent quand on se mit à sonner l'angélus. Elles avaient le pouvoir de se métamorphoser en bêtes ; à ce propos, on raconte l'histoire suivante : un homme, ayant égaré une brebis, part à sa recherche, la retrouve, la charge sur ses épaules, mais en réalité l'animal est une *encantada* métamorphosée. Une autre fée dit alors : « Tu te fais porter par Jean-Paul ! » L'homme répond : « Tiens, que le diable t'emporte ! » Et il lance la brebis à terre. (Euphasie Rouzard) (13).

*Niaux (hameau d'Alliat)*. - Les *dragas* avaient élu domicile dans les rochers de *Caouneyts* (près d'Alliat), dont certaines excavations avaient la réputation d'être pleines d'or. Elles avaient la propriété de voler dans les airs et elles pénétraient dans les maisons en passant par les fenêtres.

*Quérigut*. - Les fées (*encantadas*) lavaient la lessive, la nuit, avec des battoirs en or (14).

*Rimont.* - Même croyance qu'à Quérigut, à propos des *Sarrasines*.  
Celles-ci vivaient dans des terriers (A).

*Saint-Jean-de-Verges.* - Les fées possédaient des lavoirs en or (A)

*Saint-Paul-de-Jarrat (h. d'Antras).* - Les *dragas* ne sortaient que la nuit des grottes et des abris rocheux où elles demeuraient (Emma Marrot)

*Saint-Paul-de-Jarrat (h. de Langlade).* - Les *dragas* lavaient le linge des femmes qui allaient faire leur lessive à la rivière à condition de ne pas être accompagnées par elles. Le grand-père de l'informatrice prétendait qu'elles logeaient dans le *campanet* (clocher) de l'église d'Arnavé. Pour se venger des tracasseries des hommes, elles formulèrent le souhait que le coteau de *Mountaouriol* et le *Roc de Canarille* «descendent si Dieu le voulait». L'éboulement se produisit et engloutit la moitié du village (Noellie Tartiet) Cf. une variante de ce récit recueillie à Caze navé.

*Saurat.* - Les *encantadas* vivaient dans une grotte qui porte leur nom, au pied de la *roche des Iregges*, sur le versant de Rabat. Elles avaient relié *Calamès* à *Montorgueil* par un pont de verre qui leur permettait de transporter leurs trésors d'une montagne à l'autre (Mme Tourenq) (15). On retrouvera plus loin, à propos de Roland et de Samsou, la légende du pont de verre. Selon Mme Sans, notre informatrice de Prat-Communal (com. de Saurat), le *pont de las encantadas* est un passage dans le schiste qui se trouve sur le flanc nord du massif de la Journalade. De Mme Tourenq nous tenons la jolie légende de Jean d'Angriou : un homme de Saurat qui se nommait Jean d'Angriou, surprit un soir, au clair de lune, les *encantadas* qui étalaient leurs pièces d'or sur un drap de lit «pour les faire sécher». Elles plièrent vivement le drap et lui crièrent avant de partir :

*Jan d'Angriu,*  
*Paure èras,*  
*Paure siràs*  
*Argèn de l'encantada*  
*Te no n'auràs.*

Jean d'Angriou,  
Pauvre tu étais,  
Pauvre tu seras.  
De l'argent de la fée  
Point n'en auras...

Variante de ce récit : «Jean d'Angriou voulait épouser l'Incantade de la grotte du Siech pour ses richesses. Mais elle se méfiait un peu de cela. Un jour que son trésor était étalé au soleil, sur un drap blanc, sous la garde d'un petit chien, le jeune homme voulut profiter de l'occasion et faire sur lui main basse. Mais avant qu'il touche au but, le petit chien aboya moqueusement, rabattit les quatre coins du drap sur l'or exposé et rentra le trésor dans les profondeurs mystérieuses de la grotte. Il s'en retournait honteux, quand soudain il entendit, venant d'un rocher, la voix de la fée : «Jean d'Angriou, Jean d'Angriou, paouré qu'èras, paouré que siras ; l'or de l'Incantado, jamais tu ne l'aouras ! » (16).

*Sentein* - Les fées (*hadàs*) étaient des femmes qui vivaient près des sources. L'été, quand les gens fanaient, une *hada* passait dans les prés et, si le foin était rare, elle leur disait pour les consoler : «*Amassat-le pla, bilhèu pro n'aurau !*» (Amassez-le bien, peut-être en aurez-vous assez !). Si la récolte s'annonçait abondante, elle leur conseillait : «*Ramassez-le bien, il pourrait vous servir !*» (Melle Mahenc). - On voyait depuis Antras (c. de Sentein) le linge des fées étendu au soleil près du *Carric Traoucatch* (rocher troué) qui leur servait d'habitation. Cette grotte était divisée en deux salles, dont l'une renfermait une petite fontaine où elles allaient boire, ainsi qu'un petit arbre. Un vieillard de la famille Donès (surnom : Gat) trouva un jour un petit *hadach* (17) qu'il garda chez lui pour l'élever. Personne ne vint jamais le réclamer tant que le vieux fut en vie. Mais le soir où il mourut, la mère vint chercher son *hadach*. Elle l'appela du pied de l'escalier : «*Pinquirindu !*» (18). Le petit lui répondit : «*Mamà mia !*» (maman mienne!). Alors la mère lui dit : «*Benedit sia eth - Que t'a tan plan noirich*» (Béni soit celui - Qui t'a si bien nourri). Et elle ajouta : «*Se li van dar àpit deth òrt - Eth òme non seriá cap mudrt - No li van dar cap deth àpit deth òrt - Eth òme qu'e mudrt*». (Si on lui avait donné du céleri du jardin - l'homme ne serait pas mort - On ne lui a pas donné du céleri du jardin - l'homme est mort). Elle emmena l'enfant vers la grotte et les gens du village l'entendirent pleurer longuement (Marie Soulé).

*Soueix* - Les *Sarrasines* étaient de petites femmes qui avaient du beau linge très fin et très blanc. Elles qublièrent un jour leur *frappoir* (battoir) en or dans un lavoir où on le trouva (A).

*Soulan* - Quand on parlait d'un linge très blanc, on disait : blanc comme le linge des *Sarrasines*. Le *trou des Sarrasines* se trouve sur le versant de Soulan de la colline de Coumeleige (A).

*Surba* - Voir Saurat.

*Vicdessos (h. de Suc)* - Tout un quartier de la montagne, en dessous de Freychénède, porte le nom de *Las encantadas*. Il y a très longtemps, une femme, qui était allée y ramasser du bois, crut entendre le choeur des anges, et, relevant la tête, elle vit dans la roche entr'ouverte un château magnifique. Dans la plus belle salle, des dames aux parures éblouissantes chantaient tandis que de nombreux tailleurs maniaient de riches étoffes tissées d'or et d'argent. La paysanne alla faire part de sa découverte à ses voisins, mais lorsqu'ils revinrent au pied de la grotte, les fées avaient refermé la pierre magique et jamais plus personne ne put les apercevoir. Pourtant les gens du pays en conservent le souvenir et savent trouver la fente d'une caverne spacieuse où l'on peut voir une main et une chaise sculptées dans la roche, comme pour prouver à travers les âges la véracité de la légende. Une de ces roches semble recouverte d'argent ; c'est là que les *encantadas* viennent laver leur linge. A midi elle luit d'un éclat sans pareil : ainsi le berger connaît à quel moment est le milieu de la journée (19). - «*Au fond du cirque de Rengré, à Las Escalos, se trouve une grande grotte, dite Craugne de Las Fados.*

On y voyait la nuit des ombres habillées de blanc ou revêtues de costume des seigneurs ; ceux qui les apercevaient en avaient grand'peur, mais ce n'étaient (d'après la légende) que des prêtres et des nobles fuyant la Révolution. La tradition voulait que dans la grotte il y eût une maie à pétrir et sur la pierre on croyait reconnaître l'empreinte d'une main»(20) Les documents recueillis oralement à Suc confirment ces données. Les fées (*fadas*) vivaient dans une grotte où l'on peut voir encore leur pétrin dans le rocher. Le diminutif *fadoets* servait à désigner leurs enfants. Elles avaient une supérieure». Elles dansaient dans les prés et jamais la neige ne tombait sur les lieux de leurs ébats.

### RECITS TYPES

Par *récits types* nous désignons les récits qui possèdent une certaine structure, dont les éléments constitutifs s'agencent avec une relative constance d'une version à l'autre, et que l'on peut classer par types comme les contes populaires.

#### I - La fée mariée à un humain -

*Version 1* - La dernière *draga* que la grand-mère maternelle de notre informatrice ait connue était mariée avec un homme du village dont elle avait eu deux enfants. Elle ne voulait pas qu'on l'appelle *draga*. Un jour, en moissonnant, elle abattit un tel travail, que son mari lui dit : «Tu as bien *draguejat* (21) aujourd'hui de faire un travail pateil !». Alors elle quitta la maison, mais elle revenait soigner ses enfants en l'absence de son mari. Les enfants en informèrent leur père qui comprit qu'elle ne voulait plus le voir ; il conseilla aux enfants de clouer la robe de leur mère à un morceau de bois pour la retenir à la maison. Quand elle se vit prisonnière, elle déchira sa robe et s'enfuit pour toujours du village. (O. Prat, Arnave).

*Version 2* - Au *Gella*, dans la forêt de Bélesta, un nommé Cantier rencontra une jeune *encantada* et lui fit cette proposition : «Si tu veux quitter ta vie pour la nôtre, je t'épouserai». Elle lui répondit : «Qui, mais à une condition : il ne faudra jamais me traiter de *fada* ou d'*encantada*, autrement je te quitterai et tu ne me verras plus !» Ils se marièrent et eurent un enfant. Un jour qu'ils se disputaient il lui dit : «Espèce de *fada*, d'*encantada* !». La fée partit sur-le-champ. Elle revenait soigner l'enfant mais disparaissait dès que son mari ouvrait la porte. Le père dit à l'enfant : «Je te donne ce marteau et cette pointe ; tu cloueras la robe de ta mère pour qu'elle ne puisse pas repartir». C'est ce qu'il fit, mais la fée arracha le morceau et partit pour ne plus revenir. Cette légende expliquerait l'origine du nom de famille *Cantier*, qui viendrait d'*encantada*. (R. Amouroux, Bélesta).

*Version 3* - Le fermier de la métairie des *Pierrets*, près du roc de Fontestorbe, avait un fils, *Pierretou*, qu'une *encantada* demanda en mariage. Elle alla proposer ses services à la ferme à l'époque de la moisson

et on l'engagea comme servante. Le lendemain, quand les habitants de la métairie se levèrent, elle avait déjà balayé la maison, fait son lit, allumé le feu, mis à chauffer la bouillie du porc et elle rapiécait des chaussettes trouées. Étonnés de son travail, ils lui demandèrent de venir moissonner avec eux. Elle accepta mais à condition d'être seule à le faire. C'était un champ de dix jointées (22). A peine le fermier, sa femme et son fils avaient-ils coupé cinq ou six gerbes d'un champ voisin, l'*encantada* avait terminé son travail, proposait d'achever celui de ses patrons et de faire encore la soupe. Pendant le repas elle demanda *Pierretou* en mariage, ce qui fut accordé. La métairie des *Pierrets* devint la plus riche du pays, les récoltes étaient belles même lorsque les voisins ne récoltaient rien. Le couple eut des enfants. Tous les jours, quand les habitants de la ferme se réveillaient, ils trouvaient la femme levée, le pain au four, les enfants lavés et peignés, la maison propre. Lorsque *Pierretou* demandait à sa femme comment elle faisait, elle lui répondait : « Ne t'occupe de rien. Tu me soupçonnes d'être une *encantada*. Si par malheur tu venais à me dire ce mot, tu ne me verrais plus ». *Pierretou* le lui dit un jour. Aussitôt sa femme disparut. Cependant les enfants continuaient à être soignés, les champs labourés et moissonnés, la maison entretenue. C'était l'enchantede qui faisait cela, sans qu'on la voie. (23).

*Version 4* - Une *draga* s'était mariée avec un homme d'Appy (canton des Cabannes) ; elle ne restait presque jamais à la maison. Un jour son mari découvrit qu'elle avait pétri et fait cuire le pain avant le jour ; il lui dit : « *Draga, ai draguejat !* ». Dès lors, il ne la revit plus. (L. Anglade, Cazenave; il tient le récit de sa femme).

*Version 5* - Un jeune berger était amoureux d'une Sarrasine (24) ; celle-ci, à son insu, venait lui dérober des fromages dans sa cabane. Pour découvrir le voleur, il répandit de la cendre sur les dalles, et quand il revint, le soir, de faire paître ses brebis, il remarqua des empreintes de feuilles d'érable. Un autre jour, il captura la voleuse qui n'était autre que la Sarrasine dont il était épris. A l'automne, redescendus au village, ils célébrèrent chrétiennement le mariage et la Sarrasine lui déclara : « Aussi longtemps gardera-t-on ma robe en notre chaumière, aussi longtemps la prospérité et le bonheur y règneront-ils pour nos enfants. » Mais, un jour, l'arrière-petit-fils vit la vieille robe de l'aïeule, s'en moqua et s'en servit pour essuyer la boue de ses chaussures. Depuis lors, tous les descendants de cette famille furent malheureux. (25).

*Version 6* - Un jeune homme d'Ourdas, nommé Pierrot, tomba amoureux d'une fée de la grotte de Malarnaut (26), qu'il avait vue quatre ou cinq fois au bord d'un ruisseau. Quand il lui demanda sa main, elle lui répondit : « Je veux bien, mais il faut promettre sur votre honneur que vous ne direz à personne que j'ai les pieds palmés comme les oies. » Pierrot jura et la noce eut lieu à Ourdas. Deux enfants, un garçon et une fille, naquirent. Un soir de fête patronale, Pierrot, qui avait trop bu, laissa échapper à l'oreille d'un ami que sa femme avait les pieds palmés. Celle-ci, apprenant la chose, reprit le chemin de la grotte de Malarnaut. La nuit suivante, l'homme furieux, aidé par ses voisins, alla boucher l'issue de la grotte avec des feuilles de fougère, des fagots d'aune et de frêne, et il y mit le feu (27).

*Version 7* - Une draga s'était mariée avec un homme en lui disant : «*Que te fascon, que te digon, me dius pa pè d'auca*». (Quoi qu'on te fasse, quoi qu'on te dise, ne me dis pas pied d'oie) (28). Un jour, pour éviter que la moisson ne soit détruite par l'orage, elle la rentra encore verte, ce qui lui valut d'être traitée de *pè d'auca* par son mari. Elle quitta la maison, mais elle revenait en secret soigner ses trois enfants, un garçon et deux filles, en passant par la fenêtre. Sur les conseils de leur père, ceux-ci lui clouèrent la robe au lit, mais après cela elle ne revint jamais. (Mathilde Lavigne, Malléon).

*Version 8* - «Il y avait autrefois, dans la commune de Montferrier, en face des Pigaillous, une ferme seulette qui est aujourd'hui démolie (29). Là vivait un homme jeune encore, joli comme un Adonis avec des cheveux blonds et frisés. On disait qu'il était le fils d'une fée parce que, paraît-il, les frisés viennent de la famille des fées. Il s'appelait Guillaume (...). Un matin, Guillaume le frisé rencontra une fée qui s'était attardée au bord du ruisseau ; elle était jeune et jolie, et frisée comme lui. Ils se plurent, et dans peu de temps ils se marièrent (30). Et les autres quatre fées de la grotte (31) furent invitées à la noce... «Au moins, dit la jeune mariée à son mari lorsqu'ils se trouvèrent seuls, ne me dis jamais *fada ni encantada*, si tu veux que nous soyons heureux tout le temps». Et depuis ce jour la ferme s'appelle l'Enchanté (l'*Encantat*). Les deux nouveaux mariés furent heureux quelque temps : les récoltes étaient magnifiques, les blés bien en grain et le bétail prospère. Deux enfants naquirent à l'*encantada* : deux jumeaux, un garçon et une fille, tous les deux jolis et frisés comme le père et la mère. Maintenant ils commencent à marcher et à parler, et c'était un plaisir de les voir courir de tous côtés en pépant comme deux mésanges. Un jour du mois de juillet, Guillaume partit en voyage pour une huitaine de jours, du côté de Carcassonne. «Lorsque je reviendrai, dit-il à sa femme, les blés seront mûrs et nous nous mettrons à moissonner». Le lendemain soir les fées de la grotte allèrent trouver la femme de Guillaume. «Il faut que tu fasses moissonner le blé au plus tôt, si tu veux en tirer parti. - Mais il n'est pas tout à fait mûr, dit-elle. - Cela ne fait rien. Fais-le moissonner demain. Nous autres nous savons qu'un orage de grêle va s'abattre sur le pays et qu'il va tout briser». Et malgré que le blé fût un peu vert, elle le fit tout couper le lendemain. Lorsque Guillaume rentra et qu'il vit ce blé en moyettes et il dit à sa femme : «Mon Dieu, pauvrete ! Je crois que tu es devenue folle (*fada*) (32) d'avoir fait moissonner ce blé encore vert». Et aussitôt qu'elle eut entendu ce mot de folle, elle se mua en colombe et s'envola au dehors. Et le pauvre Guillaume ne la revit plus... Seulement son blé, malgré qu'il eût été coupé un peu vert, fut bien joli, pendant que celui des fermes voisines, qui était resté debout, fut anéanti par un orage de grêle comme jamais on n'avait vu le pareil. L'homme s'en allait chaque jour à son travail, et quand il rentrait chez lui, le repas était préparé sur la table et les enfants étaient bien propres et soignés. Mais de femme il n'en

voyait jamais aucune. Et pourtant elle venait chaque jour à la maison pendant que Guillaume était dehors, mais lorsque celui-ci rentrait, sur le soir, sa femme se muait en colombe et s'envolait. A la fin, l'homme eut l'idée d'aller se cacher dans la maison, et aussitôt que sa femme arriva, il la saisit vivement et essaya de l'attacher au pied du lit. Mais la fée eut vite fait de défaire la corde et de s'envoler à nouveau. Alors le pauvre Guillaume ne la revit plus jamais». (33).

*Version 9* - Une mère *draga* fit un jour un travail surhumain : elle coupa du blé, le moulut et fit, avec cette farine, du pain pour ses trois enfants. Comme son mari lui disait qu'elle «*draguéfait*», elle lui défendit de jamais répéter ce mot, sinon elle le quitterait. Mais un autre jour où elle avait encore beaucoup travaillé, les mots malheureux échappèrent à l'homme : «*Draguejat, draga !*» (34). Elle s'en alla, pour revenir quelques jours après peigner ses enfants. Pendant qu'elle était en train de peigner le plus petit, le plus grand lui cloua sa robe au sol avec une pointe afin de la retenir et que son père puisse lui reparler. Elle prit la fuite en abandonnant toute sa famille. *Marrot* est le nom de cette famille, toujours existante, qui descend des *dragas* à la troisième génération. (Anonyme, Niaux, h. d. A.)

*Version 10* - (Texte non retouché). «Dans l'ancien temps, dans le canton de Quérigut, on croyait aux fées (*encantadas*) : aujourd'hui, on les appellerait *sorcières*, ou des *fées*. Et une fois, il y avait deux frères, de Quérigut, qui s'en allaient à l'étang de Quérigut chercher de la *tèsa* : c'était du bois de pin imbibé de résine dont on se servait pour s'éclairer la nuit ; à cette époque il n'y avait pas d'électricité, et il n'y avait même guère de pétrole : on se servait de la *tèsa* pour s'éclairer la nuit. Ils s'en allèrent vers l'étang. A un moment donné, voici que deux jolies demoiselles te sortent de l'étang pour leur parler et elles leur disent s'ils voulaient se marier avec elles. Elles étaient si jolies que tous deux dirent oui. Et alors elles leur dirent : «Si vous voulez que nous nous mariions avec vous, demain matin il vous faut venir nous chercher. Mais il vous faut venir à jeun ; il ne faut rien manger avant de venir ici.» Le matin, les deux frères se lèvent pour aller chercher les demoiselles. Seulement l'un dit : «Il faut déjeuner.» Mais l'autre dit : «Mais non ; tu sais qu'elles nous ont dit qu'il ne fallait pas déjeuner. - Eh bien si tu veux venir, viens ; si tu ne veux pas venir reste là. Mais moi je vais déjeuner». Alors il déjeuna, mais l'autre s'en alla à jeun. Quand ils arrivèrent à l'étang, les deux demoiselles sortirent et dirent : «Eh bien, toi, tu as déjeuné. - Oui - Eh bien, du moment que tu as déjeuné, c'est une preuve que tu es plus maître que moi : je suis obligée de te suivre» - «Toi, tu n'as pas voulu déjeuner ? - Non - Eh bien, alors, tu vas venir avec moi». Et elle l'emmena dans l'étang et jamais plus on ne l'a vu, celui-là. Et l'autre emmena la femme avec lui à Quérigut.

«Quand ils furent à Quérigut, ils eurent des enfants, et la femme faisait ce qu'il faut. Seulement un jour elle lui dit : «Ecoute : nous nous

entendons bien ; mais que nous nous disputions ou que nous ne nous disputions pas, ne me dis pas *nitó*. Si tu me dis *nitó*, jamais plus tu ne me verras. Le temps passa, et un beau jour les blés (seigle?) étaient prêts à moissonner ; mais il s'en fallait d'un peu. Alors la femme dit à son mari : «Écoute, il y a le blé, il faut aller le moissonner, parce que je pense qu'il y aura un gros orage qui le couchera tout». Alors l'homme dit : «Non, le blé n'est pas bon à moissonner ; je ne veux pas moissonner». La femme s'en alla moissonner le blé ; quand le mari s'aperçut qu'elle avait moissonné le blé, il dit : «Maintenant, bien ! Tu en as fait, *nitó* !». Il n'eut pas sitôt dit cela que la femme disparut, et il ne l'aput plus vue. Mais l'homme s'en allait travailler, et quand il rentrait, il trouvait la cuisine prête et les enfants soignés. Alors on disait aux enfants : «Qu'est-ce qui vous...? - C'est maman qui vient.» De ce moment, quand elle sut qu'il le savait, il ne la revit plus. (L'enquêteur demande si elle ne soignait plus les enfants. Acquiescement.) (35).

*Version 11* - Une *draga* d'Arnavé avait épousé un homme en exigeant de lui qu'il ne lui dise jamais : «*Draga, as pla draguejat*» (fée, tu as bien travaillé). Un jour où l'orage menaçait, elle moissonna à elle seule tout un grand champ de blé noir. Le soir, son mari lui dit les paroles fatidiques, ce qui provoqua son départ. Elle revenait toutefois soigner ses enfants lorsque son mari n'était pas là. Le père recommanda à ses enfants de clouer la robe de leur mère au plancher ; après cela, elle ne revint plus jamais. (St. Paul de Jarrat, h. de Langlade, N. Tartiet).

*Version 12* - Des *ancantadas* allaient laver leur linge, la nuit, «du côté du Coungoust». On les entendait souvent donner des coups de battoir dans l'obscurité et, lorsqu'on essayait de les voir, elles disparaissaient. Une nuit, l'une de ces lavandières fut surprise par un jeune pâtre qui allait rejoindre un parc pour veiller sur des moutons. Elle savait qu'elle était condamnée à se marier avec celui qui l'avait aperçue et qu'elle ne pourrait retourner au monde des *encantadas* sans être purifiée. Ils se marièrent l'automne suivant et, le soir du mariage, la fée dit à son homme : «Surtout que jamais l'envie te prenne de me maltraiter ou de m'injurier». Le pâtre promit tout ce qu'elle voulait, car il avait un peu bu et ne savait plus trop ce qu'il faisait. Très travailleuse, l'enchantée se levait dès l'aube et ne se couchait qu'à la nuit noire : elle était toujours dans les champs. Quelquefois, elle s'en allait de bon matin, au Coungoust, laver son linge sale qu'elle ramenait blanc comme la neige avant le jour. Une fois, son mari s'aperçut qu'elle était partie et il la chercha partout. Quand elle revint, elle se mit à crier et à lui dire : «Je vois que tu es folle (confusion avec fée, *fada*, en langue d'oc) de t'en aller ainsi dehors à cette heure ! Où es-tu allée ?» Elle se mit à pleurer et lui dit : «Malheureux, ne m'appelle plus jamais ainsi, il t'arriverait malheur ! «quelque temps après, une nuit d'hiver, le pâtre rentrant de l'auberge trouva sa femme qui filait encore du coin du foyer et il lui vint à l'idée de lui dire qu'elle était fée. Alors elle s'arrêta de travailler et tomba raide sur le plancher ; elle lui dit : «J'étais une enchantée, je t'aurais rendu toujours heureux si tu avais tenu ta promesse. Mainte-

nant, je suis délivrée et je dois m'en aller». Et elle expira, elle s'en alla rejoindre ses compagnes au Coungoust.(36).

## II - La fée capturée ou le secret de l'aune.

*Version 1* - Les dragas «frappaient le vernial (aune ; syn. verne) et en faisaient de l'or». Un jour où l'on avait attrapé un de leurs enfants, on entendit la mère qui disait en le suivant : «*Draguit, dragôt - Que te fascon, que te digon - Ne digas pai jamès - A qué serbís la gatòta de vernial*». (... Quoi qu'on te fasse, quoi qu'on te dise - Ne dis jamais - A quoi sert le chaton (littéralement : petite chatte) de verne). (Malléon A).

*Version 2* - Un paysan avait fait prisonnier un petit *Sarrasin* et il le tenait enfermé chez lui. Chaque soir, on entendait la mère qui venait derrière la porte et qui disait au petit : «*Que que fagan, que que digan, era vertuch de vèrn jamès no la digas*. (Quoi qu'on te fasse, quoi qu'on te dise, la vertu de la verne jamais ne la dis). Un soir, alors que du lait bouillait sur le feu, le petit *Sarrasin* se mit à dire : «Le lait qui monte, le lait qui monte !» Voyant la porte ouverte, l'un des fermiers s'écria : «Fermez la porte, fermez la porte !» Mais pendant que les gens s'occupaient du lait, le petit disparut ; on croit que la *Sarrasine* était venue le chercher. (Souban A).

*Version 3* - Deux *Iretges*, ou hommes sauvages, vivaient «au XII<sup>e</sup> ou XIII<sup>e</sup> siècle» dans la forêt de Barthes. Ils s'abritaient dans des cavernes, se nourrissaient des produits de la terre et du gibier qu'ils pouvaient prendre. On les voyait souvent qui parcouraient les bois en tous sens, mais on ne pouvait jamais les approcher ; ils fuyaient et se cachaient au moindre bruit. À diverses reprises, on avait tenté de s'emparer d'eux, mais sans y parvenir. Sur les conseils d'un vieux chasseur, on suspendit au faite d'un gros chêne deux culottes rouges qui attiraient les regards et qui étaient cousues de façon à rendre la marche difficile à ceux qui les auraient mises. Des jeunes gens que le danger n'effrayait pas se cachèrent tout près, derrière des buissons touffus et des arbres. Les deux *Iretges* contemplèrent longtemps les culottes sans oser approcher. Puis un jour, à la nuit tombante, ils allèrent s'emparer des belles culottes rouges et, après s'être débarrassés de leurs guenilles, en passèrent chacun une. C'est l'instant que les jeunes gens choisirent pour leur sauter dessus et en capturer un, tandis que l'autre s'enfuyait. Ils emmenèrent le prisonnier à *Séourre* (37) mais comme ils franchissaient le pont de *Lagonal*, ils entendirent une voix qui criait : «*Digan que digan e fassan que-t fasson, non digas pas jamès çà nà qué le brop del vernal serveis !*» (Quoi qu'on te dise et quoi qu'on te fasse, ne révèle jamais l'usage du bourgeon de l'aune). Cela semble indiquer que ces sauvages attribuaient à l'aune une vertu que nous ne lui connaissons pas.

Enfermé dans une maison, étroitement surveillé nuit et jour, l'*Iretge* refusait obstinément de répondre aux nombreuses questions qu'on

lui posait. Une fois, pourtant, assis devant un feu de bois sur lequel cuisait une pleine casserole de lait, il s'écria spontanément : *Marieta, Marieta, la lait que s'en va !* Mariette, Mariette, le lait bout et s'extra- vase ! » Le prenant pour un être diabolique dont il-fallait se débarrasser pour la sécurité du pays, après un procès sommaire, on le brûla vif sur la place de Séourre. (Suit une explication historique peu convaincante, qui n'intéresse pas le folklore, et l'histoire très délayée, de l'autre, *Iretge* qui, pour se venger, enlève une jeune bergère qu'il emporte dans la *grotte des incantades*, située sur le versant de Rabat, au pied du *roc de Caïras* ; ils ont deux enfants ; mais un jour que l'*Iretge* va voler des haricots et des châtaignes dans les bas-fonds du *Sarrat de l'Aouriol*, il est poursuivi et tué par le propriétaire. Le récit se termine par le retour au village de sa femme et de ses enfants) (38).

### III - *Le secret de la soudure.*

*Version 1* - «Une fois, le forgeron Jacques n'avait pu souder un soc fendu. Il lui vint aux oreilles qu'une fée (de la grotte de Malarnaut) avait dit : «S'il l'avait aspergé de sable fin, il aurait réussi». Jacques suivit le conseil, et le soc réparé aurait traîné un monticule». (39)

*Version 2* - Il fut un temps où on ne savait pas souder le fer, On n'apprit à le faire qu'à partir du jour où l'on entendit un *dragôt* qui disait à un autre : «*Si le fèr a seudat - Sable de rivièra i abotat*». (Si le fer a soudé - Sable de rivière y a mis) (Math. Lavigne, Malléon).

*Version 3* - Des forgerons qui avaient capturé une *encantada* dirent entre eux, le soir en soupant : «*Bèi le fèr a seudat*». (Aujourd'hui le fer a soudé). L'*encantada*, qui les écoutait au coin du feu, marmonna entre ses dents : «*S'a seudat - Sable de rivièra i avètz botat*». (S'il a soudé - Du sable de rivière vous y avez mis). En entendant ces paroles, les forgerons comprirent que la fée venait de leur livrer sans le vouloir le secret de la soudure.

### IV- *La fée brûlée.*

*Version 1* - Il était une fois une humble chaumière perdue dans la montagne de Rabat. Ce logis était habité par une famille de pauvres paysans. Leur nourriture était frugale. Invariablement, la paysanne, tous les soirs, préparait une bouillie de froment et alignait les écuelles de bouillie autour de l'âtre. Il y avait autant d'écuelles que d'habitants dans la chaumière. Un soir, vers l'approche de la nuit, une fée (*encantada*) entra, gracieuse et légère comme sont les fées, mangea une assiettée de bouillie et repartit sans avoir parlé. Cette visite se renouvela

les soirs suivants. La pauvre paysanne était bien ennuyée et n'osait se plaindre craignant les maléfices de la fée. Comme les visites continuaient, elle se décida enfin à mettre son mari au courant. Voici ce qu'il dit : « Au lieu de remplir les écuelles, dit-il à la femme, mets la bouillie dans des coquilles d'oeufs, puis aligne-les sur de la cendre chaude autour de lâtre ». A l'heure habituelle, la fée entra et ce soir-là parla pour la première fois (40). Elle demanda à la paysanne son nom. « *Mi Mateisha* », lui répondit celle-ci. Et tout aussitôt, s'emparant d'une coquille, la fée en mangea le contenu. Elle se brûla et s'enfuit en criant : « *Que m'an cremat ! Que m'an cremat !* » (On m'a brûlée !) Elle arriva ainsi à la grotte des fées qui lui demandèrent qui l'avait brûlée. « *Mi Mateisha !* », dit-elle. Ainsi la chaumière fut épargnée des maléfices, car *Mi Mateisha* voulant dire : moi-même, ses compagnes ne la plainquirent pas. Et jamais plus elle ne revint dans l'humble chaumière. (41)

*Version 2* - Tous les soirs, à la nuit tombante, une *encantada* venait trouver une famille de charbonnier des montagnes de Saurat. Elle sentait qu'on y faisait des *pescalhós* (crêpes) et elle se faisait inviter. Elle revint plusieurs soirs de suite, mais la femme du charbonnier se lassait de faire des crêpes. L'*encantada* arrivait d'un air engageant et disait : « *Farèm pescalhós ?* » (Férons-nous des crêpes ?) La bûcheronne résignée répondait : « *Hé, fasam pescalhós !* » (Hé, faisons des crêpes). Au bout de quelques jours de ce manège, la femme en parla à sa voisine. Celle-ci lui dit : « Tu feras des *pescalhós*, et quand tu les retireras de la poêle, tu les lui lanceras en pleine figure. Elle te demandera ton nom ; tu lui répondras que tu t'appelles *Mi Mateisha* (moi-même) !! C'est ce qui arriva. Voilà l'*encantada* qui s'enfuit, la figure brûlée, en criant : « *Que m'an cremat !* » (On m'a brûlée !). Les autres fées, qui étaient accourues en entendant crier une des leurs, lui demandèrent : « *Chi t'ag a fèit ?* (Qui te l'a fait ?). - *Mi Mateisha !* » Alors les autres, au lieu de venir venger leur compagne, lui crièrent : « *Lèpa-t'òc* » (Lèche-le !). (Saurat. Melle Toweng, Dalou).

*Version 3* - « Un jour, dans une métairie écartée du village, la métayère était restée seule pour cuisiner. Sans l'avoir entendue rentrer tant elle avait le pas léger, la femme vit une « enchantée » devant elle. C'était une des plus jeunes qui avait appris quelque peu le parler du pays. Prise de peur, la métayère pensait au moyen de se débarrasser de cette sorcière, mais comment faire ? Hardie comme elles l'étaient toutes : « Comment t'appelles-tu ? » dit l'enchantée. « Moi-même, je m'appelle moi-même », répondit la rusée paysanne qui avait son idée. « Et que fais-tu là ? - Du *milhàs* (42), je fais ! » Et la femme tournait le *milhàs* de blé noir avec la *todelha* (43) dans un petit chaudron. « Est-ce bon, cela, « *millas* ? - Très bon, veux-tu en goûter ? - Oh ! oui, donne-m'en ! - Tiens ! le voilà ». Et promptement, la paysanne lève le chaudron et en coiffe l'enchantée qui s'enfuit en hurlant. « Si l'on te demande qui t'a coiffée, tu diras que c'est moi-même ! » lui cria la femme en verrouillant sa porte. Quand l'enchantée arriva au camp au milieu de toutes les autres, toujours coiffée et criant : « Eh ! qui t'a brûlée ainsi, pauvrete ? Qui

t'a coiffée pareillement ?» disent ses soeurs épouvantées. «C'est moi-même, moi-même», répondit l'enchantede en pleurant, et on ne put en tirer un autre mot. «Alors, si c'est toi-même, finirent par dire les autres, lèche-toi donc!» (44).

#### V - Le Changelin -

*Version 1* - Une paysanne qui habitait dans la montagne avait un enfant malade qu'elle donna à soigner à une *encantada*. Mais, lorsque l'enfant fut guéri, les parents s'aperçurent que l'*encantada* avait substitué son propre enfant tout poilu au leur qui allait mourir, afin que le sien prospère. (Saurat, Mme Tourenq Dalou) (45).

*Version 2* - Une *fada* vola, un jour, un enfant de Suc ; en retour, sa mère lui prit un petit *fadoet*. La fée lui dit : «Rends-moi le mien - Je te rendrai le tien». Elles reprirent chacune le leur (46) (Videssos, h. de Suc. A.).

*Version 3* - Une *encantada* échangea sa laide petite fille contre un enfant du village, pendant que les parents se trouvaient aux champs. Quand ceux-ci rentrèrent du travail, ils ne purent que constater la substitution. Ils imaginèrent alors le stratagème suivant : dans leurs travaux journaliers, ils emportaient aux champs la petite *encantada* dans son berceau, sans lui donner de soins quand elle pleurait. Ne pouvant supporter cela, la mère *encantada* profita de l'absence des parents pour reprendre sa propre fille, qu'elle aimait malgré tout, et remettre l'enfant volé dans son berceau (47).

#### VI - La femme accouchée par une fée -

*Version unique* - Une *encantada* de la grotte de Fontestorbes allait veiller de temps en temps à la métairie des Pierrets, qui se trouve de l'autre côté de la rivière. Dans cette ferme il y avait une jeune femme nommée Angèle, qui était enceinte et qui devait bientôt accoucher. La fée lui dit un soir : «Viens dans mon palais, tu te délivreras sans aucune souffrance. J'y mets une seule condition, c'est que tu te laisses fermer les yeux». Après quelques hésitations, la jeune femme accepta et peu de jours avant le terme, la fée vint la chercher, lui banda les yeux et la conduisit vers la fontaine. Lorsque le bandeau lui fut enlevé, elle se trouva dans un magnifique appartement où peu de temps après elle donna le jour à un joli bébé sans la moindre douleur. Avant de la reconduire chez elle, dans les mêmes conditions, l'*encantada* fit cadeau à la jeune femme d'une baguette qui lui permettrait d'obtenir tout ce qu'elle voudrait. A partir du moment où elle fut de retour à la ferme, tout marchait à sou-

hait grâce à la baguette : le mari et la jeune femme exécutaient les travaux les plus pénibles sans fatigue, le bétail prospérait, et leurs récoltes étaient les plus belles de la contrée. Bêtes et gens furent épargnés par la maladie et d'autres enfants naquirent. A l'heure de sa mort, Angèle recommanda à ses enfants de garder intacte la précieuse baguette. Mais lorsqu'elle fut morte, chacun voulut avoir la baguette pour lui seul. Comme ils ne purent se mettre d'accord, ils la coupèrent en morceaux pour en avoir un bout chacun, mais son pouvoir fut détruit et il ne leur resta dans les mains que de vulgaires bâtons (48).

### VII - Les feuilles changées en pièces d'or -

*Version unique* - Un laboureur qui avait rendu un service à une *Sarrasine* reçut d'elle en échange une poignée de feuilles d'aune. Il les rejeta, mais quelques feuilles restèrent accrochées à sa poche et, quand il arriva chez lui, il s'aperçut qu'elles s'étaient changées en écus d'or. (Rimont, h. de Las Quères. A.)

*NOTES COMPARATIVES* - Les différents noms par lesquels sont désignées les fées en patois ariégeois se rattachent à des aires linguistiques plus ou moins étendues. *Encantada* se retrouve dans les départements voisins : Pyrénées-Orientales (49), Aude (50), Hautes-Pyrénées (51) ; *fada*, qui apparaît sporadiquement en Ariège, possède dans le domaine de la langue d'oc une aire d'extension très vaste ; *hada*, qui est le même mot, mais dont l'h initial a remplacé le f, se continue à l'Ouest et au Nord, en Béarn (52), Gascogne (53), Guyenne (54). *Draga*, par contre, reste cantonné dans une zone locale (55). L'assimilation des *Sarrasins* aux fées est un phénomène loin d'être unique en France : il est connu notamment en Forez, en Savoie (56) et en Dauphiné. La dénomination *nitó* (mentionnée dans la version 10 du thème : *La fée mariée à un humain*) est d'un intérêt particulier, car avec peu de variantes ce mot signifie fée ou lutin en Dauphiné (57), en Suisse Romande (58), dans la Meuse (59), en Wallonie (60) ; les étymologistes le font dériver de *Neptune*, qui aurait également donné *lutin*, *luton*, etc. A la même série appartiennent sans doute les *mitonas* (bas latin : *mithonae*), fées d'une région des Corbières, dont l'étude a été faite par U. Gibert (61) et complétée récemment par J. Guilaine (62) qui signale une forme intermédiaire de ce mot désignant une sorte de gouffre des Corbières Occidentales, dénommé *gorg dai mitós* ou *gorg dai nitós*, gouffre situé entre les communes de Villebazy et de Villars-Saint-Anselme.

Les caractères généraux des fées, tels qu'ils se dégagent des documents ariégeois (elles sont sauvages, habitent les grottes, ne sortent que la nuit, ont pour principale occupation la lessive, sont douées de pouvoir magique) correspondent bien à ceux que l'on rencontre

dans toutes les régions où la croyance aux fées était fortement implantée (Bretagne, Limousin, Dauphiné, etc). Notons, en Ariège, la fréquence de certains thèmes : le battoir en or, la fée mariée à un humain, le secret de l'aune, la fée brûlée.

Les fées ariégeoises sont riches : elles ont des pièces d'or, des battoirs, des lavoirs en or. De même, dans l'Aude, les *encantadas* de Limoux et les *mitonas* des Corbières se servent de battoirs en or pour laver leur linge. Ces précieux objets évoquent les lits, d'évidoirs, peignes en or de *Mari*, sorte de génie basque de la montagne, dont le cycle légendaire, très riche, a été magistralement étudié par J. Miguel de Barandiarán (63). Dans l'Aude (64), le Roussillon (65) et la Cerdagne (66), au lieu d'un battoir en or, c'est une pièce du linge des fées qui procure la richesse à une famille.

Le détail des pieds palmés rappelle l'infirmité de la reine Wisigothe, Austris, la vraie reine Pédaouque, que la tradition de Toulouse nous montre se cachant dans son palais de Peyrelade (67). La même particularité physique existe également chez les fées béarnaises, qui ne souffraient pas que l'on fasse allusion à leur difformité en les appelant *pè d'auca* ou *pè d'auquetz* (68). Les *dragas* de Niaux, qui avaient le don de voler, peuvent se comparer aux fées de la région de Lannepax qu'on voyait voltiger, «courir dans les airs ou sur la cime des arbres» (69). Quant à la disparition de ce petit peuple, on la fait, en Provence, également, remonter à la date du premier angélus (70).

Dans les versions du récit type n° 1, *La fée mariée à un humain*, que nous allons maintenant examiner comparativement, on remarquera certains éléments (fées lacustres, jeune rompu) qui pour l'Ariège ne se rencontrent que dans la version 10, obtenue à Quérigut.

Dans une version gasconne, «deux frères jumeaux voient dans un bois deux fées qui leur proposent de se marier avec elles le lendemain, à la condition que d'ici là, ils ne boiront ni ne mangeront. L'un d'eux, sans y prendre garde, écrase sous sa dent un épi de blé, et la fée refuse de l'épouser. Son frère devient le mari de sa compagne, après lui avoir promis de ne l'appeler ni fée ni folle. Au bout de sept ans, sa femme ayant fait couper du blé avant maturité, parce qu'elle prévoyait un grand orage, son mari la traita de folle, et elle disparut pour toujours» (71).

Cordier relate une version des Hautes-Pyrénées assez semblable à la précédente, mais sur certains points plus complète, que nous résumons ici : Deux bergers rencontrent deux fées, ou enchantées, qui leur proposent de les épouser à condition qu'ils reviennent le lendemain à jeun pour rompre le charme qui les retient captives. L'un d'eux croque par inadvertance un grain de seigle, ce qui provoque la disparition de la fée. Le second se marie avec l'autre fée qui lui enjoint de ne jamais

l'appeler fée ou folle. Ils ont des enfants. Un jour, la fée, prévoyant l'arrivée d'un ouragan, fait couper et engranger les blés. Son mari la traite de folle ; elle quitte la maison, mais elle revient peigner ses enfants, jusqu'au jour où, surprise par son mari, elle s'en va définitivement (72).

Dans la vallée lavedanaise d'Azun (Hautes-Pyrénées), une fée était condamnée à demeurer dans un lac jusqu'à ce qu'un jeune homme qui serait «à jeun après avoir mangé» consente à l'épouser. Un jour, l'héritier de la maison d'Abbadie, de Sireix, écrasa entre ses dents un grain de blé qu'il rejeta aussitôt. Passant auprès du lac, il vit surgir une fée qui lui offrit de l'épouser. Le jour des noces, elle lui fit cet avertissement : «Ne m'appelle jamais du nom de fée, de folle, ou de *dauna d'aiga* (dame des eaux), sinon il arriverait un grand malheur». Ils eurent plusieurs enfants, mais un jour l'homme dit à sa femme l'un des noms interdits et aussitôt, retombant sous l'influence du charme magique, elle disparut. Elle revint une fois se montrer à ses enfants pour leur prédire que dans l'avenir ils éprouveraient des malheurs, mais que de leur lignée il sortirait un héros qui deviendrait roi. «On a prétendu que Bernadotte, roi de Suède, serait le descendant de l'un des enfants de cette fée. Les d'Abbadie, de Sireix, figurent en effet dans l'ascendance maternelle du Maréchal de l'Empire, qui ceignit la couronne de Suède». (73 et 74).

Dans ses *Traditions populaires du Roussillon*, Chauvet note une histoire analogue : la fée d'Enveitg promet à un jeune pâtre de l'épouser s'il se présente devant elle «ni à jeun, ni rassasié, ni habillé, ni nu, ni à pied, ni à cheval». Le berger met trois grains d'orge dans sa bouche, couvre son corps d'un filet et prend une chèvre pour monture (75). La fée consent au mariage, mais impose deux autres conditions à son époux : ne pas se retourner, quelque bruit qu'il entende, et ne jamais l'appeler *dona de fum* (femme de fumée) ou *dona d'aigua* (femme d'eau). En arrivant à Enveitg, il entend un bruit de sonnailles, se retourne et rompt le charme par lequel l'aire s'emplissait de bétail. Une autre fois, comme sa femme avait fait moissonner un champ de blé un peu vert, il la traite de *dona de fum* et de *dona d'aigua*. La fée disparaît ; elle revient pour soigner ses enfants en l'absence de son mari. Celui-ci leur conseille de coudre la jupe de leur mère à la robe de l'un d'entre eux, mais après cela elle ne reparait plus (76).

Bien que dans un contexte différent, on retrouve le motif du grain de blé rompant le jeûne fatidique dans la légende basque du *Chandelier de Saint-Sauveur*, relatée par Barbier : un homme poursuivi par le *Basa-Jauna* (Seigneur Sauvage), évite de tomber en son pouvoir en croquant des grains de blé qui s'étaient accrochés dans ses cheveux au moment du battage (77).

Le deuxième récit type, *La fée capturée ou le secret de l'aune*, peut se décomposer en trois épisodes principaux : a) la capture

de la fée ; b) le secret de l'aune ; c) le lait qui bout. Ce récit est largement représenté en Gascogne et au Pays Basque où il est parfois combiné avec d'autres thèmes (78). Dans une jolie version de l'Albret, on capture un *hadet* qui s'étonne devant des coquilles d'oeufs (ce motif est parfois lié au thème du *changelin*), pendant que sa mère lui conseille de l'extérieur de ne pas révéler à quoi sert la feuille d'aune « parce que tous les bouviers porteraient l'aiguillon doré ». En échange de l'enfant qu'on lui rend, la fée enrichit les paysans, mais ceux-ci lui désobéissent et reperdent ainsi leurs richesses (79). Dans un récit basque sur l'extermination des *lamiñas* (80), recueilli par D.Félix de Zamalloa, la *lamiña* prisonnière s'écrie en voyant le lait se sauver : « Le blanc en dessus ! » (81). Dans une version recueillie à Rouffiac-d'Aude, c'est un « homme sauvage » que l'on capture en usant du stratagème des sabots ; à la maison, il s'écrie en voyant monter le lait : « La manne de Dieu se verse. les enfants me pleurent, il faut que je m'en aille » (82). A Roquefort, (Aveyron), « on fit un soulier bariolé, la fée se baissa pour le ramasser ; on l'entoure et on la conduit au village où elle reste deux ans dans une chambre bien fermée ». (83)

Le récit type n° III *Le secret de la soudure* est assez rare dans cette forme précise ; mais l'idée générale d'une technique transmise, volontairement ou non, aux hommes par les fées est connue ailleurs ; ainsi, dans les Alpes, ce sont les fées qui ont appris aux habitants à travailler le lait.

Par contre, le récit type n° IV, *La fée brûlée*, jouit d'une grande popularité en Gascogne et en Pays Basque, où il se trouve parfois soudé avec un autre thème, *L'homme qui se déguise en fileuse pour faire fuir la fée*, qui ne paraît pas avoir été relevé en Ariège (84).

La légende du *changelin* (n° V), qui possède une aire d'extension internationale, est représentée par une excellente version béarnaise dans l'étude de J.-B. Laborde (85).

Du récit type n° VI, *la femme accouchée par une fée* (qui pourrait être la forme inversée du thème, bien connu en Bretagne par exemple (86), de *La Fée accouchée par une femme*), on rapprochera un récit basque recueilli par Vinson : Une femme accouche une *lamiña* et reçoit d'elle en récompense une poire d'or qui lui procure tous les matins une pile d'or. Mais elle perd ce fruit merveilleux le jour où elle révèle son secret (87). Il arrive que ce thème soit lié au récit type suivant, *Les feuilles changées en pièces d'or*. Bien que la trame en soit différente, l'histoire que Dardy intitule *La petite fée et la fontaine d'argent*, présente une certaine parenté à la fois avec les récits types n°s VI et VII : Une *hadeta* (petite fée) enrichit d'un écu par jour une jeune fille qui lui a rendu un service ; mais celle-ci raconte son secret et la barrique qu'elle avait pleine d'écus se trouva soudainement pleine de feuilles de verne (88).

A ce propos, nous aimerions attirer l'attention sur l'importance que semble avoir la verne dans le légendaire ariégeois et gascon. A ses mentions fréquentes dans la littérature orale s'ajoute son utilisation dans des cérémonies magiques : ainsi, à Malléon et aux Pujols, on met une branche d'aune dans le poulailler, le matin de la Saint-Jean, pour éviter que les poules ne prennent des poux dans l'année (89).

## II - LE DIABLE

*La chèvre rouge* - Le surnom qu'on donne au diable est *Pilou*, nom qui sert ordinairement à désigner une chèvre ou un bouc. On le voyait parfois sous forme d'une chèvre rouge (*craba roja*). (Abbé Castet, Argein).

*Le diable gardien de trésor* - Bien que cela ne soit pas précisé, il est fort probable que le curieux petit bonhomme du récit suivant ne soit autre que le diable. «Autour de tous les manoirs détruits l'imagination populaire crée des légendes de trésors cachés. La légende de Sainte-Catherine raconte que des chasseurs cupides fouillèrent une petite grotte (90), située à quelques pas de la tour ovale. Dans une salle, à la lueur de leurs *candelôs* brillèrent de vrais piliers de pièces d'or et d'argent, remontant vers la voûte comme des stalagmites, ils se disposaient à faire main basse sur le trésor, lorsqu'ils aperçurent un petit bonhomme qui faisait cuire silencieusement son pot-au-feu, *era ola*, en tenant son regard inquiet sur les importuns visiteurs. Nos gens avec effroi s'avisèrent que ses mains et ses pieds se terminaient par des griffes de chat. Dans leur fuite précipitée, ils tentèrent d'emplir leurs poches de pièces d'or. Aussitôt le bonhomme irrité jeta feu et flamme. Une force mystérieuse s'empara des chercheurs d'or et les fit disparaître. Ils se retrouvèrent, les poches vides mais sains et saufs, dans des fourrés, dispersés aux quatre coins du vallon. Depuis, personne plus n'osa tenter de recouvrer un trésor confié à un si terrible gardien» (91).

*Le Pouts de Paysa* - Le *Pouts* [puits] de *Paysa* (com. de Salsein) est une galerie plongeante qui aboutit à plusieurs salles aux parois tapissées d'excroissances calcaires. De ce trou béant, l'imagination populaire a fait une porte de l'enfer devant laquelle on passe en courant. Le diable, sous des apparences diverses, guette les humains à la lisière des bois pour les entraîner dans ces sombres domaines. Une jeune femme aperçut, un jour, un superbe cheval qui était en train de brouter. Elle monta sur la bête, dans l'intention de faire une promenade, mais le cheval tourna bride et, au galop, s'engouffra dans la grotte. Plus jamais on ne vit l'imprudente jeune femme. Peu après, sa mère désolée, puisant de

l'eau à la fontaine thermale du village, reconnu au fond de sa cruche l'alliance de sa fille qui brillait.(92).

*Le Pont du Diable* - Le diable devait construire en une seule nuit le pont de Saint-Lizier et recevoir en échange l'âme du premier passant. Il fut joué, car on lança un chien sur le pont ; pour se venger, le diable détruisit l'ouvrage. Il promit alors de le reconstruire en une nuit et de le terminer avant le chant du coq. Il fut cette fois berné par la Madone de Marsan, qui veille sur St-Lizier : elle fit chanter un coq miraculeusement au moment même où la dernière pierre allait être posée par le démon. Il ne resta plus à ce dernier qu'à s'enfuir. On peut encore voir, au milieu de la plus grande arche du pont, la place de la pierre manquante (93).

Une autre version de ce thème, localisée au lieu-dit St-Antoine, près de St Paul-de-Jarrat, a été publiée par A.Moullis dans le journal *La République du Sud-Ouest*, n° du 21-X-1948. Une légende semblable existe à Orlu.

*L'animal qui se fait porter - Version 1* - Un homme de Suc, qui avait égaré une brebis, partit à sa recherche. Surpris par la nuit, il s'apprêtait à rentrer chez lui bredouille, lorsqu'il trouva une brebis qu'il crut être la sienne. Il voulut la faire rentrer, mais la bête refusait obstinément d'avancer et il fut obligé de la charger sur ses épaules. Arrivé au bout du chemin, n'en pouvant plus, l'homme posa son fardeau à terre en disant machinalement : «Rappelle-toi que tu m'as pesé !» Et la brebis de répondre : «Je le crois, tu as porté le diable !» (Marie Delpy, Videssos, h. de Suc).

*Version 2* - «On raconte qu'un jour un mouton de la métairie de Pêchequille, sise sur un col à mi-chemin de Lavelanet à Montségur, s'était égaré dans les ravins. Le berger Franciscot passe toute une journée à le chercher et le trouve dans un bois occupé à brouter. Il voudrait le ramener à la bergerie, mais le mouton s'y refuse obstinément. Il le charge alors sur ses épaules, se met en route et rencontre un de ses cousins pour l'aider. «*Que fasiás, cosí, dempèi tant de tens qu'ès partit?* (Qu'as-tu fait, cousin, depuis que tu es parti ?) Et le mouton de répondre : «*E fasiá à portín-portena ame le Franciscòt.* (Nous faisons à nous porter mutuellement avec Franciscot). A cette réponse mystérieuse du mouton, les deux hommes prennent la fuite à toutes jambes, abandonnant sur la route ce mouton que les *mitonas*, pensaient-ils, avaient *enfadat*, ensorcelé !» (94).

*Version 3* - «Deux paysans revenaient de la foire de Labastide-de-Sérou. L'un des deux tenait, dans un sac, un chat qu'on lui avait donné. Il dit à son compagnon : «Veux-tu prendre mon sac un moment ?» - L'autre prit le sac et ils continuèrent à marcher. Mais peu à peu le poids du sac devint si grand qu'il s'écria : «Je ne sais ce que tu me fais porter. Je crois que c'est le diable !» «Ma foi ! s'il pèse trop, abandonnons-le».

L'homme ne se le fit pas répéter deux fois et jeta le sac à terre. Une bête énorme s'en échappa, sauta dans le pré, fit voler le foin amoncelé.. (raconté par Melle J. Mariot, Labastide-de-Sérou) (95).

*L'âne qui s'allonge* - «Un groupe de jeunes bergères prenait joyeusement ses ébats sur les pelouses en bordure du lac de Bethmale. Un âne superbe broutait non loin de là. «Nous allons monter sur l'âne et chevaucher autour du lac», dit la plus hardie. Et toutes de courir vers la monture. La plus leste se hisse la première sur l'impassible baudet, puis deux, puis trois. Lorsque la dixième fut dessus, les deux qui restaient à terre s'aperçurent que l'âne s'allongeait à volonté comme un souple caoutchouc. Vite, l'alarme est donnée. Poussant des cris d'horreur, les jeunes imprudentes, en se signant, sautent épouvantées de cette horrible bête, qui disparaît environnée de flammes et d'éclatements de tonnerre. Où les aurait entraînées l'esprit malin ? Depuis, les ânes ont fort mauvais renom à Bethmale» (96).

*L'étang du diable* - «Les manifestations du diable se retrouvent dans diverses légendes ariégeoises. Une des plus curieuses est celle de l'étang du Diable. Sur les flancs nord du pic de Saint-Barthélémy dorment trois étangs appelés : étang du Diable, étang Noir et étang des Truites. La croyance populaire prétend que, même par les journées ou les nuits les plus sereines, lorsqu'on jette quelques pierres dans les eaux tranquilles du premier de ces lacs, il se forme aussitôt au-dessus de lui quelques nuages; puis le ciel se couvre en quelques instants, le tonnerre se met à gronder et un orage épouvantable s'abat sur la région, tandis que les eaux du lac se mettent à bouillonner comme celles d'un océan en furie. Peu après tout se calme, le ciel redevient serein comme auparavant. Lorsque j'étais enfant, j'ai entendu plusieurs fois ma grand-mère raconter la légende suivante. le soir, à la veillée. «Résumé : Une année, le 24 août (St Barthélémy), un pâtre de Montségur conduisit un jeune étranger à l'étang du Diable où ils arrivèrent à minuit. Comme l'étranger manifestait le désir de pêcher les truites à la main à partir d'une barque, il en vit arriver une dans laquelle il sauta et, avant que le pâtre ait eu le temps de se signer, la barque gagna le milieu de l'étang avec son passager. Le ciel se couvrit brusquement et l'embarcation se trouva prise dans un orage terrible. Des bergers retrouvèrent le lendemain le corps de l'imprudent mort de froid qui était échoué sur un névé, de l'autre côté de l'étang. Alors le pâtre qui l'avait conduit comprit que son compagnon était tombé à l'eau et qu'au lieu de nager vers lui, il s'était dirigé vers la rive opposée. Surpris par l'eau glacée et brisé de fatigue, il devait être tombé sur la neige où le froid l'avait saisi. L'auteur ajoute : «J'avais un oncle, fort incrédule quant à ces superstitions, qui monta à l'étang du Diable par une magnifique journée d'été. Arrivé sur les lieux vers midi, il se disposa à se restaurer lorsque, se rappelant la croyance attachée à ce lac, il s'empressa de jeter quelques pierres dans l'eau. Puis il commença son dîner. Celui-ci n'était pas fini que déjà quelques nuages se montrèrent au-dessus du pic. Ces

nuages grossirent, se soudèrent et formèrent au bout d'un certain temps, assez long à la vérité, une nuée noire qui devint bientôt menaçante. Ce que voyant, mon oncle redescendit en hâte et, à moitié chemin, il entendit tout à coup quelques roulements de tonnerre. Puis, en peu de temps, l'orage éclata. Il eut juste le temps d'aller s'abriter dans une grange voisine qui sert de refuge aux animaux qui paissent sur la montagne (97).

Jourdanne, dans sa *Contribution au folklore de l'Aude*, reproduit un document publié dans la *Mosaïque du Midi* de 1837, p. 228 : « Au-dessus du village de Montferrier, non loin du département de l'Aude, s'élèvent les monts Saint-Barthélémy où l'on rencontre trois lacs, trois gouffres, pour être plus exacts. Il ne faut pas s'amuser à troubler la tranquillité de ces eaux en y jetant des pierres, car les bergers de ces contrées vous diraient qu'on va troubler le démon dont la demeure est au fond. Ils disent que si on l'inquiète dans son repos, les montagnes sont aussitôt enveloppées par un orage terrible ou une pluie battante » (98).

Sébillot également reproduit cette croyance, d'après deux sources différentes : « Un des étangs de la montagne Saint-Barthélémy dans l'Ariège, dont les bergers n'approchent qu'en tremblant, porte le nom de l'Étang du Diable. Si l'on y jette une pierre, il en sort des nuages avec leur odeur suffocante de soufre (99) ». « L'étang de Tabe, que les habitants du canton nomment "le gouffre", a fourni matière à beaucoup de fables ; la difficulté de son accès y a probablement donné lieu. Selon eux, le Pic de Saint Barthélémy qui l'entoure en forme d'entonnoir est revêtu de grandes chaînes, de gros anneaux, et l'étang devient furieux et produit la foudre si l'on y jette quelque chose » (100).

*Le cimetière de Barancou* - « Remontons la vallée de Gnoles, dans la région de Naguilles ; au-dessus de la Jasse de la Banèye existe un lieu maudit nommé *cimetière de Barancou*. C'est bien un cimetière puisque dans les temps très anciens on pouvait y voir quelques croix de fer. Plus près de nous, vers 1850, on y découvrit un bloc de granit. Les origines du cimetière sont mystérieuses parce que, vraisemblablement, trop lointaines. La présence d'un ossuaire à si haute altitude paraît paradoxale. Les montagnards avaient l'habitude autrefois de faire bénir leurs troupeaux dans les hauts pâturages. A cette époque de foi naïve et fanatique, ils croyaient de cette façon les mettre sous la protection de Dieu et à l'abri des maléfices du diable et des sorcières. A cet effet, ils partaient au printemps en de longues processions dans les alpages. C'est ainsi que à une de ces processions, alors qu'elle se trouvait dans les hauteurs qui dominent Banèye, à une période de l'année où le sol miné par les eaux d'infiltration manquait de stabilité, fut surprise par une avalanche et partiellement anéantie. C'est pourquoi la population, ignorant les faits relatifs à l'origine du *cimetière de Barancou*, n'a pas manqué d'envelopper ces lieux d'une mystérieuse légende. La voici : alors que les *ramadiers* (101) se trouvaient dans les parages herbus de Naguilles, ils furent bien surpris de remarquer au milieu de

leurs bêtes un magnifique bélier noir. Ils le chassèrent vainement. Le bélier traqué et brutalisé par les uns se rendait inlassablement au troupeau des autres. En automne, quand les moutons regagnèrent les bergeries de la plaine, le *marrà* s'éclipsa. Il réapparut la saison suivante, venant on ne sait d'où. Les pâtres intrigués - et mécontents des jeunes agneaux noirs nés l'année précédente - le chassèrent avec acharnement, tel que l'austère bélier fut contraint, sous une terrible bastonnade, de se réfugier dans le lac. Il plongea avec une aisance parfaite dans l'onde limpide, puis émergea du milieu des eaux. Il claironna, alors, deux longs puissants bêlements que répétèrent les échos du cirque. A la grande stupeur des *ramadièrs*, tous les moutons noirs reconnurent l'appel paternel. Ils se précipitèrent du haut des monts vers Naguilles et plongèrent dans le lac. Jamais plus on ne les revit. Les pâtres, alarmés par une perte aussi considérable, virent dans le bélier noir un envoyé du diable. Ils appelèrent à leur aide le curé d'Orlu. Celui-ci se rendit à Naguilles accompagné de ses paroissiens pour bénir le lac et délivrer aussi les bergers des maléfices de Satan. La procession ondule à travers les sentiers de la montagne et arriva à Barancou. Le prêtre fit alors en langue romane, seule connue à l'époque, les dernières recommandations : « *Viratz l'asquina al lac et pregatx Dius ! Malur als que se reviraràn.* (Tournez le dos au lac et priez Dieu ! Malheur à ceux qui se retourneront) Il commença ses longues prières, ses incantations mystiques, et arriva enfin à la bénédiction du lac. A cet instant on entendit un terrible grondement, suivi de violentes secousses, tandis que d'éclatantes lueurs d'incendie resplendirent dans la vallée. Le diable et sa cour apparurent au milieu des flots et hurlèrent en choeur : « *On viurem ? A Naguilles totjorn ? (Oh vivrons-nous ? A Naguilles toujours.)* Mais le prêtre leur répondit d'une voix forte : « *Praquí n'amón - Estanc d'Erón.* (Par là en haut - étang d'Eroun).

A ces paroles, les plus curieux des paroissiens oublièrent les recommandations du prêtre, « *Malur als que se reviraràn !* », et se retournèrent vivement. Hélas ! leur terreur fut si grande, devant le spectacle horrible des diables en furie, qu'ils tombèrent foudroyés de peur. On ne put songer à emporter au village tous les corps des victimes de leur néfaste curiosité et on les inhuma sur place. C'est ainsi que Barancou devint le *cimetière de Barancou* » (102).

*NOTES COMPARATIVES* - Les représentations populaires du diable sous forme animale sont chose courante dans le folklore français. Souvent aussi le diable adopte la forme humaine en conservant toutefois certains attributs de l'animal : il en est ainsi pour le petit bonhomme dont les membres sont terminés par des griffes de chat. Les éléments de nos deux premiers documents (diable gardien de trésor, animal rouge) se retrouvent combinés dans des légendes des Hautes-Pyrénées : la légende de la chèvre rouge qui expose trois fois par an au soleil des trésors enfouis, et celle du coq rouge qui de même surveille un trésor (103) ; bien que cela ne soit pas précisé, il est permis de considérer ces animaux comme des incarnations du diable. Le diable gardien de trésor est aussi connu dans le folklore landais (104).

La légende du *Pont du Diable* se raconte de plusieurs façons. Dans la région de Bagnères, on prétend que le Pont de Montgailard fut construit par le diable en une nuit, en échange de la première personne qui passerait sur ce pont ; mais on trompe le diable en y faisant passer un chat (105).

La même histoire existe au sujet du Pont du Gard (106). Dans le Pays Basque on attribue ce genre de construction merveilleuse aux *Laminas*. A St-Martin-d'Arrossa, on cite un pont qui fut bâti en une nuit par les *laminas* (107). Celui de Licq devait également être achevé dans les mêmes délais par les *laminak* et terminé avant le chant du coq ; le prix du travail était la plus belle fille de Licq, mais l' amoureux de celle-ci oblige les *laminak* à s'enfuir en faisant chanter un coq avant l'heure dite (108). La même origine légendaire, à quelques détails près est donnée pour le château de Laustania, dont le seigneur sauve son âme - promise aux *Laminak* - en faisant chanter un coq par ruse (109).

Il est parfois difficile de savoir, lorsqu'on a affaire à un animal fantastique, s'il s'agit d'une incarnation du démon, de celle d'un esprit malin, ou s'il s'agit d'un animal fantastique à caractère autonome. Cette ambiguïté est particulièrement apparente dans certains thèmes, dont celui de l'*animal qui se fait porter* (110). Trois versions de ce thème ont été recueillies par Claude Seignolle en Guyenne, dans lesquelles le diable se présente sous l'apparence de souche (n° VIII), de mouton (n° IX) et de pelote de fil (n° X). De même que dans notre version 3, c'est un chat que ramasse une femme de Bigorre ; mais quand elle passe devant la maison d'une sorcière, le chat saute à terre en lui disant : «Merci Jeanne» (111)

On peut reconnaître à ce dernier récit type des points communs avec ceux de l'*âne qui s'allonge* et de l'*âne qui grossit*. La *Mala-bèstia* de Toulouse, sous forme d'âne, s'allongeait à volonté pour recevoir les imprudents qu'elle allait jeter dans l'égout de la rue St-Jacques (112). Curieux parallèle urbain : Avignon connaît une tradition semblable décrite par Mistral, celle du *cheval de Cambaud*, qui sortait de l'égout de Cambaud, et se comportait comme la bête de Toulouse (113). C'est encore un âne qui s'allonge, à Mas-Cabardès (Aude) (114), un cheval rouge dans la lande de Pindères (Albret) (115) et le *drac* sous forme de pouliche qui, lui, tente de noyer neuf jeunes gens dans la Garonne, à Pinsaguel (Haute-Garonne) (116).

La croyance au diable ou à un mauvais esprit habitant un lac et provoquant des orages semble répandue dans les montagnes pyrénéennes depuis une époque fort reculée. Pour le Pays Basque on se reportera au cycle de *Mari* étudié par Barandiarán (117). Dans les Basses-Pyrénées, le Pic d'Anic, au-dessus du village de Lescun, est habité par un génie malfaisant qui excite les orages (118). «Les habitants de Lescun regardent d'un oeil inquiet tout étranger qui va sur la montagne d'Aurie (Orhy) au sommet de laquelle ils voient se former les orages. Ils la considèrent comme le séjour de leur *Yona Gorri*, mot-à-mot l'être habillé couleur de feu, que ces visites rendent furieux,

et qui se venge en lançant des orages sur la plaine» (119). Un long passage est consacré à ces croyances dans le *Folklore de France* de Sébillot ; nous le reproduisons intégralement : « Les riverains des lacs et des étangs pensent qu'il faut se garder d'y rien jeter, sous peine d'irriter les esprits qui les habitent ou d'exciter les orages. Cette croyance qui est ancienne, et se retrouve dans un grand nombre de pays, avait été relevée au XIII<sup>e</sup> siècle par Gervaise de Tilbury à propos d'un lac de Catalogne qui passait pour être la résidence de démons (120), et elle est constatée au seizième siècle par Belleforest. « En vn certain lac, qui est entre noz monts Pyrénées, si quelqu'un iette une pierre, il ne faudra de veoir bientost, après avoir ouy vn estrange bouillonnement dedans le creux de cest abysme, des vapeurs et des fumées, et puis des nuages épais, et apres l'espace de quelque demie-heure c'est merveille des tonnerres et esclairs, et de la pluyé qui s'esmeut de ceste esmotion faite en l'eau qui est cause que le pauvre peuple pense que ce soit une gueule d'enfer (121)» (...). Les étangs ou Gorchs de Nohèdes dans les Pyrénées-Orientales ont été de tout temps redoutés des paysans, et quelques-uns n'en approchent qu'avec la plus grande réserve. Ils se gardent bien surtout d'y lancer des pierres, car ils sont persuadés que l'orage en sortirait aussitôt ; la même croyance s'attachait aux trois petits lacs des monts Saint-Barthélémy, dans l'Aude (122), au fond desquels habitaient des démons (123). Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'étang de Tabè devenait furieux et produisait la foudre, et maintenant on dit qu'un génie terrible demeure dans ses profondeurs. Ceux qui parcourent ses bords ne doivent prononcer que de chastes paroles, et surtout se garder de troubler les eaux en y jetant des pierres. On a vu, quand des voyageurs oubliaient les avertissements de leur guide, un orage affreux envelopper la montagne, et quelquefois la foudre frapper l'incrédule. On ajoute même que les feux sortent de terre, l'entourent et le consomment (124)» (125). Chauvet note qu'au XIII<sup>e</sup> siècle le Canigou était redouté. Un chroniqueur de l'époque, Gervais de Tilbury, écrit qu'il existe en Catalogne un mont inaccessible nommé *Gannarum* ou *Cannagum*, habité par des démons, et d'où surgissait une effroyable tempête lorsqu'on lançait une pierre dans un certain lac. La chronique de Fra Salimbène rapporte qu'en 1285 Pierre III d'Aragon, qui avait eu l'audace de monter sur le Canigou, y fut surpris par un orage. Il trouva un étang (on croit qu'il s'agit de l'Estanyol), y jeta une pierre et vit surgir un affreux dragon « *ex eo draco horribilis et magnæ magnitudinis* » qui s'envola au-dessus de l'étang (126).

### III - ANIMAUX FANTASTIQUES

*SERPENTS* - *Serpent volant* - A plusieurs reprises, des habitants de Sentein aperçurent des serpents qui traversaient la vallée dans les airs (Sentein A.)

*Serpents monstrueux* - Un petit sentier, qui relie Antras à Irazein, était fréquenté par un serpent monstrueux, à l'aspect horrible - Un serpent, qui avait la tête aussi grosse que celle d'un petit veau, avait élu domicile dans les pierres calcaires de la *fontaine du Casaou*, en bordure du sentier qui conduit au col de Nédé. (Sentein A) - A Pereille, un serpent qui a sur le dos *una cresta* (aile membraneuse), épouvante les personnes qui l'aperçoivent (127) - Rappelons enfin que saint Lizier, évêque de Couserans, en revenant d'Espagne, tua d'une flèche un serpent mangeur d'hommes qui se trouvait dans la vallée d'Aussèze, au Pont de Pierre. Avant d'atteindre le monstre, la flèche fit dans un rocher un trou rond que l'on peut toujours voir sur la crête de la montagne (128).

*Serpents porteurs d'une pierre « magnétique »* - Certains serpents ont sur la tête une pierre qui a un pouvoir « magnétique » ; on glisse cette pierre entre la paupière et le globe de l'oeil pour se débarrasser des saletés que l'on a dans l'oeil. Mais, pour que la pierre conserve sa vertu, on doit la détacher du serpent alors qu'il est encore vivant (Sentein A).

*Serpent gardien de trésor* - Le souterrain du château de Bramevaque, situé près du village d'Arrien - Bethmale (Couserans), recèle un trésor et une cloche en or gardés par un serpent fabuleux. On entend parfois le son grave de la cloche annonçant un événement important dans le royaume de France. Un jour, une dame en blanc arriva sur les lieux. Elle frappa trois coups avec son pied près d'une touffe d'herbe ; le dragon leva sa tête au-dessus des herbes et lui demanda où elle allait. Elle lui répondit : « Beau serpent, je suis la fille des anciens seigneurs de ce château. Je viens chercher le trésor caché par mes ancêtres sous ces ruines - Je suis le gardien du dépôt de tes pères. Je te montrerai la cachette et tu seras plus riche qu'une reine, si tu veux me laisser déposer un baiser sur ton front ». La jeune dame refusa et, après un court repos dans une chaumière voisine, disparut pendant que les gens étaient aux champs (129).

*CHATS* - A Antras, le chat du ruisseau de Sounets effrayait les passants attardés (Rec. à Sentein, Marie Soulé).

*Le chat trouvé* - Une femme qui revenait de la foire, toute seule et très tard, trouva en chemin un petit chat qui miaulait. Elle le caressa et comme elle n'en avait pas chez elle, l'emporta. En arrivant, elle le posa par terre et, sans plus s'occuper de lui, elle prépara le repas de ses enfants qui étaient restés à la maison. Au bout d'un moment ils se mirent tous à table, « ne faisant jamais la part du chat ». Celui-ci, n'y tenant plus, s'écria : « Et mon assiette, tu n'y penses pas ? » La pauvre femme faillit tomber à la renverse. Dès l'aube elle alla trouver le curé qui lui conseilla de reporter le chat, à la même heure, à l'endroit même

où elle l'avait trouvé, sans se retourner quoi qu'elle entende. Malgré toute la peur qu'elle avait, elle suivit les conseils du curé. Quand elle eut déposé l'animal, elle entendit un grand fracas tandis qu'une voix lui disait : «Celui qui t'a conseillé t'a bien conseillé !» (Vicdessos, h. de Suc. Marie Delpy).

*ANE - L'âne qui grossit* - « Un paysan revenait, un soir, du village (de Labastide-de-Sérou). Il rencontra un âne abandonné. Il monta dessus, mais peu à peu la bête grossit et devint énorme. Quand il fut arrivé devant sa maison, la hauteur de l'âne était telle qu'il put entrer par la fenêtre du premier étage. Une fois rentré chez lui, il se retourna vers la bête et lui dit : «Que Dieu te ramène où je t'ai trouvée». L'âne lui répondit : «Celui qui t'a appris t'a bien appris» (130).

*NOTES COMPARATIVES* - Il ressort d'une enquête sur le folklore du serpent qu'en Languedoc on croit assez communément que les serpents peuvent voler (131). Comme serpents monstrueux, on citera, pour le Pays Basque, ceux à trois et à sept têtes (132) et le dragon qui fait l'objet d'un récit publié par Cerquand (133). Plusieurs légendes parlent d'un serpent colossal qui habitait les Pyrénées (134). Bladé relate un récit gascon de chat fantastique très proche de notre version de Vicdessos. Une femme, qui avait grande envie d'un chat, trouve un chat noir à la foire et l'emporte chez elle. Pendant trois jours elle le fait manger à sa table et coucher dans son lit. Le quatrième jour elle oublie de mettre le couvert du chat et celui-ci le lui fait remarquer. La femme épouvantée va conter l'affaire à un curé qui lui conseille de rapporter le chat où elle l'a pris. C'est ce qu'elle fait. Le chat lui dit : «Femme, il t'a bien enseignée celui qui t'a enseignée. Si tu ne m'avais pas rapporté ici avant le coucher du soleil, je t'étouffais cette nuit». (Rec. à Cazeneuve, com. de Castéra-Lectourois, Gers) (135). Notons la similitude des formules finales de ce récit et du suivant.

#### IV - LOUPS-GAROUS

« Pour acquérir le pouvoir de faire le loup-garou il faut, à minuit, se faire une entaille d'où coule le sang ; un homme qui possède déjà ce pouvoir en fait autant et les deux hommes mélangent leur sang (Loubens) » (136). « Le loup-garou se forme en bête. C'est un homme en chien, en veau, en boeuf, n'importe. Il vous suit pour vous faire peur. Je l'ai vu plus d'une fois, trois ou quatre fois. Si on tape sur son ombre, sa peau de bête tombe ; mais si on lui tape dessus, on ne lui fait rien et il peut se venger ; il peut vous donner un coup de poing, il peut vous battre». (Gaudiès. vieillard anonyme) - On doit à Mme Léontine Ruffat, notre formatrice de Garrigou (com. de Saint-Jean-de-Verges), la relation d'évé-

nements survenus à son père, Raymond Clarac, lorsqu'il avait 18 ans environ (il y a donc plus de 70 ans), et qui habitait à Tulle, hameau de la commune d'Artigat : «Certains personnes avaient le pouvoir de se changer en animal. Si on donnait un bon coup à la bête, c'était la personne qui était blessée ou tuée. Mon père un soir qu'il rentrait d'une veillée, en traversant un bois avait été suivi jusqu'à sa porte par un petit chien qui portait un petit grelot au cou et qui lui tapait sur les jambes avec la queue. C'était le loup-garou. Une autre fois il rentrait encore d'une veillée ; il a ouvert la porte de son étable et son petit veau lui a échappé entre les jambes, et s'est mis à courir autour d'un *marnier* (137). Il lui a couru après autour de la fosse et quand il a été fatigué, mon père est rentré dans l'étable où il a trouvé son veau attaché. Il avait été joué par le loup-garou».

*NOTES COMPARATIVES* - Nous nous bornerons à signaler que la croyance aux loups-garous a existé dans presque tout le Sud-Ouest (138). Les formes dialectales ne varient guère : *Loup-garud*, dans l'Aude ; *Libéron* ou *Lébérou* en Guyenne...

## V - REVENANTS, MORTS ET AMES

*Tutoyer les morts* - Selon une croyance relevée à Montségur, il faut toujours tutoyer les morts (139).

*Apparitions lumineuses* - Sous l'apparence d'une lumière, l'âme d'une morte avait fait le tour de sa maison (Sentein A). Un revenant qui portait une lampe sur la tête était apparu à la victime de notre informatrice (Marie Sutra, Rieu-de-l'Isnel, Com de Bousсенac).

*Revenant sous forme d'oiseau* - Un revenant s'était présenté sous la forme d'un petit oiseau à la fenêtre de sa maison pour réclamer la neuvaine qui lui était due. La neuvaine dite, on ne le revit plus. (Maury, près du Mas-d'Azil).

*Le linge marqué* - « Les morts, croit-on, demandent aux vivants prières et messes pour diminuer leur temps de purgatoire. Ils manifestent ce désir, soit en se montrant, la nuit, sous forme de fantômes, soit en laissant des *marques*, des croix le plus souvent, sur le linge enfermé dans l'armoire. Les messes dites, les croix disparaissent. S'il n'est pas possible de faire dire les messes à cause de l'éloignement de l'église ou des intempéries de la saison, il suffit de mettre dans la pile du linge marqué la somme nécessaire avec l'intention bien arrêtée de les faire dire le plus tôt possible et les *marques* s'effacent.

« Encore une histoire de «marques» donnée par Mme Sènié, sage femme, qui a passé son enfance à Montségur : Deux frères étaient couchés dans le même lit. L'un dort, le nez au mur ; l'autre, qui était au bord du lit, voit une ombre se mouvoir dans la chambre, à la clarté de la lune. Il interpelle l'ombre qui ne répond jamais. Pensant alors qu'il a affaire à un fantôme, il s'écrie : «*Parla o bota mèrca !*». Le lendemain, il s'aperçoit que la manche de sa chemise recouvrant le bras qui était à l'extérieur est marqué par des croix : chacune d'elles représente une messe à faire dire». (140). La version 3 du récit *La borne déplacée* (voir ci-dessous) contient le motif de la «marque».

*Les morts qui se battent* - Deux morts se battaient tous les soirs au lieu-dit le *Jardin de Pilate*. (Niaux, h. d Alliat A).

*La mort dans la caisse* - « Voici une histoire, vieille de plus de cinquante ans, rapportée par mon père : deux hommes du Pla-de-Narré, hameau de la commune de Fougax-et-Barrineuf, descendaient au village, un soir, à la tombée de la nuit. Ils traversaient une forêt de sapins. Tout à coup, ils aperçoivent au milieu du chemin une longue caisse de bois. S'en étant approchés, une forme humaine sort de la caisse et se dresse, devant eux : « Que fais-tu là, lui demandent les deux hommes ? - Touche-moi le dos et tu verras comme je suis fait, répondit le revenant qui n'était autre qu'un squelette ». (141).

*La borne déplacée - Version 1* - « Voici ce que raconte Mme Sènié, de Montségur : Un paysan avait déplacé la borne de son champ pour gagner quelque peu de terrain. Il mourut peu après. Or, un de ses fils, passant une nuit près du champ en question, vit le fantôme de son père qui transportait la borne de la nouvelle place à la place primitive, puis de la place primitive à la nouvelle, inlassablement, en disant chaque fois : *Ací era, ací sirà ! Ací era, ací sirà !* Et ce fait se renouvela les nuits suivantes. A la fin, le fils replaça lui-même la borne à sa vraie place et fit dire des messes pour le repos de l'âme de son père. Le fantôme ne reparut plus ». (142).

*Version 2* - Un homme agrandissait ses terres en déplaçant à son avantage les bornes de la propriété voisine. Après sa mort, on entendit pendant longtemps une voix qui disait : « Où la planterai-je ? » On en conclut qu'avant de pouvoir entrer au ciel il avait été condamné à replacer les bornes dans leur position première (Sentein A).

*Version 3* - Dans une métairie de Sourdin (hameau de la com. de Verdun), on entendait tous les soirs un revenant dire : *achi qu'era, achi que sirà*. (Ké c'était là ce sera). C'était un homme qui de son vivant avait déplacé la borne d'un champ et qui en souffrait après sa mort : « passait peine » (*passa pena*). On conseilla au métayer, si cela se reproduisait, de répondre au revenant : « *Bota-i mèrca* » (mets-y une marque), puis de vite se cacher. Il fit ainsi, et quand il rouvrit sa porte, celle-ci était marqué d'une main de sang. (Rec. à Aulos. B. Castex. Vaut

pour Verdun).

*La jeune fille du lac* - L'emplacement du lac actuel de Bethmale était autrefois un simple creux dans le vallon, couvert de pâturages, où vivaient bergers et bergères. Un étang supérieur, qui existait dans le bois se vida subitement et descendit en trombe dans ce creux où une jeune fille, légèrement vêtue, était en train de faire sa toilette. Elle fut ensevelie sous la masse d'eau et disparut. Vainement on la rechercha partout. Des bergers, surveillant le lac nouvellement formé, aperçurent sa tête aux magnifiques cheveux blonds qui émergeait de l'eau. Elle apparaît parfois ainsi, puis disparaît aussitôt. (Comm. par M. l'abbé Castet d'Argein).

*Esclarmonde ou la dame blanche* - La légende d'Esclarmonde est liée à la croisade des Albigeois et à la chute de Montségur. Sur les avancées du massif de Tabe, ou Thabor, se dressent les ruines du célèbre château reconstruit en 1204 sur les ordres d'Esclarmonde, soeur du comte de Foix Raymond Roger. Le seigneur capitula en 1244 et, parmi les défenseurs qui furent brûlés vifs sur le *Prat des Cremats*, se trouvait Esclarmonde, dont le nom est synonyme d'éclair. Sur les pentes du pic de Saint-Barthélémy, non loin de Montségur, est situé un lac aux ondes noires que la légende donne comme le tombeau d'Esclarmonde. Lorsque la nuit l'orage gronde sur les monts de Tabe, les paysans assurent que l'on peut voir un cortège funèbre descendre des ruines du manoir et se diriger vers le lac : ce sont les fantômes des compagnons d'Esclarmonde. Avant d'atteindre le lac, ils pénètrent dans une grotte voisine où furent cachés les trésors de Montségur, dont nul chercheur n'a pu encore trouver la cachette. Ayant constaté que les trésors se trouvent toujours à leur place, les fantômes se rendent sur les rives du lac Noir. Leur pèlerinage accompli, ils disparaissent à l'aube. Les chasseurs d'isards savent qu'une pierre lancée dans l'eau trouble le sommeil d'Esclarmonde dont le lac contient l'âme, et déchaîne dans la montagne une tempête effroyable. L'âme de l'héroïne quitte alors sa tombe et vient errer dans les ruines du manoir. Les montagnards croient voir, au-dessus du village, le long des murs du château, une apparition blanche qui marche lentement, levant les bras au milieu des éclairs. C'est Esclarmonde, ou la Dame Blanche, comme on l'appelle, qui revient pleurer ses compagnes (143).

*Sépultures profanées* - «La crainte de déplaire aux morts est très vive, et d'ailleurs ceux-ci manifestent souvent leur mécontentement d'une façon directe et péremptoire. Voici un fait qui remonte à une cinquantaine d'années ; la personne qui me l'a raconté, très digne de foi, M. Raymond Joffres dit «le Ramoun», avait 20 ans à cette époque ; il en a à présent 77 : Un jour de Noël, une équipe d'ouvriers dont il faisait partie fouillait l'intérieur du château pour découvrir l'entrée du souterrain supposé, qui hante les imaginations et déchaîne tant de convoitises. Ils se servaient de la poudre de mine pour déplacer et briser

les gros blocs. De grand matin déjà ils avaient «fait partir la mine», suivant l'expression habituelle, pendant deux fois, mais voici que, renouvelant leurs tentatives vers 11 heures (l'heure de la messe), ils échouent ; la mèche brûle, mais arrivée à la poudre, elle s'éteint. La poudre cependant n'était pas humide. Ils la pilent (elle était à gros grains), recommencent ; nouvel échec, la mèche brûle et la poudre ne prend pas. Six fois la même tentative se renouvèle suivie de la même déception. A la fin, les ouvriers se regardent. L'un d'eux émet l'idée qu'il y a là-dessous beaucoup de morts et qu'ils ne veulent pas qu'on les dérange, surtout le saint jour de Noël. Et s'il en est ainsi, qu'ils manifestent leur volonté. Aussitôt un grand coup ébranla le sous-sol et tous les ouvriers épouvantés quittèrent ces lieux. Ils se cotisèrent et donnèrent chacun deux sous au diseur de psaumes qui alla les réciter. (Et il les dit comme il faut, sans en sauter, ajoute le conteur, laissant percer le sentiment de méfiance qui existe malgré tout envers ces diseurs de prières). Une autre fois les mêmes ouvriers avaient trouvé un endroit qui sonnait creux. Ils avaient sondé avec une longue «barre de mine» de 12 pans. Comme elle avait pénétré de la moitié de sa longueur, on ne put ni l'enfoncer davantage, ni l'enlever. On alla chercher le gros marteau de forgeron. Peine perdue. Tous les efforts qu'on fit pour enlever la pince furent vains. On réussit simplement à la briser et la partie inférieure de la barre est toujours dans la cavité. Les ouvriers attribuèrent à cet accident une cause surnaturelle, toujours les morts ensevelis sous le château qui veulent empêcher de profaner leur sépulture (144).

*La procession des morts* - Les métairies de Sourdin (com. de Verdun), étaient le théâtre d'une procession nocturne que les âmes des morts effectuaient en chantant (Verdun). A Montségur, la croyance selon laquelle les morts sortent de leurs tombes la nuit de la Toussaint pour faire une procession autour du village, est en relation avec la coutume de laisser ce soir-là sur la table un repas destiné aux morts. Ceux-ci, au cours de la procession, entrent dans leurs anciennes demeures et prennent place à la table sur laquelle il y a autant de cierges allumés que de couverts. «Voici ce qu'on raconte à ce sujet : le père d'une jeune fille récemment enterrée, désireux de revoir son enfant, veille pour apercevoir la procession. Il la voit déboucher au coin de la rue, et voilà que sa fille était mise à l'écart des autres morts parce qu'elle était mal vêtue. (On a coutume, en effet, de revêtir les morts de leurs plus beaux habits qu'ils ont souvent choisis eux-mêmes avant de mourir). Le père, douloureusement ému, prend alors dans l'armoire un des plus beaux draps de lit et le lance, au passage de la procession, sur la jeune morte. Ses voisins, alors, l'accueillent au milieu d'eux» (145) - Dans une variante de ce récit, recueilli également par Tricoire à Montségur, le fantôme d'une jeune fille apparaît à sa mère pour lui réclamer, à la place du vieux fichu troué avec lequel elle avait été enterrée, le beau fichu blanc qu'elle avait tricoté. La mère réussit à faire exhumer sa fille et échange les fichus ; le fantôme ne reparait plus (146).

*La vache qui fréquente les morts* - «Les parents de mon mari avaient une vache, et au matin, quand ils allaient la chercher, il ne la trouvaient pas. Elle n'arrivait qu'à la pointe du jour avec un cierge à chaque corne. On disait qu'elle allait avec les morts». (Boussenac, h. de Rieu-de-l'Agnel, Marie Sutra). Cf. ci-dessous doc. sur la *carreta del Cart* rec à Brassac.

*Le Char des Ames* - L'une des croyances ariégeoises les plus intéressantes est celle qui se rattache à un char mystérieux chargé des âmes des morts et connu sous des dénominations diverses. Ses caractères sont définis avec plus ou moins de netteté suivant les documents. A Bonac-sur-Lez, le *char des âmes* qui passait la nuit dans le ciel, était accompagné d'un bruit de foule (Marie Eichène). A Saint-Jean-de-Verger, on nomme *Carreta del Cart* (147) une carrette rouge qu'on ne voyait que la nuit (A). A Sentein, le char des âmes passait de temps en temps dans le ciel entouré de gerbes de flammes et accompagné de cris; c'était un mauvais signe pour celui qui le voyait (Melle Mahenc). L'abbé J. Castet nous a décrit *eth car deras armas* comme un char traîné par des chevaux célestes qu'on aperçoit parfois dans la nuit, tandis qu'on entend les chants des morts qui partent au paradis; il font la tournée pour ramasser les âmes de ceux qui meurent. (Argein). Sans localisation précise est le document que nous empruntons à M. Moulis: «Certaines personnes prétendent avoir souvent entendu, la nuit, un grand bruit insolite semblable à celui que feraient plusieurs grosses chaînes de fer traînées à terre. Ce bruit est provoqué, paraît-il, par un char invisible, le *carre*, qui parcourt les airs traîné par des dragons. Dès qu'on entend ce bruit, il faut se coucher immédiatement à terre, car si on restait debout, on serait aussitôt immobilisé et transformé en pal. Cette croyance se retrouve d'ailleurs dans l'expression suivante: «*Fèrle carre*» qui signifie faire un grand bruit (148). La *Carreta del Cart* emporte tous les enfants sur son passage: ici la croyance rejoint le domaine des croquemitaines. (Serres-sur-Arget). Le diable venait chercher les vaches pendant la nuit pour tirer le char des âmes, nommé *Carreta del Cart*, qu'on entendait passer dans les chemins creux et sombres. Il ramenait les bêtes à l'aube et on découvrait toujours de la cire sur leurs cornes (Brassac). On voyait autrefois le *car de las armas*: les morts tout petits, recroquevillés sur eux-mêmes, répétaient en tapant des doigts sur leurs genoux: «C'est une pierrette, c'est une pierrette, c'est une pierrette!» (Boussenac, h. du Rieu-de-l'Agnel, Marie Sutra). A l'époque où l'on ne sonnait pas encore l'angélus, on entendait le char des âmes (*car de las armas*) passer dans les rues à grand fracas. Deux jeunes filles, qui revenaient un soir d'une veillée, entendirent des musiques qui montaient de Sentein. Elles attendirent un moment et virent arriver des personnages en compagnie de musiciens. Elles firent quelques danses avec eux, puis leurs cavaliers les quittèrent en disant: «Préparez votre linceul. Vous mourrez avant la fin de l'année car vous avez dansé avec les âmes des défunts de votre famille». Les jeunes filles moururent, en effet, dans l'année. (Sentein, Marie Soulé).

*NOTES COMPARATIVES* - Une légende castraise rapporte que les morts pour réclamer les messes qui leur sont dues, tachent des coiffes de sang (149) ; en Périgord, on trouve en pareille circonstance une goutte de sang sur le linge de l'armoire et des signes sanglants sur les murs de la cuisine (150). Dans son *Folklore de France*, Sébillot résume plusieurs versions françaises et étrangères de *la borne déplacée* ; ce thème a une aire d'extension assez vaste puisqu'il est attesté en Bretagne, en Auvergne, dans le Forez, les Ardennes, le Luxembourg belge et la Suisse Romande (151). La procession des morts de la nuit de la Toussaint est connue à La Palme (Aude) (152). On croit, en Gascogne, que cette même nuit les morts reviennent visiter leurs anciennes demeures (153). Aux environs de Carcassonne, ceux qui ont des motifs de craindre les repréailles des morts déposent, pendant la nuit qui précède le 2 novembre, des châtaignes bouillies sur l'édrédon afin que ces offrandes détournent d'eux l'attention des revenants (154). En Périgord et en Provence, on servait également un repas pour les morts, à la Toussaint (155). Le curieux détail des vaches qui reviennent de leur randonnée nocturne avec leurs cornes enduites de cire ou des cierges fixés à leurs cornes peut être comparé à un document du moyen-âge reproduit par Sébillot : «Au XIII<sup>e</sup> siècle de malins esprits, sous la forme de femmes vêtues de blanc, tressaient avec soin les crins des chevaux et l'on voyait au matin sur leur cou des gouttes de cire tombées des flambeaux qui les avaient éclairés pendant cette opération (156). Les croyances relatives à une charrette mortuaire n'ont pas, selon Sébillot, été souvent relevées en France en dehors du pays bretonnant (157). Le cycle de l'*Ankou* (la mort personnifiée) a été admirablement étudié en pays bretonnant par Anatole le Braz dans *La légende de la mort* (158). En général, le *char de l'Ankou* qui transporte les morts a un rôle d'avertisseur de trépas (159). Par ailleurs, Mistral nous apprend que la Grande Ourse se nomme *lou Carri dis amo* (le char des âmes) dans le midi, *lou car de las armos* à Toulouse, ce qui indique un rapport entre cette constellation et les morts (160).

## VI - LA CHASSE DU ROI ARTUS

*Version 1* - *Le roi Artus* étant à la messe vit, au moment de l'élévation, un lièvre passer ; comme il était chasseur, il appela ses chiens : «Té, té, té !» Et depuis ce jour il est condamné à chasser la nuit. «Je l'ai entendu un soir de Saint Jean passer au-dessus des toits. Il appelait ses chiens, il faisait : «té, té, té, té, té, té, !» tellement que j'ai couru, que j'avais peur. La voisine, qui avait une vache en train de mettre bas, avait entendu, une autre fois, passer quelqu'un à cheval dans la nuit. Maintenant, je ne sais pas ce que c'était. Peut-être c'était le diable ; on dit aussi que c'était le roi Artus». (Boussenac, h. de Brusquet. Madeleine Gali).

*Version 2* - Un nommé *Arthur* avait brusquement quitté la messe pour se mettre à la poursuite d'un lièvre ; il ne revint pas. Depuis, il arrive qu'on l'entende passer dans le ciel en appelant ses chiens. (Foix, h. de Labarre Mme J. Déjan ).

*Version 3* - Un chasseur nommé *Ruartús* qui avait mal parlé du Bon Dieu un dimanche, fut transporté dans les airs avec toute sa meute. La nuit on entend parfois aboyer ses chiens et tinter leurs grelots. (Saint Paul-de-Jarrat, h. de Langlade. Noélie Tartiet).

*Version 4* - Un jour, à la chasse, le roi Artus (*rei d Artús*), qui était grand chasseur, entendit ses chiens donner (aboyer) au moment de l'élévation. Il quitta l'église et rejoignit sa meute à la poursuite d'un lièvre. Depuis lors le roi Artus et ses chiens sont condamnés à parcourir le monde à la poursuite du lièvre. Un cultivateur de Loumet (com. de Saurat), Jacques Blazy dit Jacou, qui se trouvait tôt le matin à la chasse avec son chien Top, entendit la *caça* (chasse) *del rei d Artús* passer au-dessus de lui sur la crête dominant le *Pla de Pèze* (Saurat, h. de Prat Communal, Mme Sans).

*NOTES COMPARATIVES* - La chasse du roi Artus se rattache au thème international de la *Chasse sauvage* ou *Chasse volante*. Le personnage d'Arthur qui semble prédominer en Ariège (161) déborde largement cette région comme en témoigne le recensement de Sébillot, tout incomplet qu'il soit : la *chasse Arthur* est connue en Haute-Bretagne et en Normandie ; la *chasse Artus*, dans le pays fougerais en Normandie en Gascogne ; la *chasse Artu*, dans le Maine en Ile-et-Vilaine ; la *chasse Artui*, dans la Mayenne (162). Bien que le roi Artus soit très populaire dans tout le Sud-Ouest - on s'en convaincra en consultant nos principaux recueils folkloriques (163) -, il est parfois remplacé par d'autres personnages de non moindre importance : il est ainsi question de la *chasse du roi Hérode*, à Vesone (Périgord) (164), et de la *chasse du roi Salomon* à Arhansus (Pays Basque) (165), du *Comte Arnaud* en Catalogne.

## VII - GEANTS

*ROLAND, SAMSON* - Deux géants, Roland et Samson, apparaissent dans le folklore ariégeois. Comme les exploits qu'on leur attribue sont souvent identiques et interchangeable suivant les localités, nous nous référons à l'ordre géographique pour présenter nos documents.

*Le Mas-d'Azil* - Le dolmen du *Cap del Pouech*, situé sur le plateau du Mas-d'Azil, à quelques mètres de l'importante métairie de ce nom appartenant à la famille Boubila, porte le nom de *Palet de Roland* et fait l'objet d'une légende. On raconte, en effet, que passant une fois

par le mas, l'héroïque Roland se plut en ce lieu. Il y séjourna quelque temps et faillit s'y marier. Montant tous les jours sur le plateau, il lançait des palets ou galets de la dimension de la dalle supérieure jusqu'au dolmen du Peyré où un de ses chevaliers les attrapait à la volée et les lui renvoyait par le même moyen par dessus les gorges de Cab-Aret. La pierre horizontale du dolmen du *Cap del Pouech* serait un de ces palets ! (166).

*Montoulieu et vallée de l'Ariège* - Il existe à Montoulieu une petite tour, que les gens du pays nomment *le Castel*, au pied de laquelle se trouve un endroit qui serait l'empreinte du pied de Samson (A). Près de Montoulieu, au-dessous du clocher sans église, il y a dans la montagne une excavation profonde dont les limites sont inconnues. Les bûcherons de la forêt de Prayols disent qu'elle fut jadis habitée par Roland et que le géant était si fort et si lourd que l'on peut voir encore, à l'entrée du trou, l'usure qu'il fit au roc en s'asseyant quand il venait contempler la vallée de l'Ariège. Les habitants de Ginabat montrent au touriste une pierre qui garde encore l'empreinte de son pied. Après plusieurs exploits, Roland résolut de quitter le pays de Foix et partit rapidement vers l'Espagne. Les gens de Mercus et de Bompas le virent passer à toute allure. Mais, trop vieux, ayant perdu son agilité d'autrefois, il trébucha et alla s'affaler sur la roche de Luzenac, «où on a pu voir la trace de sa tête, de ses quatre membres et de sa colonne vertébrale (167)»

*Saurat (région de)* - «A une époque fort reculée, selon la tradition, vivaient non loin de Saurat, dans les grottes profondes de Calamès et de Sédour, les *Incantades* (probablement les Arabes) (sic) qui avaient réussi, nous dit-on à relier les sommets de Calamès et de Montorgueil à l'aide d'un pont en verre. Là, sur ce pont aérien, elles se livraient à de joyeux ébats, ce qui ne les empêchait pas ensuite de répandre la terreur dans le pays en massacrant les habitants et en s'emparant des jeunes enfants encore au berceau. On leur attribuait toutes sortes de pouvoirs, et on les regardait comme des créatures diaboliques. Soudain, un beau jour, arrive par le Col de Port, point opposé, le brave Roland avec sa vaillante escorte. Du sommet de la montagne, il aperçoit l'oeuvre aérienne des Incantades. De l'oeil il mesure la distance et, en se cambrant sur ses solides jarrets, il détache sa lourde épée, la fait tourner rapidement dans l'air de son bras robuste et la jette sur le pont qui vole en mille éclats. Frappées par cet acte de force, de hardiesse et de courage, les Incantades disparurent et on ne les vit plus dans le pays. Les pères nous montrent encore, à côté du Col de Port, l'excavation produite par le talon de Roland au moment où il lança sa lourde Durandal. Ailleurs ils font voir, sur un roc de nature granitique, l'empreinte laissée par les pieds de son cheval ; enfin, dans la grotte de Bédeilhac, on trouve son tombeau, sous la forme d'un gros pilier renversé (168) - Cette légende du pont de verre que l'on a déjà rencontrée à Saurat à propos des fées se raconte encore de deux autres façons : 1) Un jeune seigneur habitant le château de Montorgueil aimait une princesse qui résidait dans la tour de Calamès. Les jeunes gens se rencontraient tous les jours, à midi, au milieu du pont

de verre qui reliait par-dessus la vallée de Saurat les deux châteaux. Quand Roland vint dans la région pour combattre les Sarrasins, il tomba amoureux de la princesse. Mais celle-ci restait insensible à ses avances : il se vengea en partageant le pont d'un coup de son épée Durandal. (Bédeilhac A). 2) On prétend que lorsque Samson (*Sansou*) passa dans la région, il posa son talon au col de Port, ce qui forma une dépression du terrain appelée *talon de Samson*, tandis qu'avec la pointe de son pied il brisait le fameux pont de verre (Saurat, h. de Prat. Communal, Mme Sans). Le récit suivant donne une autre version des événements qui sont à l'origine de la dépression du col de Port : *Sansou* qui était très fort se rendit un jour au *Bois de Candail* (com. de Boussenac) ramasser du bois pour se chauffer et faire cuire ses aliments. Il revenait avec un si gros fagot sur ses épaules qu'en arrivant au col de Port, il jeta sa charge à terre pour se reposer un moment. Le fagot s'enfonça dans le terrain à tel point que l'emplacement se reconnaît encore ; on nomme cet endroit le *Trou de Sansou*. (Saurat, h. de Lanise. Julien Blazy).

*NOTES COMPARATIVES* - Chose curieuse, nous n'avons pu relever en Ariège aucune mention relative à Gargantua, si populaire en d'autres contrées. Cela confirme ce que dit Sébillot : « Dans la région des Pyrénées, au lieu de Gargantua, nous trouvons Roland » (169). On remarquera que toutes ces légendes, comme d'ailleurs les histoires gargantuques, ont un caractère étiologique : elles sont destinées à expliquer des phénomènes naturels assez marquants pour que l'imagination populaire fixe sur eux des thèmes passe-partout.

On pourrait dresser une longue liste des vestiges que Roland a laissés de ses exploits dans tout le Sud-Ouest. Voici quelques exemples : dans l'Aude, à Villeneuve-les-Minervois, ainsi qu'à Pépieux, se trouvent deux dolmens appelés *Palet de Roland* (170) : entre Ilhes et Lastours, le géant a laissé dans le roc les empreintes des sabots de son cheval, celle de son épée et celle de sa main. On retrouve aux environs de La Valdous son palet et sa tombe (171). Les Pyrénées-Orientales sont particulièrement riches en légendes sur Roland comme en font foi les nombreux toponymes révélés par Chauvet : près d'Arles-sur-Tech, dans la vallée de Riuferrer, il y a le palet de Roland et l'auge de son cheval (*aburador del cavall de Roland*) ; au Canigou on montre sa chaise de granit : la trace de son pas est restée dans le roc près de Notre-Dame-du-Château ; sur le territoire de Montner, on détruisit une énorme pierre connue sous le nom de *pedra llarga* ou *pedra dreta*, ou *mastra de Roland* ; à Céret, il y a les *ferradules del cavall de Roland* (172). Chauvet note encore, selon Jacinto Verdaguer, diverses traces du passage de Roland en Catalogne : la *mesa de Roldán*, à la Prenta de Vela Blanca ; la *cabeza de Roldán*, roue d'un chariot colossal au sommet d'une montagne. Pour les départements pyrénéens on citera : la *Brèche de Roland* dans le cirque de Gavarnie (174) ; les étangs creusés par le *pied et le genou de Roland*, au sud de Lourdes (Hautes-Pyrénées) (175) ; le *pas de Roland* est une ouverture dans les rochers près d'Itxassou et la *Pierre de Roland* un grand bloc à Lacarry (Basses-Pyrénées) (177). Roland et Samson figurent dans plusieurs contes et récits légendaires basques (178). On

raconte, dans le Tarn, que Samson brisa d'un coup de poing le dolmen de Verdier (179). Le Tarn-et-Garonne, le Lot, la Gironde ne sont pas, eux non plus, étrangers aux exploits de Roland (180).

## VII - ETRES FANTASTIQUES DIVERS

*LA MALOUMBRO* - La *Mal ombra* (mauvaise ombre) est un esprit mauvais qui se présente sous la forme d'une petite bête noire et qui pousse les animaux et même les personnes à courir pendant très longtemps (Sentein. Melle Mahenc). - Elle se joint au troupeau et c'est elle qui le conduit, malgré les efforts du pâtre pour le retenir. Le berger poursuit cette ombre en lui donnant force coups de bâton, mais il ne peut jamais l'atteindre. Une bergère d'Antras, R.G..., avait été entraînée avec ses bêtes, un soir, au *Sarratch Lajou*, par la *mal ombra*. On la retrouva, tard dans la nuit, bien loin sur l'autre versant de la montagne, sans connaissance. Elle avait perdu ses sabots, ses vêtements étaient en lambeaux. Lorsqu'elle revint à elle, elle était comme *pèga* (folle, idiote) elle priait et faisait des signes de croix. Le bétail était dispersé partout. Quand on lui demandait ce qu'elle avait vu, elle ne savait que répéter : - «Oh ! j'en ai vu, j'en ai vu ! » (Sentein. Marie Soulé) - A Bonac-sur-Lez, un domestique de la famille de notre informatrice (Marie Eichène) qui portait le surnom de *Général*, avait rencontré la *mal ombra* sous la forme d'un petit chien rouge qui l'avait forcé à le suivre en montagne pendant plusieurs heures.

*BATTEURS ET LAVANDIERES NOCTURNES* - Dans certaines maisons, on entendait fonctionner la batteuse la nuit. Le bruit cessait quand on s'en approchait pour reprendre de plus belle dès qu'on s'éloignait. Souvent, en revenant de veiller, on entendait des femmes qui lavaient au lavoir, mais on ne les voyait jamais (La Bastide-de-Sérou A).

*L'ANTICHRIST* - *L'Anticrist* se promenait à la nuit tombante. (Bonac-sur-Lez. M. Eichène). C'est tout ce qu'il nous a été donné de recueillir sur ce personnage que l'Apocalypse annonce pour la fin du monde.

*LES TROIS PARQUES DE LA LUNE* - Les tres *Parques de la lua* filaient «la vie des morts». Elles avaient une quenouille avec un peu de lin. L'une filait, l'autre tournait le fuseau et la troisième coupait le fil. On les avait aperçues au *forc de las rotas* (croisement des routes), au *Col de Caougnous* (Boussenac, h. du Rieu de l'Agnel. Marie Sutra). Par quelle voie ce thème antique est-il venu échouer dans l'humble village de Rieu-de-l'Agnel ? Rappelons que notre informatrice est illettrée et qu'elle tient la légende de ses ancêtres. Parmi ceux-ci, s'en trouvait-il un qui ait adapté un souvenir de lecture à son propre pays ? La localisation précise du thème est-elle due à la confusion avec un autre

thème local ? Autant de questions auxquelles il est bien difficile, sinon impossible, d'apporter une réponse.

*L'HOMME AUX SOULIERS DE «BERDOULOS»* - Un homme d'Orlu manquait tous les dimanches la messe pour se livrer à sa distraction préférée : la pêche à la ligne. Un dimanche, ayant commencé sa pêche il voit soudain au beau milieu de l'Ariège un horrible bélier noir à deux têtes qui le fixe avec ses prunelles enflammées. Il plie tranquillement sa ligne et remontant la courbe va opérer plus haut dans les prés du Bespe. Il s'engage sur le vieux pont romain mais à peine a-t-il fait quelques pas qu'un sinistre bêlement le tire de sa rêverie, le fantôme noir est encore là gardant la sortie du pont et le menaçant de ses grandes cornes. «Te voilà encore, animal, lui crie le pêcheur, que me veux-tu donc, sale bête, laisse-moi passer ! ». Mais le bélier se précipite sur le pêcheur qui doit prendre la fuite vers le *Pas de la Crabo*. Hanté par cette vision, il continue son chemin et il aperçoit une forme humaine. «Ce n'est sûrement pas mon bélier, pense-t-il. Eh ! là-bas ça pique aux Bézines ? hurle-t-il.» Pas de réponse. Il approche, et à peine met-il le pied sur la légère passerelle que le fantôme, car c'en est un se précipite au devant de lui et le soulève comme une plume. «Laisse-moi passer supplie notre pêcheur. Je vais pêcher aux Bézines, tu vas me faire manquer ma pêche». L'autre ne répond que par des gestes désordonnés et un claquement sinistre des mâchoires. Détail bizarre : les chaussures de l'homme sont confectionnées avec des *verdolas* (181) entrelacées. Lassé de supplier l'étrange gardien de la passerelle, notre pêcheur passe le ruisseau à quelques mètres en aval du pont. La visite aux Bézines ne lui permet de capturer aucun poisson. A son retour il retrouve l'homme aux souliers de *verdolas* qui recommence inlassablement sa mimique de l'autre côté de la passerelle. Sans insister davantage, le pêcheur traverse à nouveau l'Ariège et regagne Orлу en toute hâte. Jamais plus il ne pêcha le dimanche.

*LE «RASAIKE»* - Pendant l'hiver, la forge d'Orлу chôma de décembre à mars en raison du grand froid qui sévit en cette saison. Les bâtiments étaient gardés par un forgeron, nommé Durand, qui s'occupait d'entretenir en bon état le matériel. Durand vivait en mauvaise intelligence avec sa femme et, un soir du mois de janvier, après une âpre discussion qu'il eut avec elle, il gagna la forge, en manière de protestation, par un abominable temps de neige. Là il s'apprêta à dormir, mais à peine venait-il de souffler sa lampe à huile qu'on frappe à la porte. C'était sa femme et son jeune fils qui venaient le supplier de rentrer à la maison. Il fut inébranlable, refusa même d'ouvrir la porte et laissa la mère et l'enfant regagner seuls le village. L'homme s'endormit, mais un bruit insolite le réveilla. Quelle ne fut pas sa terreur en voyant descendre un fantôme par la cheminée qui, avec une parfaite connaissance de la pièce, se munit des accessoires et se mit à se raser au milieu de la pièce. Le

*rasaire*, sans prendre garde à la terreur du forgeron, continua à se raser pendant toute la nuit. Les éléments déchaînés empêchèrent le forgeron de prendre la fuite et il dut jusqu'au matin supporter ce spectacle effrayant. A l'aube, il regagna Orlu en toute hâte. Après avoir raconté à sa femme les péripéties de la nuit, il s'alita, prétextant un malaise. Deux jours après il était mort (183).

## IX - CROQUEMITAINES

Les croquemitaines sont des personnages que l'on invoquait pour effrayer les enfants dans l'intention de les éloigner d'un danger ou tout simplement pour les faire obéir. Etant le produit d'une forme de pédagogie populaire, ils relèvent du folklore de l'enfance. Cependant, si certains sont des inventions des parents, d'autres sont des êtres qui furent autrefois objet de croyance et ne sont tombés que par la suite au rang de croquemitaines. C'est la raison pour laquelle nous annexons leur étude à celle des êtres fantastiques ; mais, sur le plan théorique, on doit bien considérer que les croquemitaines sont objet de croyance seulement dans la société enfantine, alors que les autres êtres le sont - ou plutôt l'étaient - dans la société des adultes. Voici le relevé de ceux que nous avons trouvés :

*Croquenbouche* : Sans description (Saint-Jean-de-Verges A).

*Rampono* : Homme qui attrape les enfants (Saint-Jean-de-Verges A)

*La mamé* : Vieille femme qui emporte les enfants (Aulos A).

*Le rat* : (Aulos).

*La Coufa* : mange les enfants (St-Jean-de-Verges).

*La Garamiaoute* est un chat qui attrape les enfants (Nonac-sur-Lez. Marie Eichène). *La Garamaoute* nous est signalée sans description à Sentein (Melle Mahenc).

Le *Pélo-mas* (pèle-mains) vaut pour le comté de Foix (com. par A. Moulis).

*Jean-Loup* : Pour inciter les enfants à rentrer avant la nuit, on récite la formulette suivante en feignant de s'adresser à l'être invoqué : *Jan lop - Jan lop - ont ès amagat ? Ont ès amagat ? Jan lop, Jan lop* (Jean Loup, où es-tu caché ?) (Comté de Foix. Comm. par A. Moulis).

*La Femme des sept coiffes* est une femme grande comme une maison, qui porte sept coiffes de dentelle sur la tête, tient à la main une canne haute comme un poteau télégraphique et se trouve accroupie sous le Pont de la Plaine. Un jour elle a attrapé un monsieur qui passait sous le pont, elle l'a battu avec sa canne, puis l'a laissé repartir (St Jean-de-Verges. A.).

*La Jambe Crue et l'Oeil ouvert* est certainement l'un des croquemitaines les plus répandus en Ariège ; nous l'avons trouvé à Montgailard, Saint-Paul-de-Jarrat, Nalzen et Saint-Jean-de-Verges. Dans cette dernière localité on la décrit « une jambe avec un oeil ouvert et une oreille »

ne, en précisant qu'elle court plus vite que tout le monde. A Rimont, hameau de Las Quères, on faisait croire aux enfants qu'on rencontrait, la nuit, des *chèvres mortes avec des yeux ouverts*.

*NOTES COMPARATIVES* - On peut rapprocher de la *mamé* d'Aulos une espèce d'ogre appelé *mamu*, que les enfants basques craignaient beaucoup (184) ainsi qu'un croquemitaine nommé *Mamia Mamutza* à St-Etienne-de-Baïgorry, Basse-Navarre (doc. inédit recueilli en octobre 1953). La *Jambe crue* paraît très populaire dans toute la Gascogne. Daugé rapporte que la *Came cruse* se nourrit du sang des enfants (185) et Foix qu'elle rôde autour des métairies pour voler les petits enfants (186).

SOURCES ORALES

Octobre 1953

*Bélesta* - Raymond Amouroux, 68 ans, ancien charron, horloger ambulant, voyant, 15 rue Lafayette.

*Bonnac* - Anonyme.

*Bonnac-sur-Lez* - Marie Eichène, 78 ans.

*Celles* - Anonyme.

*Gaudiès* - A.

*Nalzen* - Euphrasie Rouzaud, 70 ans, cult.

*Rimont* - A.

*Rimont, h. de las Quères* - A.

*Saint-Paul-de-Jarrat, h. d'Antras* - Emma Marot, 50 ans, cult.

*Saint-Paul-de-Jarrat, h. de Langlade* - Noëllie Tartiet, 51 ans.

*Saint-Jean-de-Verges* - A.

*Sentein* - Melle Mahenc, institutrice.

*Vicdessos, h. de Suc* - A. - Marie Delpy, 60 ans.

Octobre 1954

*La Bastide-de-Sérou* - A.

*Comté de Foix* - Doc. comm. par Adelin Moulis, Verniolle.

*Maury, près du Mas d'Azil* - A.

Novembre 1954

*Argein* - Abbé Castet (Argein, Bethmale Arrien).

*Arnave* - A. Onésime Prat, 77 ans, cult.

*Bédeilhac* - A.

*Boussenac, h. de Brusquet* - Madeleine Gali, 79 ans, cult.

*Boussenac, h. du Rieu-de-l'Agnel* - Mme Marie Sutra, 78 ans, illettrée.

*Brassac* - A.

*Cazenave* - A. Louis Anglade, 78 ans, cult.

*Montoulieu* - A.

*Niaux, h. d'Alliat* - A.

*Saurat* - Mme Tourenq, née Dessort, origin. de Saurat. domiciliée à Dalou.

*Saurat h. de Lanisse* - Julien Blazy, 77 ans, cult.

*Saurat, h. de Loumet* - Jacques Blazy, dit Jacou, cult.

*Saurat, h. de Prat-Communal* - Mme Sans.

*Sentein* - A. - Marie Soulé, sobriquet : Arjoou, 69 ans, cult.

*Soueix* - A.

*Soulan* - A.

*Surba* - Melle Anna Sans.

Septembre 1955

*Artigat, h. de Tulle* - Mme Léontine Ruffat, 65 ans, cult.,  
Garrigou, com. de St-Jean-de-Verges. Elle tient les faits de son  
père, Raymond Clarac. Vaut pour Tulle.

*Aulos* - A. - Baptistine Castex, 70 ans.

*Carla-de-Roquefort* - A.

Foix, h. de Labarre - A. - Mme Jean Déjean, 76 ans.

Ilhat, h. de Rappy - A.

Malléon - A. - Mathilde Lavigne, 75 ans, cult.

Verdun - A. - Baptistine Castex, 70 ans, Aulos.

Juin 1959

Quérigut - Document communiqué par Jean Séguy, auteur de l'*Atlas linguistique de la Gascogne*. «Enregistré à Quérigut (Ariège), octobre 1953. Informateur : Perrin Étienne, natif, âgé de 85 ans (3 ans de service militaire à Toulouse ; garde-forestier 2 ans à Verdun (Ariège), 2 ans à Ornodac, le reste dans le canton de Quérigut) - Enquêteur : Manuel Companys - Référence : Phonothèque de l'Institut Etudes méridionales de Toulouse 5 B 638 Traduction littérale».

#### SOURCES MANUSCRITES

Bonnel (Joseph), instituteur - *Monographie de la commune de Saurat, Ariège, suivi de l'Historique de l'Enseignement primaire*. 1887, 173 pp. ill. Ms en possession de Mme Marcou, Saurat (Ariège).

Maffre (Célestin) - *Monographie d'Orlu, Ariège*. Ms en possession de l'auteur, instituteur à Tarascon (Ariège).

BIBLIOGRAPHIE

1 - Ariège

- Baillat (E), Tricoire (R), Nelli (R), Cousinié (R), Vezian (J) - *Réponse à une enquête sur le folklore du serpent* «Folklore» n° 32, Automne 1943, pp. 46-49.
- Begouen (Comte) - *Coutumes ariégeoises en 1805 d'après un mémoire inédit de Pierre Dardenne* «Rev. de folklore français et de folklore colonial» t. IV, n° 1, janv. fév. 1933, p. 50.
- Bonnel - *Légende du pays d'Ariège. Jean d'Angriou et l'Incantade de Siech* «L'Avenir» Journal de l'Ariège, n° du Jeudi-Dimanche 13-16 octobre 1927.
- Bonnel - *Légende du pays d'Ariège. Les Iretgges (Sauvages)*. L'Avenir, journal de l'Ariège, n° du Jeudi-Dimanche-22-25 septembre 1927.
- Bonrepaux (Gérard) - *Légendes et contes de la vieille Ariège (choix)*. Edité à l'Imprimerie du «Pays de Foix», 1943, 39 pp.
- Castet (Abbé Jean) - *Sur la route des Pyrénées. Les hautes Pyrénées ariégeoises. Le Castillonnais*. Syndicat d'Initiative de Castillon (Ariège), Société Méridionale d'Impression, Toulouse, 1922
- Contes et légendes d'Ariège* - Foix, 1948, Imprimerie Gadrat-Doumenc, 182 pp. (Ouvrage collectif. Le nom des auteurs est cité dans notre texte).
- Dengerma (Joseph) - *Suc et Sentenac. Histoire d'un coin des Pyrénées ariégeoises, suivie de son livre d'or*. Foix, imprimerie Fra, 1934, 229 pp.
- Destel (L.H) - *A travers les sites de l'Ariège. La légende de la Sarra-sine*. «La Dépêche», journal du 4 mai 1937.
- Joisten (Charles) - *Contribution au folklore de l'Ariège*. «Folklore» n° 102, été 1961, p. 11-29.

- Jourdanne (Gaston) - *Contribution au folklore de l'Aude* - Paris, Maisonneuve, et Carcassonne, Gahelle, 1899, in 8°, 243 pp.
- Lambert (Louis) - *Contes populaires du Languedoc* - Revue des Langues Romanes, 1885, 1886, 1887, 1888, 1897, 1899. Tirage à part, Montpellier, 1899, C. Coulet, IV - 186 pp. (Textes patois et traduction française).
- Mir (Mathilde) et Delamplé (Fernande) - *Histoires et récits du Pays Occitan*. Angoulême, Coquemard, 2e éd. (s.d.), 141 pp.
- Mistral (Frédéric) - *Lou Tresor dóu Felibrige* ou *Dictionnaire provençal-français des divers dialectes de la langue d'Oc moderne*. Aix-en-Provence et Avignon, Roumanille, 1878, gr. in-4°, 2 vol., 1196 et 1165 pp. à 2 col., nouv. éd. Paris, 1932.
- Montagné (Abbé Paul) - *Les superstitions populaires audoises*, «Folklore» n° 25, décembre 1941, pp. 266-287.
- Moulis (Adelin) - *Countes del miu bosc (Contes de ma forêt), contribution au folklore pyrénéen*. Toulouse, Institut d'Etudes Occitanes, s.d., 56 pp: (Textes patois avec traduction).
- Moulis (Adelin) - «*L'Encantat*» ou *les amours enchantées de Guillaumès*. Ariège-Paris, journal n° 19-20, juillet-août 1954 (texte patois ; l'auteur a bien voulu nous communiquer la traduction française).
- Moulis (Adelin) - *Folklore ariégeois. Croyances et superstitions*. «La République du Sud-Ouest» (journal disparu) année 1948, n° des 22-I, 29-I, 11-III, 8-IV, 15-IV, 22-IV, 17-VI, 1-VII, 3-IX. Continué par : *Ethnographie et folklore d'Ariège. Croyances et superstitions*. Ibid., Année 1948, n° des 14-X, 21-X, 9-XII, etc...
- Nelli (René) - *Note sur la «bête qui se fait porter»*. «Folklore» n° 47, Été 1947, pp. 8-9.
- Sans (Eugène et Anna) - *La Fée des Rochers*. Article paru dans le journal, maintenant disparu, «La République du Sud-Ouest». (Je n'ai pu retrouver la référence exacte, ce doc. m'ayant été communiqué par Melle Anna Sans qui ne se rappelle plus la date de sa parution.
- Sébillot (Paul) - *Le Folklore de France*. Paris, Guilmoto, 4 vol., t. I, 1904, VI - 489 pp., t. II, 1905, 478 pp., t. III, 1906, II - 541 pp., t. IV 1907, 499 pp.
- Tastavin (Louis) - *Les légendes en Ariège - De l'âge du bronze à l'âge du fer - «Las Encantadas» - Des druides aux Romains et à nos*

jours - *Jeanne d'Albret - La chronique de Rémo - Les sirènes.*  
«La Dépêche», journal du 11 octobre 1933.

Tricoire (Jean et Raymonde) - *Folklore du pays de Montségur.* Toulouse, Institut d'Etudes Occitanes, et Paris, G-P. Maisonneuve, 1947, 109 pp. (Réédition d'articles parus dans la revue «Folklore»).

Veizian (J.) - *La sorcellerie dans l'Ariège* - «Folklore» n° 28, septembre 1942, pp. 132-136.

## 2 - Ouvrages utilisés pour les commentaires

Baillat , etc - *Folklore du serpent* - voir : Bibliographie Ariège.

Barandiarán (J. Miguel de) - *Mari, o el genio de las montañas. Un Personaje de la Mitología vasca.* In : *Homenaje a D. Carmelo de Echegaray.* San Sebastián. Imprenta de la Diputación de Guipúzcoa, 1928, pp. 245-268.

Barandiarán (J.M. de) - *Fragments d'ethnographie basque. En suivant la piste des intxus ou Laminas.* Traduction de Ph. Veyrin. «Bull. du Musée Basque», 1937, n° 14, pp. 61-66.

Barbier (Jean) - *Légendes du Pays basque d'après la tradition.* Texte français et texte basque, Paris, Delagrave, 1931, in-4°, 158 pp., ill.

Bladé (J.F.) - *Contes populaires de Gascogne*, Paris, Maisonneuve, 1886, p 3 vol., pet in-8° écu, L. 308, 388 et 390 pp.

Bourrilly (Joseph) - *La vie populaire dans les Bouches-du-Rhône*, extrait de l'*Encyclopédie départementale des Bouches-du-Rhône.* Marseille, typogr. Barlatier, 1921, in 4°, 133 p., v. pl.

Branet (Alphonse) - *Superstitions et légendes de Gascogne.* «Rev. Gascogne, Bull. mensuel Soc. hist. Gascogne», t. XLI, Auch, 1900 pp. 105-114.

Cerquand (Jean-François) - *Légendes et récits populaires du pays basque*, «Bull. Soc. Sci. Lettres et Arts Pau», 2e série, t. IV, 1875, pp. 233-275 ; t. V, 1876, pp. 182-260 ; t. VI, 1877-1878, pp. 450-531 ; t. XI, 1882, pp. 101-294 ; paru aussi en fasc. in-8°, Pau, Ribaud : I, 1875, 74 pp. ; II, 1876, 97 pp. ; III, 1878, 104 pp. ; IV, 1882, 193 pp.

Certeux (A) - *Les fées de l'Aveyron à Sauclières* «Revue des Trad. pop.»

t. IV, 1899. p. 547.

- Chauvet (Horace) - *Traditions populaires du Roussillon*. Perpignan, Imp. du midi, 1947, in-16 carré, XXIV-242 pp., ill.
- Cordier - *Les légendes des Hautes-Pyrénées, suivies de lettres de deux Abbés contre l'auteur et de sa réplique*, 2e éd., Bagnères, imp. Cazenave, 1878, pet. in-12, 128 pp.
- Cramer (Fr.) - *Peur enfantine gallo-romane - Une contribution au folklore gallo-roman. (Galloromanische Kinderschrecken)*, «Volkstum und Kultur der Romanen», 9e année, 1/2 cahier, Hamburg, 1936 pp. 118-142.
- Cuzacq (P.) - *Légendes landaises*. «Bull. Soc. Sci. Arts Bayonne», 1874-1877, pp. 231-234.
- Dardy (Abbé Léopold) - *Anthologie de l'Albret, sud-ouest de l'Agenais ou Gascogne Landaise*. Agen, Michel et Médan, 1891, 2 vol., XXX-366 et 425 pp.
- Daugé (Abbé C.) - *Le mariage et la famille en Gascogne d'après les proverbes* ; paru par fragments dans «Bull. trim. Soc. Borda» ; puis en 3 vol. in-8° : t. I, Paris, Picard, et Bordeaux, Féret, 1916, VIII-294 pp. ; t. II, chez l'auteur, Duhort-Bachen par Aire-sur-Adour - Landes, 1930, I-418 pp. ; t. III, Ibid. 1930, I - 312 pp.
- Dejeanne (Dr) - *Contes de la Bigorre* : «Romania», t. XII, 1883, pp. 566-584.
- Ditandy (A) - *Lectures variées sur le département de l'Aude*, Carcassonne, Impr. de François Pomiès, 1875, 286 pp.
- Duvoisin (Capitaine) - *Les sept Fleurs de Baïgorry et la Reine des sept Fleurs ; la légende Basque*. «Rev. des Basses-Pyrénées et des Landes», t. I. 1883-1884, pp. 369, 375, 463, 546, 575 ; t. II, 1885, pp. 258, 310, 373, 447, 448, 456 et 458.
- Foix (V) - *Folklore ; glossaire de la sorcellerie landaise* ; paru d'abord sous ce titre par fragments. «Rev. Gascogne», nouv. série, t. III, Auch, 1903 et t. IV, 1904 ; puis en t. à p. : sous le titre de : *Sorcières et loups-garous dans les Landes*. Auch, Imp. Centrale, 1904, in-8°, 72 pp.
- Gennep (Arnold van) - *Religions, moeurs et légendes. Essais d'ethnographie et de linguistique*. Paris, Mercure de France, 5 vol., in-8 1908 à 1914.
- Gibert (U) - *Les Mitounes*, «Folklore» n° 8, pp. 136-138.

- Gibert (U) - *Légendaire des Eaux (département de l'Aude)* «Folklore» n° 99, automne 1960, pp. 5-17.
- Gros (Ch.) - *Sur quelques croyances populaires de l'Hérault* - «Folklore» n° 62, printemps 1951, pp. 10-14.
- Guilaine (Jean) - *Types de Peurs dans les Corbières Occidentales*. «Folklore» n° 98, été 1960, pp. 24-26.
- Joanne (Paul) - *Dictionnaire géographique et administratif de la France*.
- Jourdanne (Gaston) - *Littérature populaire et traditions légendaires dans l'Aude*. «Mémoires de la Soc. des Arts. et des Sciences de Carcassonne», t. IX, 2e partie, 208 pp.
- Jourdanne (Gaston) - *Contribution Folklore Aude*. Voir Bibliographie Ariège.
- Laborde (J.B.) - *Les fées dans le folklore pyrénéen*. Pau, Imp. Comm. Pyr., s.d., 26 pp.
- Lafforgue (Dr. L) - *De quelques superstitions et usages populaires dans la région de Bagnères*. Explorations pyrénéennes. «Bull. Soc. Ramond». t. XXXIX. Bagnères-de-Bigorre, 1904, pp. 65-76 141-151 ; t. XL, 1905, pp. 73-89 ; rééd. spéciale : *Quelques superstitions populaires dans la région de Bagnères*. Bagnères-de-Bigorre, imp. Bérot, (1906), in-32, 50 pp.
- Le Braz (Anatole) - *La légende de la Mort*. Paris, Champion, 1945, 2 vol. LXXIII-347 et 455 pp.
- Legros (Elisée) - *Trois récits de lutins et de fées dans le folklore wallon et le folklore comparé*. Enquêtes du Musée de la Vie wallonne, t. VI, 1952, pp. 129-227.
- Leip (J) - *Provenzalische und Franco-Provenzalische bei französischen Lexikographen des 16-18<sup>e</sup>*, Giessen, 1921.
- Maffre (J) - *L Homme sauvage et le lait (conte populaire [légende] traduit et présenté par L. Alibert et R. Nelli)* «Folklore» n° 12, février 1939, pp. 31-34.
- Martres (Léon) - *Traditions, croyances populaires des Landes*. Congrès arch. France, LVe session. Dax et Bayonne, 1888 ; Paris, Picard, et Caen, Delesques, 1889, pp. 274-281.
- Mège (Alexandre du) - *Statistique générale des départements pyrénéens, ou des Provinces de Guienne et de Languedoc*. Paris, Librair-

- rie de Treuttel et Wurtz, 2 tomes, 1828 et 1829, XXII-400 et 579 pp., 1 carte, in-16.
- Mistral (Frédéric) - *Mes origines, mémoires et récits*. Paris, Plon 296 p.
- Mistral (Fr.) - *Lou Tresor d'ou Felibrige*. Voir : Bibliographie Ariège.
- Montagné (Abbé P.) - *Superstitions populaires audoises*. Voir Bibliographie Ariège.
- Nelli (René) - *«La Bête qui se fait porter»*. Voir Bibliographie Ariège.
- Palay (S.) - *Dictionnaire du Béarnais et du Gascon modernes*. Pau, 1932-1934, in-8°, 2 vol., XVI-576 et 670 p.
- Pelliss on (Henri) - *Tres countes de Hade, d'Arette, en Barétous (Trois contes de fée, d'Arette, en Barétous)*. «Revue du Béarn et du Pays-Basque», Pau, 1905, pp. 330-332. Texte patois et traduction française.
- Perbosc (Antonin) - *Mythologie populaire, le Drac, l'Etouffe - Vieille et le Matagot d'après les traditions Occitanes*. «Revue de folklore français et de folklore colonial», t. XII, n° 1, janvier-mars 1941, pp. 1-16.
- Peyret (Alexis) - *La Casse deu Rey Artus*. «Reclams de Biarn et Gascogne», 1906, pp. 11-15 (poème en dialecte de 1850).
- Rocal (Abbé Georges) - *Folklore : Le vieux Périgord*, Paris, Toulouse et Marseille, éd. Occitania, Guitard, 1927, in-8° carré, 256 pp. ill.
- Sébillot (Paul) - *Gargantua dans les traditions populaires*. Paris, Maisonneuve, littérat. pop. de toutes les nations, t. XII, 1883, pet. in-8° écu, XXX-342 pp.
- Sébillot (P) - *Folklore de France*. Voir : Bibliographie Ariège.
- Sébillot (P) - *Traditions et superstitions de Haute-Bretagne*. Paris, Maisonneuve, pet. in-8°, 2 vol., 1882, VII-384 et 389 pp.
- Seignolle (Claude) - *Contes populaires de Guyenne*. Paris, Maisonneuve, 1946, 2 vol., 204, 211 pp.
- Seignolle (Claude) - *Le Diable dans la Tradition populaire (de Guyenne)*. Paris, Maisonneuve, 1959, 181 pp.
- «TERRO MOUNDINO» (Oeuvre collective) - *A la recherche du folklore tou-*

*lousain*. Toulouse, 1958, Editions de l'Auta, 54 pp.

Veyrin (Philippe) - *Les Basques de Labourd, de Soule et de Basse-Navarre ; leur histoire et leurs traditions*. Bayonne, Musée Basque, 1943, in-8° carré, 348 pp., XXXI pl.

Vidal (Dr. Charles) - *Choses du Terroir castrais*. Bibliothèque occitane. n° 5. Editions Occitania. Paris et Toulouse, Guitard, 1925, in-18, 207 pp.

Vinson (Julien) - *Le folklore du Pays Basque*. Paris, Maisonneuve, 1883, pet. in-8° écu, XXXVII - 396 pp.

Vinson (Julien) - *Folklore basque ; notice bibliographique*. Paris, 1884, in-8°, 64 pp.

N.d.l.r. :

En plein accord avec l'auteur, nous avons choisi pour transcrire les citations patoises la graphie occitane réformée, dont nous rappelons ici quelques principes :

Voyelles : *á* et *â* final se lisent *o*.  
*o* sans accent se lit *ou*.  
*ò* se lit *o* ouvert (fr. *bord*)  
*e* se lit *e* fermé (fr. *été*)  
*ai*, *èi* etc. *au*, *ðu* etc. se lisent respectivement :  
*aï*, *èi*, *aou*, *oou* etc.

Consonnes : *ch* se lit *tch*, comme en espagnol.  
*lh* note la latérale palatale de l'espagnol *ella*  
(cf. l'orthographe portugaise : *filha*).  
*nh* note la nasale palatale *gn*  
*s* entre voyelles se prononce *z*, comme en français.  
*sh* se lit *ch*.  
*th* en finale peut se lire *t* ou *tch*, selon les usages locaux.  
*v* se lit *b*.

Le reste de la graphie ne diffère pas sensiblement des usages français.

Le catalan est éventuellement noté en graphie classique.

## NOTES

- (1) A. Moulis. *Contes de ma forêt*, pp. 54-55.
- (2) Les campagnards entendent par là les religions étrangères au catholicisme.
- (3) Grotte près de Bélesta.
- (4) Méchante lignée : les Sarrasins, les hérétiques, etc.
- (5) Fontaine intermittente, célébrée par Du Bartas.
- (6) Louis Lambert. *Contes pop. Languedoc*, pp. 176-177. Doc. recueilli à Bélesta par le Dr Guibaud.
- (7) D'après L. H. Destel, *La légende de la Sarrasine*.
- (8) Léon Soula. *La grotte de Malarnaut*, in : *Contes et légendes d'Ariège*, p. 159.
- (9) L. Tastavin. *Les légendes en Ariège*.
- (10) Doc. comm. par A. Moulis.
- (11) Cf., plus loin, le thème du Changelin.
- (12) Mir et Delamplé. *Pays Occitan*, p. 81. Les auteurs signalent, p. 9, que leurs contes proviennent tous de la «moyenne Ariège», localisation insuffisante, mais dont il faut se contenter.
- (13) En général, dans ce thème, c'est le diable ou un esprit et non une fée qui s'incarne dans l'animal qui se fait pater.
- (14) Doc. comm. par J. Séguy ; voir p. 32, note 1.
- (15) La légende du pont de verre est aussi connue de Melle Anna Sans, de Surba.
- (16) Bonnel. *Jean d'Angriou et l'Incantade de Siech*. L'auteur ajoute artificiellement à ce récit celui du changelin que nous résumons séparément. p. 31.

- (17) **Enfant de fée (*hadas*).**
- (18) **Cf. doc. rec. à Argein.**
- (19) **J. Dengerma. *Suc et Sentenac* pp. 122-123. Malgré sa forme littéraire, ce doc. paraît populaire quant au fond.**
- (20) **J. Dengerma. *Suc et Sentenac*, p. 122. Même remarque que pour le doc. précédent.**
- (21) ***Draguejat* : travaillé comme une fée ; mot forgé à partir de *draga***
- (22) ***Dètz juntas* représentent cinq journées de labour, la *junta*, ou demi-journée, vient de *júnher*, joindre les boeufs, opération qui a lieu deux fois : le matin, en partant, puis vers dix heures, quand les boeufs ont mangé. (Note du Dr Guibaud).**
- (23) **L. Lambert. *Contes pop. Languedoc* pp. 178-181. Résumé de la traduction du texte patois. Doc. rec. par Dr Guibaud, à Bélesta.**
- (24) **Cf., plus haut, doc. Couserans (même source).**
- (25) **L. H. Destel. *La légende de la Sarrasine*. Bien que différant des récits précédents, celui-ci contient les deux parties essentielles de notre thème : mariage entre une fée et un humain, interdiction enfreinte.**
- (26) **Grotte située entre Durban et Montserrou. Cf. doc. ci-dessus.**
- (27) **Léon Soula. *La grotte de Malarnaut*, in : *Contes et lég. d'Ariège*, p. 159. Résumé.**
- (28) **Le début de cette formule paraît appartenir au thème *La fée capturée ou le secret de l'aune* cf. ci-dessous, p.34**
- (29) **Cf., ci-dessus, Montferrier.**
- (30) **D'après la croyance populaire, une fée surprise et dévisagée par un homme pendant la clarté du jour doit obligatoirement épouser cet homme. (Note d'A. Moulis).**
- (31) **Rappelons que cinq fées demeuraient dans cette grotte, dont il a déjà été question ci-dessus ; cf. doc. Montferrier.**
- (32) **En dialecte de la région de Foix, le mot *fada* signifie à la fois fée et fâlle.**
- (33) **A. Moulis. *L'Encantat ou les amours enchantés de Guillaumès* ;**

texte en dialecte. L'auteur a bien voulu nous communiquer la présente traduction. «Ce conte, écrit A. Moulis, qui m'avait été dit plusieurs fois par ma grand-mère maternelle (Françoise Caux, à Fauché, com. de Fougax-et-Barrineuf, décédée en 1914 à 72 ans), dans mon enfance, m'a été conté en dernier lieu en 1948 par Mme Labatut, demeurant au hameau de Pélail, commune de Fougax-et-Barrineuf, alors âgée de 78 ans. Le récit de Mme Labatut m'a remis en mémoire des détails qui étaient demeurés imprécis».

(34) Dans une variante, recueillie à Alliat également, la formule devient : «*Draga, draganta !*»

(35) Doc. enregistré à Quérigut par Manuel Companys et communiqué par M. Jean Séguy. Voir référence complète à : *Sources orales*

(36) Jules Palmade. *L'Ancantada*, in : *Contes et lég. d'Ariège*, pp. 110 - 112. Ce texte, résumé ici, paraît romancé, mais le fond en est populaire.

(37) Séourre, ou Séoure : quartier de Saurat.

(38) Bonnel. *Les Iretgges* Texte fortement résumé ; vaut pour Saurat. Le même récit est donné, en moins complet, par Bonnel, *Monographie Saurat*. ms., pp. 110-114, qui prétend l'emprunter à «M. Ernest Maury, conseiller de préfecture».

(39) Léon Soula, *La grotte de Malarnaut* in : *Contes et lég. d'Ariège*, p. 159. Cf. doc. Durban, Montseran.

(40) Ces détails rappellent le motif des coquilles d'oeufs.

(41) «Légende recueillie par Eugène Sans, ancien instituteur à Banat, et transmise par sa fille Anna Sans» Doc. publié sous le titre : *La fée des rochers dans la République du Sud-Ouest*.

(42) Voici tel que le Comte Bégouen décrit le *milhàs* : «Farine de maïs, délayée dans du lait que l'on fait cuire dans le grand chaudron où l'on a fait fondre la graisse. Pour qu'elle ne s'attache pas au fond, il faut continuellement la remuer avec un bâton fourchu de sapin et tout le monde doit participer à ce travail à tour de rôle, sous peine d'être privé de sa part. Cette bouillie, étendue sur des linges blancs pour la laisser refroidir, est ensuite coupée en tranches, que l'on fait frire ou griller. Saupoudrée de cassonade, c'est un excellent mets» (*Comte Bégouen, Coutumes ariégeoises*, p. 50).

(43) *Foualita* : bâton à tourner le millas.

(44) Mir et Delample. *Pays occitan*. pp. 82- 83. Vaut pour la «moyenne Ariège».

- (45) et (46) Version altérée
- (47) Bonnel, *Jean d'Angriou*. Résumé. Cf. p. 18, note 1.
- (48) A. Moulis, *Contes de ma forêt*, pp. 55-56 (texte patois, pp 54-55).  
Résumé.
- (49) Joanne, *Dict. géo. adm France*
- (50) Jourdanne, *Contribution folklore Aude* p. 17 - Ditandy, *Lectures sur l'Aude*, 64 e lecture, p. 269.
- (51) Laborde, *Fées folklore pyrénéen*, pp. 19-20 - Palay. *Dict. du Béarnais*.
- (52) Laborde, *Fées folklore pyrénéens* p 5 etc.
- (53) Branet, *Sup. lég. Gascogne* p. 110, etc.
- (54) Sébillot, *Gargantua*, p. 286.
- (55) Sur *draga* (fée), cf. J. Leib, *Provenzalische und Franco-Provenzalische bei französischen Lexikographen des 16-18 s*
- (56) Van Gennep, *Rel., moeurs et légendes*, 4e série *Légendes pop. et Chansons de Geste en Savoie* p. 239, note.
- (57) Doc. inédits.
- (58) Cramer, *Peur enfantine gallo-romaine*, pp. 123-124.
- (59) Sébillot, *Folklore France*, t. II, p. 354.
- (60) Legros, *Récits de fées et de nains*, passim.
- (61) Gibert, *Les mitounes*.
- (62) Guilaine, *Types de peurs dans les Corbières Occidentales*, p. 25.
- (63) Cf. Barandiarán, *Mari*, pp. 247 et 267.
- (64) Gibert, *Légendaire des Eaux* pp. 8-9.
- (65) Sébillot, *Folklore France*, t. II, p. 306.
- (66) Chauvet, *Trad. pop. Roussillon*, p. 193.

- (67) Laborde, *Fées folklore pyrénéen*, p. 7.
- (68) *Ibid.*, pp. 7 et 12.
- (69) Branet, *Sup. et lég. Gascogne*, p. 110.
- (70) Bourrily, *Vie pop. Bouches-du-Rhône*, p. 453.
- (71) Sébillot, *Folklore France*, t. I, p. 263 ; d'après Bladé, *Gascogne*, t. III, pp. 5-10 (*Les deux jumeaux et les deux fées*).
- (72) Cordier, *Lég. Hautes-Pyrénées*, pp. 55-60.
- (73 et 74) Laborde, *Fées folklore pyrénéen*, p. 23 Cf. *ibid.*, p. 26, note 17.
- (75) Ce détail rappelle un motif du Conte-type n° 875 (*La fille subtile du paysan*).
- (76) Chauvet, *Trad. pop. Roussillon*, pp. 194-195. Chauvet cite une variante.
- (77) Barbier, *Lég. Pays Basque*, pp. 78 et 150.
- (78) Voir : Daugé, *Le mariage et la famille en Gascogne* t. II, pp. 236-237 (deux versions) - Branet, *Sup. et lég. Gascogne*, pp. 110-111 (2 versions) - Foix, *Gloss. sorc. landaise*, Rev. Gasc., 1903, pp. 444-445 - Déjeanne, *Contes Bigorre*, p. 578 (texte patois) - Cerquand, *Lég. Réc. Pays Basque*, n° 67.
- (79) Dardy, *Anthologie Albret*, t. II, pp. 221-223.
- (80) Nains, fées du folklore basque.
- (81) Eusko-Folklore, 1921, p. 96.
- (82) Maffre, *L'homme sauvage et le lait*, pp. 31-34.
- (83) Certoux, *Les fées de l'Aveyron*, p. 547. Ce récit se continue par le thème de la Fée mariée à un humain.
- (84) Voir : Laborde, *Fées folklore pyrénéen*, pp. 13-14 - Pellisson, *Tres countes de Hade*, P. 330 - Daugé, *Le mariage*, t. III, p. 292 - Barbier, *Lég. Pays Basque*, pp. 10-12, 28 - Cerquand, *Lég. Préc. pop. Pays Basque*, pp. 30-31 ; *ibid.*, nos 56, 57 et 58 (titre général donné à ce thème par Cerquand : *La lamigna aveuglée*) - Barandiarán, *Fragments*, pp. 65.66.
- (85) Laborde, *Fées folklore pyrénéen*, pp. 17-18.

- (86) G. Sébillot, *Trad. Sup. Haute-Bretagne*, t. I, pp. 109-110, 120-121.
- (87) Vinson, *Folklore Pays Basque*, récit n° VIII, *La lamigna en couches*, pp. 40-42.
- (88) Dardy, *Anthologie Albret* t. II, pp. 99, 101.
- (89) Joisten, *Contribution folklore Ariège* p. 15.
- (90) Grotte située près du château de Ste Catherine, com. de Balaguère.
- (91) Abbé Castet, *Sur la route des Pyrénées* p. 31.
- (92) Abbé Castet, *Sur la route des Pyrénées*, p. 33. Résumé.
- (93) *Contes et lég. d'Ariège*, pp. 160-161. Doc. publié par Julia Auriac. Résumé.
- (94) Abbé Paul Montagné, *Superstitions audoises* pp. 270-271. Extrait d'une lettre de Mme Tricoire, institutrice à Lavelanet, adressée à l'auteur le 5 février 1939. Nous pensons qu'il est logique de reproduire cette version à la suite de la première, malgré que le diable n'y soit pas nommément cité. Le terme *mitoune* nous paraît impropre ici.
- (95) R. Nelli, «*Ête qui se fait porter*» p. 8.
- (96) Abbé Castet, *Sur la route des Pyrénées*, p. 42.
- (97) A. Moulis, *Ethnographie et folklore d'Ariège, croyances et superstitions le Diable* R.S.O. 14.X.1948.
- (98) Jourdanne, *Contribution Folklore Aude*, p. 22.
- (99) Sébillot, *Folklore France*, t. II, p. 436 ; d'après l'Ariège, Foix, 1863 in-18, p. 128.
- (100) Sébillot, *Folklore France* t. I, p. 243 ; d'après le minéralogiste Dietrich, *Description des gîtes de minerai des Pyrénées*, 1786, p. 155.
- (101) *Ramadiers* : conducteurs de ramats (troupeaux),
- (102) C. Maffre, *Monographie d'Orlu*, ms.
- (103) Cordier, *Lég. Hautes-Pyrénées*, pp. 5-6.
- (104) Martres, *Trad. Landes*, p. 278.

- (105) Dr Lafforgue, *Superstitions région de Bagnères*, pp. 41-50
- (106) Relatée par Bourrilly, *Vie pop. Bouches-du-Rhône*, p. 452.
- (107) Barandiarán, *Fragments*, p. 65.
- (108) Vinson, *Folklore Pays Basque*, pp. 36-38.
- (109) Barbier, *Lég. Pays Basque*, pp. 15 et 28.
- (110) Consulter sur ce thème l'étude de R. Nelli, *Notes sur «la bête qui se fait porter»*.
- (111) Sébillot, *Folklore France*, t. III, p. 120 ; d'après Deville, *Annales de Bigorre*, p. 246.
- (112) *Folklore toulousain*, p. 14.
- (113) Mistral, *Mémoires et récits*, p. 37.
- (114) Montagné, *Sup. pop. audoises*, pp. 272-273.
- (115) Dardy, *Anthologie Albret*, t. II, pp. 77-79.
- (116) Perbosc, *Lrac* p. 10.
- (117) Voir Bibliographie.
- (118) A. du Mège, *Statistique*, t. II, pp. 367-368. Croyance confirmée par Sébillot, *Folklore France*, t. I, p. 223, d'après Karl des Monts, *Légendes des Pyrénées*, p. 251.
- (119) Sébillot, *Folklore France*, t. I, p. 223 ; Barandiarán, *Mari*, p. 265-266. H. Taine, *Voyage aux Pyrénées*, p. 122, d'après J.M.J. Deville, *Annales de Bigorre*, Tarbes, 1818.
- (120) *Otia imperialia*, p. 217.
- (121) Les dix histoires prodigieuses, 1581, p. in-12, p. 336.
- (122) Doc. reproduit par Jourdanne ; cf. ci-dessus p. 63. Sébillot fait erreur ; ce n'est pas de l'Aude, mais bien de l'Ariège qu'il s'agit.
- (123) Vidal, *Guide du Roussillon* p. 395 ; *La Mosaïque du Midi*, 1837, p. 228.
- (124) Karl des Monts, *Légendes des Pyrénées*, p. 251.

- (125) Sébillot, *Folklore France*, t. II, p. 464.
- (126) Chauvet, *Trad. pop. Roussillon*, p. 212.
- (127) Baillat, etc. *Enquête sur le folklore du serpent*. Doc. comm. par Mme Tricoire, de Lavelanet.
- (128) Extrait et résumé de : A. Esquirol, *La Roche trouvée*, in : *Contes et lég. d'Ariège*, p. 163.
- (129) Bonrepaux, *Légendes et contes Vieille-Ariège*, p. 16-18. Résumé. Légende relatée également par l'Abbé J. Castet, *Sur la route des Pyrénées* pp. 24-25 (qui orthographe «Bramobaco»).
- (130) R. Nelli, «Bête qui se fait porter», p. 9 ; le fait a été recueilli par Melle Mériot à Labastide-de-Sérou.
- (131) *Enquête Serpent* p. 46.
- (132) Veyrin, *Les Basques* p. 235.
- (133) Cerquand, *Lég. Réc pop Pays Basque*, n° 87.
- (134) Sébillot, *Folklore France*, t. I, pp. 241-242.
- (135) Bladé, *Contes pop. Gascogne*, t. II, pp. 368-369.
- (136) J. Vézian, *La sorcellerie dans l'Ariège*, p. 136.
- (137) Marnier : fosse où boivent les animaux, où nagent les canards.
- (138) Cf. Jaurdanne, *Contribution folklore Aude*, p. 23 - Gros, *Croyances Héribault*, p. 12-13 - Cordier, *Légendes Hautes-Pyrénées* p. 71-72 - y Bladé, *Contes pop. Gascogne*, t. II, pp. 235-236 - Daugé, *Le mariage en Gascogne*, t. III, p. 290 - Du Mège, *Statistique*, t. II, p. 368 - Foix, *Glossaire sorcellerie landaise*, *Rev. Gascogne*, 1903, pp. 368-369, 450-452, 464-465. Cuzacq, *Légendes landaises*, p. 234 - Seignolle, *Contes pop Guyenne*, t. II, pp. 235-236 - Rocal, *Vieux Périgord*, pp. 105-107 - Dardy, *Anthologie Albret*, t. II, p. 49.
- (139) Tricoire, *Folklore Montségur*, p. 28.
- (140) Tricoire, *Folklore Montségur*, pp. 27-28.
- (141) A. Moulis, *Folklore ariégeois. Croyances et superstitions. Revenants et fantômes (suite)*. La République du Sud-Ouest, jeudi 1-VII-1948.

- (142) Tricoire, *Folklore de Montségur* p. 21.
- (143) A. Moulis, *Folklore ariégeois. croyances et superstitions, revenants et fantômes*. La République du Sud-Ouest, 17-VI-1948. Résumé. Bien que cette légende ait une couleur pseudo-historique et romantique, elle doit contenir des éléments pop., cf. ci-dessus la lég. de l'étang du diable.
- (144) Tricoire, *Folklore Montségur* pp. 29-30.
- (145) Tricoire, *Folklore Montségur* p. 28.
- (146) *Ibid.*, pp. 28-29.
- (147) Aucun de nos informateurs n'a pu nous renseigner sur la signification de ce mot de cart.
- (148) A. Moulis, *Folklore ariégeois. croyances et superstitions*. La République du Sud-Ouest, 3-IX-1948.
- (149) Vidal, *Terroir castrais*, pp. 101-104 (Guyenne).
- (150) Rocal, *Vieux Périgord*, pp. 243-244.
- (151) Sébillot, *Folklore France*, t. I, p. 147.
- (152) Montagné, *Sup. pop. audoises*, p. 284.
- (153) Daugé, *Le mariage* t. III, p. 295.
- (154) Montagne, *Sup. pop. audoises* p. 280.
- (155) Sébillot, *Folklore France* t. I, p. 138.
- (156) Sébillot, *Folklore France* t. III, p. 115 ; d'après Grimm, *Teutonic mythology*, t. IV, p. 287, qui cite Guillaume d'Auvergne.
- (157) Cf. Sébillot, *Folklore France* t. I, pp. 152-158.
- (158) Voir Bibliographie.
- (159) Sébillot, *Folklore France* t. I, p. 152.
- (160) Mistral, *Le Trésor du Félibrige*
- (161) Sébillot signale la Chasse Arthur pour le comté de Foix (*Folklore France* t. I, p. 167).

- (162) Sébillot, *Folklore France*, t.1, p. 167 (nous ne citons pas les références de Sébillot.).
- (163) Voir : A. Branet, *Sup. pop. Gascogne* p. 112 - Bladé, *Contes pop. Gascogne* t. II, pp 296- 297 - A Peyret, *La casse deu Rey Artus - Du Mège statistique* t. I, p. 354 (Médoc, Landes, Comminges) - Foix - *Glossaire sorcellerie landaise* Rev. Gasc. 1903, pp. 259-260 - Cuzacq, *Légendes landaises* p. 234 (Nion-des-Landes).
- (164) Rocal, *Vieux Périgord* pp. 20-21 ; d après W. de Taillefer, *Antiquités de Vésone*.
- (165) Cerquand, *Lég. Réc. pop, Pays Basque*, n° 113.
- (166) Tastavin, *Les légendes en Ariège*.
- (167) G. Bonrepaux, *Lég. et contes Vieille Ariège* pp. 13-15 (résumé).
- (168) J. Bonnel, *Monographie de Saurat*, ms, pp. 114-116.
- (169) Sébillot, *Gargantua*, p. 295.
- (170) Jourdanne, *Litt. pop. et trad lég. Aude*, p. 143, note 3 et p. 142.
- (171) Ditandy, *Lectures variées Aude*, 25e lecture, p. 80.
- (172) Chauvet, *Trad. pop. Roussillon*, p. 217.
- (173) *Ibid.* , pp. 217-218.
- (174) Sébillot, *Gargantua* p. 295.
- (175) *Ibid.* p. 101
- (176) *Ibid.* pp. 295-296.
- (177) *Ibid.* p. 296.
- (178) Cf. Cerquand, *Lég. Réc. pop. Pays Basque*, récits n° 82, 83, 84, 85.
- (179) Du Mège, *Statistique*, t. II, p. 408.
- (180) Sébillot, *Gargantua*, pp. 299, 292, 289.
- (181) *Verdolas* : minces bandes d'écorce verte qui servent à tresser les paniers.

- (182) Maffre, *Monographie d'Orlu*, ms. Résumé.
- (183) Ibid.
- (184) Veyrin, *Les Basques*, p. 235.
- (185) Daugé, *Le mariage*, t. III, p. 290.
- (186) Foix, *Sorcellerie landaise*, *Rev. Gasc.*, 1903, p. 262.

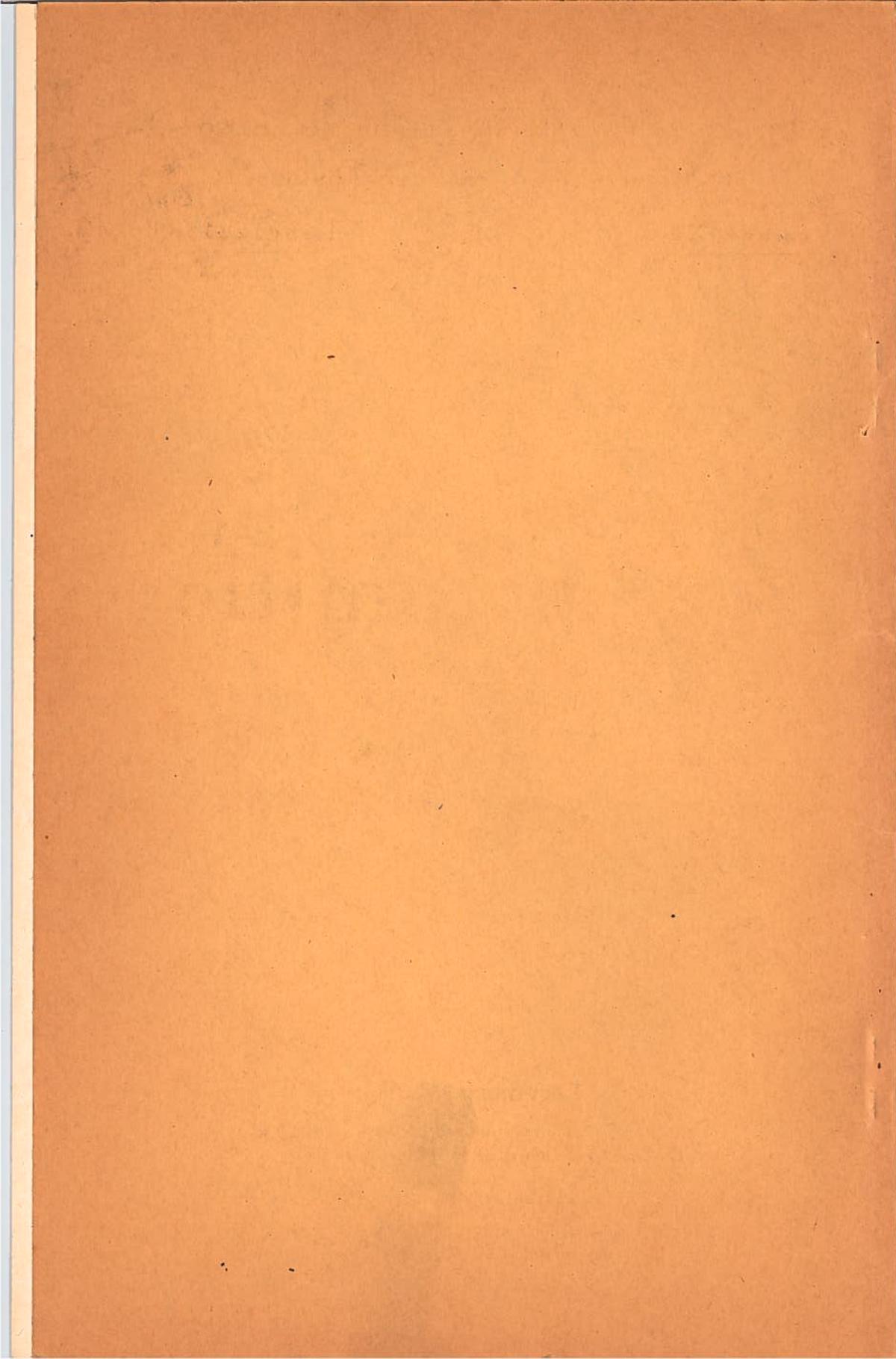
TABLE des MATIERES

	Pages
- OBSERVATIONS SUCCINCTES SUR LE CARACTERE SOCIOLOGIQUE DE CERTAINS FAITS DE BILINGUISME (par Andrée Tabouret-Keller).	1
- LES ETRES FANTASTIQUES DANS LE FOLKLORE de l'ARIEGE (par C. Joisten)	15
Introduction .....	16
I - Fées et êtres similaires .....	17
Description physique, habitat, mœurs, pouvoir magique.....	17
Récits types.....	23
I - La fée mariée à un humain .....	23
II - La fée capturée ou le secret de l'aune.....	28
III - Le secret de la soudure.....	29
IV - La fée brûlée.....	29
V - Le changelin.....	31
VI - La femme accouchée par une fée.....	31
VII - Les feuilles changées en pièces d'or.....	32
Notes comparatives.....	32
II - Le diable.....	36
La chèvre rouge.....	36
Le diable gardien de trésor.....	36

Le Pouts de Paysa.....	36
Le pont du diable.....	37
L'animal qui se fait porter.....	37
L'âne qui s'allonge.....	38
L'étang du diable.....	38
Le cimetière de Barancou.....	39
Notes comparatives.....	40
III- Animaux fantastiques.....	42
Serpents.....	42
Serpent volant.....	42
Serpents monstrueux.....	43
Serpents porteurs d'une pierre «magnétique».....	43
Serpent gardien de trésor.....	43
Chats.....	43
Le chat trouvé.....	43
Ane.....	44
L'âne qui grossit.....	44
Notes comparatives.....	44
IV- Loups-garous.....	44
Notes comparatives.....	45
V- Revenants, morts et âmes.....	45
Tutoyer les morts.....	45
Apparitions lumineuses.....	45
Revenant sous forme d'oiseau.....	45

Le linge marqué.....	45
Les morts qui se battent.....	46
Le mort dans la caisse.....	46
La borne déplacée.....	46
La jeune fille du lac.....	47
Esclarmonde ou la dame blanche.....	47
Sépultures profanées.....	47
La procession des morts.....	48
La vache qui fréquente les morts.....	49
Le Char des Ames.....	49
Notes comparatives.....	50
VI - La chasse du roi Artus.....	50
Notes comparatives.....	51
VII - Géants.....	51
Roland, Samson.....	51
Notes comparatives.....	53
VIII - Etres fantastiques divers.....	54
La Maloumbro.....	54
Batteurs et lavandières nocturnes.....	54
L'Antichrist.....	54
Les trois parques de la lune.....	54
L'Homme aux souliers de «Berdoulos».....	55
Le «Rasaïre».....	55

<b>IX - Croquemitaines</b> .....	56
<b>Notes comparatives</b> .....	57
<b>Sources orales</b> .....	58
<b>Sources manuscrites</b> .....	60
<b>Bibliographie</b> .....	61
<b>1 - Ariège</b> .....	61
<b>2 - Ouvrages utilisés pour les commentaires</b> .....	63
<b>Notes</b> .....	68



Ann. Fac. Lettres Toulouse X - VIA DOMITIA IX (1962)